

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 95 2114

**la voix d'une région**

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

## Des droits et du blé

Il reste étroit le chemin qui mène à la défense des «Droits de l'homme», si étroit que dans la jungle des événements quotidiens on n'en trouve même plus l'entrée, parfois...

C'était hier la journée des «Droits de l'homme». Il y a trente-six ans, le 10 décembre 1948, 48 Etats membres des Nations Unies votaient une résolution par laquelle ils adoptaient «la Charte internationale des Droits de l'homme».

Comme à son origine, elle reste «l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations». Ce fut un vote historique, historique aussi fut l'abstention de l'Union soviétique ce jour-là.

Alors on sourit un peu, un sourire amer, quand on lit le commentaire de l'agence soviétique Tass, hier, qui dit que: «les Etats-Unis et les autres pays occidentaux qui se posent en champions de la démocratie se rendent en fait coupables chez eux de violations cyniques des Droits de l'homme».

Dans notre monde de regards pleins de pailles et de poutres, peut-être bien qu'il en est ainsi. De fait, quand on relit les trente articles de la Charte, il ne nous apparaît pas que le monde soit devenu meilleur depuis le 10 décembre 1948. Mais l'idéal subsiste malgré tous les abus que l'on a pu faire de ce texte fondamental, pour ébaucher un monde plus fraternel.

A l'occasion de la «Journée des Droits de l'homme», est-ce bien à l'URSS d'évoquer «la puissance des riches» sans mettre sur l'autre plateau de la balance la puissance des potentats politiques et militaires du Kremlin?... «l'omnipotence des monopoles» sans parler du monopole omnipotent de l'Etat dans les pays communistes?... «de l'oppression sociale» en oubliant de donner l'avis des Polonais, «de la discrimination raciale aux Etats-Unis» sans parler de son équivalence religieuse à l'endroit des juifs d'URSS et de tous ses satellites?

Quant à conclure par «les graves répressions contre les dissidents (...) telle est la réalité du monde du capital», l'agence Tass aurait pu mettre une sourdine à ce genre d'accusation et remarquer que si les «Droits de l'homme» peuvent mettre beaucoup de comportements en question en Occident, ils permettent au moins d'y cultiver assez de blé, en liberté, pour en livrer des millions de tonnes à l'URSS... d'où notre excédent de pailles peut-être!

Gil BAILLOD

## Journée internationale des Droits de l'homme Arrestations à Moscou



Manifestants à Tel-Aviv. (Bélino AP)

La police a arrêté 10 personnes qui avaient manifesté sur la place Pouchkine au centre de Moscou à l'occasion de la Journée internationale des Droits de l'homme.

Des policiers en uniforme et en civil avaient envahi la place avant qu'arrivent les dissidents qui ont pour habitude chaque année d'ôter leurs chapeaux en signe de peine vis-à-vis de l'état des libertés civiles en Union soviétique.

Auparavant sept Juifs soviétiques avaient déposé au Présidium du Soviet suprême une pétition réclamant le droit à l'émigration et la libération de ceux d'entre eux qui, s'étant vu refuser ce droit, ont été envoyés en prison ou dans des camps de travail.

M. Igor Kharakh, un des membres du groupe, a dit qu'ils n'avaient pas été autorisés à rencontrer des membres du Présidium et avaient dû remettre leur pétition, signée par 35 «refuseniks», à un employé.

La pétition dit que ces «refuseniks», juifs qui se sont vu refuser un visa de sortie, sont poursuivis sous de fausses

accusations et emprisonnés à l'issue de procès qui se déroulent de fait à huis clos.

### En faveur de Sakharov

«Rue Sakharov»: les associations de soutien au dissident soviétique en exil intérieur à Gorki ont célébré à leur manière, dans plusieurs capitales occidentales, l'attribution lundi à Oslo du Prix Nobel de la Paix à l'évêque sud-africain Desmond Tutu, en rebaptisant au nom de l'académicien des rues proches des ambassades soviétiques.

► Page 2

## Les rescapés de l'Airbus koweïtien de Téhéran «C'était l'enfer absolu»

Tandis que le gouvernement du Koweït remerciait hier l'Iran pour avoir mis fin au détournement, le chef de l'Etat iranien critiquait l'attitude du Koweït dans cette affaire.

Certains des otages libérés, hospitalisés au centre d'urgence de l'aéroport de Téhéran avaient le visage couvert d'ecchymoses. Ils ont expliqué hier que les pirates les frappaient régulièrement, les brûlaient avec des cigarettes et les menaçaient de leur couper les doigts. «C'était l'enfer absolu», ont-ils déclaré.

Deux passagers américains, MM. Charles Freud Hegna et William Stanford, fonctionnaires de l'USAID, l'organisme d'aide internationale du gouvernement américain, sont finalement les deux seuls morts de ce détournement. Ils ont

été abattus mardi et jeudi dernier. Les pirates avaient fait passer pour morts deux fonctionnaires koweïtiens en les assommant sur la passerelle de l'avion.

Les autorités iraniennes restent muettes sur le sort réservé aux quatre pirates de l'air, dont l'un aurait été blessé, selon l'Agence iranienne Irna. «Ils seront jugés», déclarait après l'assaut un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, mais aucune autorité n'a depuis confirmé sa déclaration.

On ignore toujours qui étaient ces pirates, les passagers koweïtiens ayant simplement été en mesure de préciser qu'ils parlaient arabe avec un accent libanais.

Seule la presse officielle iranienne a décrit l'assaut de dimanche, les journalistes étrangers ayant été tenus à l'écart sur l'aéroport pendant pratiquement toute la durée du détournement. Sept otages se trouvaient encore dans l'Airbus à ce moment-là.

► Page 2



John Costa, un des passagers de l'avion détourné, reçoit des soins d'un médecin iranien. (Bélino AP)

## Un effort d'intégration des handicapés aux Etats-Unis L'université en petite chaise... roulante

Les Etats-Unis sont réputés pour leur effort en faveur des handicapés. Une pratique relativement courante dans les pays dont l'engagement militaire ramène des colonnes d'invalides. Une place privilégiée est faite à la petite chaise roulante stylisée dans les transports publics, les parkings, voire sur les façades des buildings, où le sigle cache une sonnette d'appel pour assistance. Mais l'intégration des handicapés dans la société passe par l'accès à la formation. Les universités américaines offrent un accueil exemplaire. Parmi elles, le campus de Carbondale, dans le sud de l'Illinois, un pionnier.

De notre correspondant aux Etats-Unis Patrick FISCHER

Ils sont quatre cents, sur une population estudiantine de 25.000 personnes, qui souffrent d'un handicap. Un lot d'étudiants en chaise roulante. Mais il n'est pas rare d'en croiser qui se faufilent dans le labyrinthe du campus, guidés par leur seule canne blanche.

Le mouvement d'intégration des handicapés remonte aux années 40 et 50. «C'est parti avec le retour de la Deuxième Guerre mondiale et la guerre de Corée», explique Ron Blosser, responsable du Service des étudiants handicapés. «Un document important est l'Acte de Réhabilitation adopté au plan fédéral en 1973. Le concept de base est d'éviter la

discrimination en offrant un programme d'études accessible aux invalides. Les détails sont laissés à chaque institution».

Pionnière dans le genre, l'Université de Carbondale est toujours parmi les mieux équipées du pays. Une politique en avance sur les minimums requis par la loi. C'est un choix, car l'Ecole ne touche

pas davantage de subventions fédérales, celles-ci n'étant pas directement au programme de réhabilitation. Par contre, les subsides peuvent être réduits si l'institution ne fait pas un effort dans le sens de l'Acte de Réhabilitation.

► Page 2

## Visite israélienne en Amérique



Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Shamir, s'est rendu dimanche à New York, d'où il est reparti pour le Panama. Il y séjournera officiellement deux jours. Notre bélino AP montre l'homme politique israélien en conversation avec le secrétaire d'Etat George Schultz (à droite) à l'Hôtel Waldorf Astoria.



M

météo

Pour toute la Suisse: une couche de stratus stationnera sur le Plateau avec une limite supérieure située vers 1000 m. En revanche sur le Jura, dans les Préalpes et dans les Alpes, ainsi qu'au Tessin, le temps restera ensoleillé.

Evolution probable jusqu'à samedi: au début du stratus sur le Plateau, à part cela temps généralement ensoleillé. Dès vendredi de plus en plus nuageux, ensuite quelques précipitations. Limite des chutes de neige environ à 1000 m. au nord.

Mardi 11 décembre 1984  
50e semaine, 346e jour  
Fêtes à souhaiter: Daniel, Danielle, Dany

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	8 h. 08	8 h. 09
Coucher du soleil	16 h. 43	16 h. 43
Lever de la lune	19 h. 27	20 h. 43
Coucher de la lune	11 h. 07	11 h. 46
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	750,46 m.	750,34 m.
Lac de Neuchâtel	429,03 m.	429,02 m.

S

sommaire

Les «Leopard» dans le cirque du National  
SUISSE Page 4

Construction: importante concentration à Bienne  
ECONOMIE Page 7

Expression MAGAZINE Page 9

R

région  
2e cahier

RTN: un château d'eau comme «arrosoir»

PAGE 15

BIJOUX BONNET

141 RUE NUMA-DROZ

Tél. 039 23 21 21

Fabricant - Vente directe

# MONDE

## E

### entre autres

#### Médecins aux champs

Très amusante, parfois, la «Pravda» de Moscou!

Quand elle se décide à sortir nue de son puits où croupit l'encre fadasse, destinée à imprimer les stances et les arrêtés de la doctrine officielle, les fossettes mêmes de ses fesses prennent un air tout guilleret.

Or donc le «Moniteur» soviétique vient de découvrir que les soins hospitaliers, au pays où fleurit le meilleur des communismes, sont déficients.

Comme de vulgaires préfets, médecins et chirurgiens s'en vont aux champs plutôt que de diagnostiquer, d'ausculter ou d'opérer.

Ce manque de conscience professionnelle laisse parfois le quotidien du Kremlin.

Le drôle dans l'affaire, c'est que, à l'exception des journalistes et peut-être des hommes politiques, qui sont choyés, dorlotés, passémentés, coccolés dans les cliniques de luxe, tous les Soviétiques et leurs féaux sujets avaient déjà fait une semblable constatation depuis des décennies.

Moins payés que les ouvriers semi-spécialisés et les ronds-de-cuir bétifiants ou encrassants, les toubibs de la Soviétie ne sont pas des saints. Comment pourraient-ils d'ailleurs l'être dans un Etat qui prône l'athéisme?

La patate quotidienne, les œufs en poudre bi-hebdomadaire, le hareng sec, à l'occasion, ça peut être bon.

Comme régime annuel, en toute impartialité, il faut convenir que c'est lassant. Même accompagné d'un petit verre de vodka et d'un coup supplémentaire!

Et puis il n'est pas nécessaire d'être un Hippocrate ou un Esculape de grand talent pour savoir que la carence en vitamines menace.

De là à partir se balader dans les jardins de banlieue, les prés ou les bosquets pour essayer de découvrir un chou, les oignons qui font pleurer, le joyeux cresson, il n'y a qu'un pas.

Logique et recommandé par la Faculté!

De surcroît, comme les docteurs de l'Est ne sont pas des sots, ils remarquent vite que les soins potagers rapportent infiniment plus que les soins hospitaliers. D'où la propension de mettre la main à la terre plutôt qu'à la tripe humaine.

En un mot, cultiver les légumes et en faire le commerce plutôt que de se crever à la tâche dans les hôpitaux pour la plus grande gloire uniquement des grosses légumes...

Ah! cette brave «Pravda», quelle innocence de ne pas s'en être aperçu depuis longtemps. Une véritable oie blanche, malgré sa couleur rouge!

Willy BRANDT

#### «C'était l'enfer»

Page 1

Selon le récit d'Ira, confirmé par un responsable à l'aéroport, deux commandos de gardiens de la révolution (milice islamique), l'un d'eux déguisé en médecin, les deux autres en personnel de nettoyage et un quatrième en technicien, ont pu neutraliser un pirate qui les fouillait en haut de la passerelle. Utilisant des grenades lacrymogènes et appuyés par d'autres commandos cachés sous l'avion, ils ont pénétré en force dans la cabine. Des coups de feu ont été tirés à bord, a affirmé Ira. Les pirates ont été arrêtés et emmenés vers une destination inconnue.

● WASHINGTON. - L'URSS aurait mis au point un système permettant à ses sous-marins de lancer des missiles balistiques à travers la calotte glaciaire de l'océan Arctique.

## Le président Ronald Reagan « Pretoria doit tendre la main aux Noirs »

Le président Ronald Reagan a appelé lundi publiquement Pretoria à améliorer le sort des Noirs en Afrique du Sud, à l'occasion du 36<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme de l'ONU.

Au cours d'une cérémonie à la Maison-Blanche, le président américain a également signé une proclamation dénonçant les violations des Droits de l'homme au Chili, au Paraguay, au Nicaragua, à Cuba, en URSS, en Europe de l'Est, notamment en Pologne, en Afghanistan, en Iran, au Vietnam et au Cambodge.

En ce qui concerne l'Afrique du Sud, M. Reagan s'est départi au cours de son discours de sa «diplomatie discrète» à l'égard du régime de Pretoria. Il a pour la première fois appelé publiquement l'Afrique du Sud à «tendre la main à la communauté noire en mettant fin au déplacement forcé de Noirs et à la détention sans jugement et à l'emprisonnement prolongé de dirigeants noirs».

«Il y a des circonstances où la diplo-

matie discrète ne suffit pas», a déclaré le président américain, «lorsque nous devons rappeler aux dirigeants de nations qui sont amies des Etats-Unis qu'une telle amitié entraîne également des responsabilités pour elles comme pour nous».

Le président Reagan a par ailleurs dénoncé la «suppression systématique de la liberté individuelle en Union soviétique» et la «campagne antisémite systématique» que subissent les juifs d'URSS. Il a notamment appelé Moscou à relâcher le dissident soviétique, Prix Nobel

de la paix, Andreï Sakharov et son épouse Elena Bonner.

En ce qui concerne la Pologne, M. Reagan a fait allusion à l'amnistie générale décrétée par Varsovie en estimant que «les récentes mesures prises par le gouvernement polonais sont bienvenues», mais qu'elles doivent être «suivies par des efforts durables pour une véritable réconciliation à travers un dialogue effectif avec le peuple polonais».

En ce qui concerne l'Amérique latine, le président américain s'est félicité de l'évolution générale vers la démocratie, en soulignant que «plus de 90 pour cent» de la population vit dans des pays soit démocratiques soit «évoluant dans cette direction». Il a ajouté que les Etats-Unis «font tout ce qu'ils peuvent pour amener un changement démocratique dans des pays tels que le Paraguay ou le Chili».

(ats, afp)

#### Compagnie de Jésus au Nicaragua Ministre exclu

Le ministre nicaraguayen de l'Education, le Père Fernando Cardenal, a été exclu de la Compagnie de Jésus, a annoncé hier le porte-parole de l'ordre, le Père Johannes Gerhartz.

Le Père Gerhartz a déclaré que le provincial d'Amérique centrale avait donné au Père Cardenal «un document lui annonçant son exclusion de la Compagnie de Jésus».

Conformément au vœu du pape Jean Paul II, le Vatican tente d'obtenir la démission de quatre prêtres catholiques qui font partie du gouvernement sandiniste de Managua. Il s'agit, outre le Père Cardenal, du ministre des Affaires étrangères Miguel d'Escoto, du ministre de la Culture Ernesto Cardenal (le frère du ministre de l'Education) et de l'ambassadeur du Nicaragua à l'Organisation des Etats américains, M. Edgard Parrales. (ap)

#### Melbourne: prostituées atteintes du SIDA

Les responsables des services de santé de l'Etat de Victoria ont annoncé hier que les analyses effectuées sur deux prostituées avaient révélées qu'elles étaient porteuses du virus du SIDA.

Il y a 15 jours, le Dr Graham Rouch, directeur adjoint des services de santé à Melbourne, avait déclaré que les prostituées usant de drogues injectables et ayant des rapports avec des bisexuels, étaient des sujets à grands risques.

(ats, afp)

#### Manœuvres de l'armée suisse La Grèce manque de sel attique

La Grèce a protesté auprès de la Suisse à propos d'un exercice de défense qui prévoit l'invasion de la Grèce et de la Turquie par l'armée soviétique après le retrait de la Grèce de l'OTAN, a-t-on annoncé hier de sources proches du Ministère grec des Affaires étrangères.

Selon ces sources, la note de protestation a été transmise à Berne.

Les détails de ce scénario secret ont été publiés vendredi dernier par l'hebdomadaire satirique Pontiki (Rat) qui s'est basé sur un article paru dans un hebdomadaire de Zurich.

Cet exercice de six jours s'est achevé le 16 novembre, deux jours avant la visite d'un haut responsable grec à Berne, a-t-on précisé de sources diplomatiques.

Selon ce scénario, des élections tru-

quées par le gouvernement socialiste de M. Andreas Papandreu en octobre 1985 provoquent une violente réaction de l'opposition conservatrice grecque.

En réponse à ce qu'il appelle «la conspiration de l'OTAN», le gouvernement de M. Papandreu décide de retirer la Grèce de l'organisation atlantique ce qui provoque l'invasion du pays par l'Armée rouge, celle-ci passant par la Bulgarie.

La Turquie envahit à son tour Chypre et plusieurs îles grecques avant d'être elle-même envahie par l'URSS.

Des élections législatives doivent avoir lieu en Grèce en novembre 1985 au terme du mandat de quatre ans du gouvernement socialiste. (ap)

#### En Nouvelle-Calédonie Le siège de Thio levé

Les troupes du FLNKS (Front de libération national kanak socialiste) ont quitté hier à 6 heures, après trois semaines de siège, leur dernier bastion, Thio, principale agglomération de la côte est.

Il subsistait cependant aux sorties de la localité des barrages filtrants où des militants indépendantistes avec des fusils fouillaient les voitures en disant: «C'est simplement pour voir si vous êtes armés».

Cependant, partout ailleurs dans l'île longue de 400 km. le calme était revenu et tous les barrages avaient été levés,

#### Au Chili Nouvelle rafle

Quelque 1500 personnes, selon des estimations de sources religieuses, ont été retenues durant six heures dans un stade de Pudahuel, à la suite d'une rafle dans un quartier de cette commune populaire de la banlieue de Santiago.

«Nous avons été réveillés par le bruit d'un hélicoptère et par les haut-parleurs. Il était interdit de sortir des maisons. On nous a dit qu'une opération de nettoyage allait commencer», a expliqué un habitant après avoir été libéré du stade situé à l'ouest de Santiago. (ats, afp)

● COLOGNE. - Un peintre de Cologne a fait l'affaire de sa vie au marché aux puces de la ville: le «joli dessin» au crayon qu'il a acheté pour trois marks (environ 1 fr. 50 suisse) s'est avéré être un Picasso d'une valeur estimée à 80.000 DM (environ 64.000 francs suisses).

● JÉRUSALEM. - La Banque Centrale d'Israël a de nouveau eu recours à la planche à billets dans la première semaine de décembre, imprimant pour 80 millions de shekels (133 millions de dollars) pour financer les subventions aux produits de première nécessité.

#### Un effort d'intégration des handicapés aux Etats-Unis L'université en petite chaise... roulante

Page 1

L'accès à la formation se compose de deux volets. «L'accès physique aux salles de classe est essentiel», relève Ron Blosser. «Les anciens bâtiments ont été adaptés. Les nouveaux sont construits de

manière à éviter les barrières architecturales». De plus, les étudiants handicapés reçoivent une clé des ascenseurs. Un bus équipé d'un élévateur fait la navette dans le campus. Un service de réparation des chaises roulantes est offert.

... ET L'ACCÈS INTELLECTUEL

Tout aussi important est l'accès aux études, pour lequel des solutions originales sont proposées. Temps supplémentaire pour les examens. Assistance d'un lecteur pour les aveugles et d'un interprète pour les sourds. Les mal-voyants peuvent utiliser un appareil sophistiqué de lecture dans lequel on enfille les pages. Les livres de classe sont disponibles sur cassettes et la bibliothèque dispose d'un secteur en braille. Entre autres gadgets, les mal-entendants peuvent disposer d'un téléphone avec clavier et écran. A quoi s'ajoutent des programmes de sports et de loisirs ainsi qu'une assistance facilitant les démarches administratives.

«Le seul problème c'est la neige. On risque de rester bloqué avec nos chaises roulantes» note Pete, 18 ans, une tête brillant d'intelligence posée sur un trognon. «Pour le reste, les efforts déployés compensent notre handicap. Pour nous, l'accessibilité d'une école est un critère de choix aussi important que la qualité de son enseignement». Et de relever que même la ville suit, le mouvement imprimé par l'université, l'accès aux principaux bâtiments ne posant pas de problème majeur. Le secteur privé, non affecté par l'Acte de Réhabilitation,

n'est pas trop à la traîne, selon Ron Blosser.

SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'accès aux études se prolonge-t-il par une égalité des chances sur le marché du travail? Les avis divergent. Etudiant le business, Pete est optimiste: «C'est un emploi de bureau, qui n'exige pas de force musculaire. Je ne crois pas que nous soyons désavantagés par le fait d'être assis dans une chaise roulante».

Pour Ron Blosser, c'est là que réside le nœud du problème. «L'Acte de Réhabilitation requiert également l'égalité des chances sur le marché du travail. C'est rarement le cas pour ceux qui souffrent d'un grave handicap, même s'ils sont au bénéfice d'une formation universitaire. La situation de l'emploi est serrée. Sans compter l'attitude des collègues d'entreprise, pas toujours positive à l'égard des handicapés». A l'Université de Carbondale, peu de postes sont occupés par des invalides. Parmi eux, un professeur de science politique, aveugle.

La législation fédérale en faveur de l'intégration des handicapés porte sur le secteur public. Ses effets les plus marquants touchant l'accès à la formation. Une orientation prometteuse. D'abord parce qu'elle ouvre des portes. Ensuite parce qu'elle brasse invalides et valides. Et éduque ces derniers de manière à perdre cette attitude condescendante que la société voue généralement aux handicapés.

P. F.

#### Arrestations à Moscou

Page 1

Le «Comité international Sakharov» avait choisi cette journée, décrétée par ailleurs par l'ONU «Journée des Droits de l'homme», en souvenir du prix décerné il y a neuf ans à Andreï Sakharov, 63 ans, «symbole» du combat pour les Droits de l'homme en Union soviétique.

Selon le comité, des manifestations ont eu lieu à Paris, Londres, La Haye, Oslo, Stockholm, Copenhague, New York et Toronto, ainsi qu'en RFA pour montrer que l'académicien «est isolé en URSS mais n'est pas oublié ailleurs». Ces manifestations, de caractère plus symbolique que spectaculaire, n'ont rassemblé que peu de manifestants.

D'autre part, une «Académie internationale des Droits de l'homme» a été officiellement créée lundi à Madrid par 132 juristes, avocats, juges, parlementaires, professeurs de droit et diplomates de 36 pays, tous regroupés dans la Fondation internationale des Droits de l'homme.

Enfin d'autres manifestations ont eu lieu dans divers pays, notamment aux Philippines, et à Tel Aviv.

(ats, afp, reuter, imp)

● DAMAS. - M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé du Proche-Orient, est arrivé hier soir à Damas, venant de Beyrouth.

#### Dédommagement des victimes

### Un avocat américain pour Bhopal

Un avocat américain, Me John Coale, a accepté hier de défendre les intérêts de quelque 5000 personnes, touchées par la fuite de gaz toxique de Bhopal et d'engager en leur nom aux Etats-Unis des poursuites contre Union Carbide, a-t-on appris de source informée.

Me Coale représentera également la municipalité de Bhopal où au moins 2500 personnes sont mortes et quelque 200.000 autres ont été affectées par les émanations de gaz, de l'isocyanate de méthyle.

Selon certains juristes, le montant des compensations réclamées à la multinationale pourrait dépasser 45 milliards de dollars.

A La Nouvelle-Delhi, la Cour suprême doit être saisie aujourd'hui d'une demande de dédommagement de la part des familles des victimes qui exigent de la filiale indienne de Union Carbide et du gouvernement de Madhya Pradesh, dont Bhopal est la capitale, de verser

quelque 40.000 dollars au parent le plus proche de chaque victime morte des suites de la catastrophe.

Par ailleurs, la justice a ordonné hier le maintien en détention jusqu'au 17 décembre prochain des deux responsables de l'usine de Bhopal arrêtés après la fuite de gaz de lundi dernier.

Par ailleurs, la compagnie «Union Carbide Corp.» et sa filiale indienne vont consacrer 1,8 million de dollars à un fonds de secours destiné aux victimes de la catastrophe de Bhopal, a indiqué hier le président de la société, M. Warren Anderson.

«La question des compensations et de la responsabilité est compliquée, mais nous sommes décidés à mettre sur pied un programme complet» pour venir en aide aux victimes, a déclaré M. Anderson au cours d'une conférence de presse au siège de la société à Danbury (Connecticut). (ats, afp)

**Laurent Wenger**  
Maîtrise fédérale  
**étanchéité toits plats**  
Granges 10, ☎ 039/28 24 66

**JE RÉPARE**  
consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.  
**Horlogerie ROCHAT**  
Rue Jardinière 41  
☎ 039/23 75 00 2-111051

**Cours d'arc et arbalète**  
pour débutants  
**SAMEDI 15 DÉCEMBRE**  
Si vous êtes intéressé, téléphonez au 038/53 33 13  
32371

**NOUVEAU**  
à Migros

**CANDIDA FLUORACTIF FreshGel**

**250**  
Tube 140 g (100 g 1.78.6)

**freshGel**

Dentifrice prévenant la carie.  
Gel rafraîchissant au goût de menthe.

**Oui, à MIGROS**

28-92

**Spotv**

Le nouveau video  
**Panasonic** NV 430  
Ultra-plat, télécommande infrarouge, 26 fonctions, 16 programmes, dispositif everyday, etc.



Prix sensationnel **1695.-**  
La video personnalisée s'achète chez Frésard !  
Garantie 1 an, service soigneux. 31927

**Frésard** Tél. 23 27 83  
Léopold-Robert 41  
La Chaux-de-Fonds

Entreprise à Genève engage  
**dépanneurs en brûleurs techniciens en ventilation électromécaniciens**  
☎ 022/31 27 26 18-1125

Bûcheron cherche  
**coupes de bois**  
à faire ou à acheter sur pied.  
M. Tschäppät  
☎ 039/31 72 05 32366

**BMW 730**  
Couleur vert-métal, air conditionné, modèle 1979, 73 000 km. Etat exceptionnel.  
Garage Willimann-Monnard  
☎ 039/23 46 88 32379

 **Publicité intensive**  
**Publicité par annonces.**

**Autolocation Hertz No.1**  
Utilitaires  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 28 52 28  
Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

**On mange bien à l'Auberge des Rochettes**  
☎ 039/28 33 12 29166

**Champéry**  
A 3 h de La Chaux-de-Fonds  
**Autoroute: sortie Bex**  
190 installations de remontées mécaniques - 720 km. de pistes balisées  
**Noël et Nouvel An**  
(du 22.12 au 29.12 et du 29.12 au 5.1) - chambre par pers. et par jour, demi-pension  
**de 85.- à 116.-**  
Enfants jusqu'à 6 ans: gratuit  
jusqu'à 12 ans: 50% de rabais  
jusqu'à 16 ans: 30% de rabais 36-3443  
\*\*\*\* **Hôtel de Champéry**  
Fam. Gilbert und Christine Jenni  
1874 Champéry, 025 79 10 71  
**TOGA** Hotels International

A l'occasion des "3èmes Journées régionales de l'innovation et de la sous-traitance" qui se tiendront du 16 au 20 avril 1985 au Pavillon des Sports, rue de la Charrière 70, La Chaux-de-Fonds, placées sous le haut patronage des:  
- Départements de l'économie publique et  
- Chambres de commerce et d'industrie des cantons de Neuchâtel et du Jura et de la  
- Ville de La Chaux-de-Fonds

**retsa** organise le

**concours de l'innovation**  
15.10.84 au 31.03.85



ouvert aux populations des régions Neuchâtel, Jura, Jura-Bernois. Ce concours s'adresse à tous ceux, toutes celles qui désirent présenter une innovation susceptible d'être fabriquée et commercialisée. Vous tous qui avez des idées, aidez au renforcement industriel de notre région. Catégories:  
A) Ecoliers ou écoles (classes), jusqu'à 16 ans  
B) Juniors ou écoles (classes), jusqu'à 20 ans  
C) Seniors, dès 21 ans  
D) Entreprises

concours  
Pour obtenir le règlement du concours, écrivez ou téléphonez à:  
**RET S.A.** recherches économiques et techniques  
12, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039 / 23 44 25-26 91-476

L'annonce, reflet vivant du marché

**LOTO ROMAND**  
**NOUVEAU**



**1, 2 ou 3 N°s justes gagnent déjà!**

**90'000.- OR**  
pour 4 N°s justes  
Renseignez-vous vite auprès des vendeurs

**LOTTERIE ROMANDE**  
**Evidemment**

**Transports - Déménagements Débaras**  
**PHILIPPE BERGER**  
☎ 039/266 868 et 039/260 709

**Civic Break 1300**  
brun-métal  
modèle 1983  
20 000 km  
Fr. 9800.-  
Garage Willimann-Monnard  
☎ 039/23 46 88 32377

Voiture automatique  
**Honda Civic 1300**  
15 000 km  
modèle 1983  
Fr. 9800.-  
Garage Willimann-Monnard  
☎ 039/23 46 88 32375

**Honda CRX Sport**  
couleur rouge  
modèle 1984  
3000 km  
Fr. 16 800.-  
Garage Willimann-Monnard  
☎ 039/23 46 88 32378

**Suzuki Jeep**  
bleu-métal  
modèle 1982  
15 000 km  
Fr. 8900.-  
Garage Willimann-Monnard  
☎ 039/23 46 88 32376

**LE MOT MYSTÈRE**

Thème: Prénoms - un mot de 6 lettres  
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.  
Solution: page 26

Y	L	E	H	C	I	M	A	R	C	E	L	A
M	A	T	M	X	I	L	A	X	A	M	R	I
E	U	E	R	D	N	A	R	A	L	C	E	M
R	R	S	I	X	E	L	A	A	O	E	C	E
E	E	N	A	U	O	C	I	N	L	L	U	L
I	S	O	A	A	R	M	R	O	U	I	L	L
N	O	M	N	L	A	A	Y	A	C	A	E	A
E	J	O	I	D	D	S	N	E	A	I	H	N
N	R	L	G	E	O	I	S	M	R	N	C	I
E	E	A	E	R	D	A	S	I	L	O	A	L
N	M	S	I	N	R	A	I	L	E	N	R	I
E	O	T	A	M	O	T	U	E	O	I	E	S
R	A	N	I	N	O	E	L	E	O	N	V	E

- (pécé)
- |   |        |      |       |   |        |         |      |
|---|--------|------|-------|---|--------|---------|------|
| A | Aimé   | Dina | Luce  | R | Rachel |         |      |
|   | Alde   | E    | Luis  |   | Reine  |         |      |
|   | Alec   | E    | Emile | M | Rémy   |         |      |
|   | Alexis | G    | Gina  |   | René   |         |      |
|   | Alix   | I    | Irma  |   | Rita   |         |      |
|   | André  | J    | José  |   | Rose   |         |      |
| C | Carl   | L    | Laure | N | Rosy   |         |      |
|   | Célia  |      | Léo   |   | Ruth   |         |      |
|   | César  |      | Léon  |   | S      | Salomon |      |
|   | Clara  |      | Lina  |   | T      | Tom     |      |
|   | Conrad |      | Lise  |   | V      | Véra    |      |
| D | Damia  |      | Luc   | O | Omer   | Y       | Yole |

# SUISSE

## Cinquante-cinq parlementaires à la tribune Conseil national: le Leopard bavard

Lent, lourd, difficile à manier, tournant à gauche ou à droite et revenant à tout à coup sur ses traces. Vous avez reconnu le char de combat Leopard 2? Eh bien, vous avez perdu. C'est du Conseil national qu'il s'agit. Hier après-midi et dans la nuit, il a abordé le débat sur l'acquisition, devisée à 3,4 milliards de francs, de 380 chars de combat, dont 345 construits sous licence en Suisse, conformément à la décision prise par le Conseil des Etats, en octobre dernier. Les adversaires du char, malgré l'avalanche d'interventions, ne peuvent guère espérer faire mieux que perdre à deux contre un. Au mieux. Autant dire donc que si le Leopard écrase ses ennemis comme ses adeptes ont écrasé l'opposition, hier, alors ce sera un char diablement efficace...

Hier soir, aucun vote d'entrée en matière n'est intervenu. Pourtant, une proposition de non-entrée en matière existe, présentée par le Tessinois W. Carobbio (psa). Trois autres proposent

De notre rédacteur à Berne:  
Pierre THOMAS

de renvoyer le char à la Commission militaire: socialistes, indépendants et xénophobes - en faveur de la rénovation du char Centurion par Saurer et l'achat d'engins antichars «Piranhas», de Mowag - ont présenté des projets de cette veine. Un écologiste zurichois préfère encore retourner le paquet à l'expéditeur, le Conseil fédéral.

Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz n'a pas répondu aux 55 interventions: il le fera ce matin. Mais hier, c'est son prédécesseur, Georges-André Chevallaz qui a été, tour à tour, accusé d'avoir mal préparé le terrain, puis défendu par les milieux bourgeois. Au moment où les parlementaires discu-

taient du projet, M. Chevallaz était, du reste, à Berne...

L'essentiel de l'opposition vient de la gauche. Le président du Parti socialiste suisse, le Bâlois Helmut Hubacher a défendu la position de son groupe, ou dans le sillage du «patron» de la FTMH, le Bernois Fritz Reimann, favorable à la construction d'un char sous licence à défaut de char suisse, le mot d'ordre de non-entrée en matière ne sera pas suivi en bloc. Pour M. Hubacher, le débat a tourné à l'affrontement gauche-droite.

La droite, majoritaire au Parlement, veut ce char à tout prix. Et même au mépris de toute considération habituelle: lorsqu'il est question d'emploi au CFF, on supprime allégrement des postes, lorsqu'on envisage d'aider les entreprises, la droite monte aux barricades, pour l'Etat social, il faut faire des économies, mais pas pour l'armée. Le choix lui-même est contestable. Avec le consortium Bührlé, «l'économie de marché a été remplacée par une économie de puissance».

Le rapporteur de langue française de la commission, le Vaudois Jacques Martin, radical, avait, par avance, réfuté cette argumentation. Il a cité ces chiffres: la construction sous licence coûte 400 millions de plus que l'achat en Allemagne (13,2% de plus que le prix «direct»). En neuf ans, 1400 emplois seront sauvegardés, 65% du total du char sera construit en Suisse, 75 industries romandes ont été contactées, dont 19 dans le canton de Neuchâtel - en tête... - huit dans le Jura bernois, sept dans le Jura. Près de 16% de l'investissement suisse reviendraient aux Romands. L'affaire, soigneusement contrôlée - c'est le seul coup de chapeau à l'expertise Hayek... - relèvera donc autant de la défense nationale que de la défense économique.

Pierre THOMAS

## Assurance-chômage et indemnités journalières

# On ne joue pas les prolongations

Le nombre maximum des indemnités journalières qu'un chômeur peut toucher ne sera pas élevé une nouvelle fois, et reste fixé à 250, a décidé hier le Conseil fédéral. Il a également décidé de ne pas prolonger la durée de l'indemnisation en cas de réduction de l'horaire de travail.

Dans sa décision, le Conseil fédéral rappelle que le nombre d'indemnités journalières qu'un assuré peut toucher en l'espace de deux ans dépend de la période durant laquelle il a cotisé avant de tomber au chômage. En cas de chômage prononcé de façon générale ou lorsque certaines catégories sont particulièrement touchées, il peut fixer un nombre plus élevé d'indemnités journalières, compétence dont il a fait déjà usage au cours de l'année. Il estime toutefois plus judicieux dans la situation actuelle du marché de l'emploi de renforcer les efforts déjà faits dans le domaine des mesures préventives.

Pour ce qui est des régions horlogères en particulier, il a ainsi décidé récemment d'intensifier la collaboration entre les autorités et les partenaires sociaux, afin de stimuler l'application des mesures prévues par la nouvelle loi sur l'assurance-chômage. Ces mesures portent sur l'encouragement de la mobilité professionnelle et géogra-

phique, les allocations d'initiation au travail et les programmes d'occupation.

En vertu des prolongations de la durée maximum d'indemnisation pour les catégories de personnes particulièrement menacées et qui ont cotisé durant peu de temps, décidées cette année, les chômeurs de toute la Suisse qui ont au moins 55 ans ou qui sont handicapés peuvent recevoir des indemnités journalières jusqu'au maximum de 250 jours, et cela indépendamment de la durée de leur temps de cotisation. En outre, tous les assurés domiciliés dans les régions dont l'économie est menacée - notamment les régions horlogères - ont droit à 170 indemnités journalières au moins, même lorsque leur période de cotisation ne leur donnerait en fait droit qu'à 85 indemnités, a rappelé le Conseil fédéral.

En ce qui concerne la réduction de l'horaire de travail, un certain nombre d'entreprises atteindront à la fin de cette année la limite maximale d'indemnisation, fixée à 12 mois en l'espace de deux ans. Le Conseil fédéral, qui aurait la compétence de prolonger cette durée maximale de six mois en cas de chômage prolongé et persistant, y a renoncé en raison de la situation du marché de l'emploi durant ces derniers mois, qu'il juge plutôt favorable. (ats)

## Quatre voix d'une région

Au moment où la liste des orateurs ne compte «que» quarante-trois noms, quatre parlementaires du canton de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois s'étaient annoncés.

Le Neuchâtelois François Jeanneret, porte-parole du parti libéral, a porté son attaque sur le terrain politique, d'abord. Il a fustigé la «presse de boulevard», la détermination du bureau zurichois «Hayek» et les socialistes «qui ne savent plus ce qu'ils croient savoir sur la défense nationale». Il a appuyé une solution de fabrication du char avec une participation de la Suisse «qui vaut mieux que pas de participation du tout» et défendu l'achat de la munition en Suisse, où elle sera fabriquée en partie: «L'arme demeure, la munition passe» dit-il pour illustrer ses craintes d'un blocus helvétique en cas de conflit. Il a regretté que certains «mettent simplement en cause la défense nationale». Et accuse les adversaires du char de «mauvaises foi», sur le chapitre de la préparation du dossier: «Jamais crédit n'aura été aussi approfondi.»

Même discours chez la Jurassienne bernoise Geneviève Aubry, radicale, qui a salué l'excellent travail de la commission du Conseil des Etats et du Sénat lui-même. Elle s'en est prise au rapport Hayek et a, également, défendu la fabrication de la munition en Suisse.

Position diamétralement opposée - à l'image de l'ensemble du débat... - de La Chaux-de-Fonnière Heidi Deneys, socialiste. Au départ, le choix du Leopard 2 semblait être fait par les militaires, alors que, pour elle, le blindé représente, rayon vulnérabilité, «une cible idéale». Elle n'a, au surplus, pas été convaincue de l'aspect économique du choix: ceux qui se sont élevés, à droite, contre la garantie des risques à l'innovation sont prêts à laisser la Confédération financer une «innovation» dans les entreprises qu'ils défendent. L'argument industriel a été mis sur le tapis par un des représentants de Bührlé-Contraves.

Mme Deneys est persuadée que, compte tenu du renchérissement, les Leopard 2, tout compris, coûteront près de cinq milliards de francs.

Enfin, la Jurassienne Valentine Friedli, socialiste, tout comme Mme Deneys, a justifié son opposition à cet achat. Seule des trois orateurs cités à ne pas être membre de la commission militaire, elle a regretté que, depuis dix ans, on ne trouve pas un centime pour financer un centre d'études sur la paix en Suisse.

A noter en marge que les femmes sont montées à la tribune en proportion deux fois plus importante qu'elles ne sont représentées au Parlement, où vingt-quatre conseillères nationales siègent.

P. Ts

## Le Conseil fédéral en bref

Lors de sa séance d'hier, le Conseil fédéral a traité des objets suivants:

**CHAUFFAGES.** - Il a donné une base légale au contrôle obligatoire des chauffages à huile, à l'expertise des chaudières et à la teneur en soufre de l'huile «extra légère».

**DONNÉES JURIDIQUES.** - Il a décidé d'adhérer en tant que membre fondateur à l'association «Banques de données juridiques suisses» en voie de formation et qui sera ouverte à un large public.

**PLOMB.** - Il a fixé une nouvelle limite pour la teneur en plomb de l'essence normale, qui passera de 0,15 g/litre à 0,013 g/litre dès juillet 1986, ceci pour tenir compte d'éventuelles impuretés.

**PTT.** - Il a nommé leur conseil d'administration pour 1985-1988, avec comme président M. Robert Kohler, ancien président de la direction de Coop-Suisse.

**RÉGIE DES ALCOOLS.** - Il a nommé directeur suppléant M. Christoph Zurbrugg, et sous-directeur M. Félix Ansermet.

**ENVIRONNEMENT.** - Il a pris acte de l'aboutissement de l'initiative «pour la sauvegarde de nos eaux» avec 176.484 signatures valables et chargé les départements concernés de préparer un message jusqu'en 1987.

**FATIGUE.** - Suite au départ de M. Rudolf Friedrich, il a discuté des mesures possibles et souhaitables pour alléger le travail des conseillers fédéraux et étudiera les propositions qui doivent lui parvenir d'ici à fin janvier.

**POIDS LOURDS.** - Il a évoqué le sujet en constatant que rien de nouveau ne

justifiait des discussions avec les gouvernements étrangers, tout en restant ouvert pour des négociations avec la RFA au sujet de la révision du traité de 1928 évoqué par ce pays. (ats)

## FAITS DIVERS

### Près d'Yverdon-les-Bains Automobiliste tuée

Dimanche vers 19 heures, une automobiliste genevoise, âgée de 78 ans, circulait sur la N1 près de Vilars Saint-Croix en direction d'Yverdon-les-Bains. Pour une raison inconnue, elle freina brusquement et c'est alors que sa voiture fut emboutie à l'arrière par une voiture neuchâteloise circulant sur la même voie. La conductrice genevoise, blessée, a été transportée au CHUV où elle est décédée peu après. Sa passagère, âgée de 83 ans, a été sérieusement blessée, de même que la passagère de la voiture neuchâteloise.

### SIMENON OPÉRÉ À LAUSANNE: TOUT VA BIEN

«Georges Simenon a bien récupéré et il se rétablit admirablement bien», a déclaré hier la secrétaire du célèbre écrivain, en annonçant qu'il avait subi vendredi dernier une opération de sept heures et demie au service neurochirurgical du Centre hospitalier universitaire vaudois, à Lausanne.

### GENÈVE: LÉGITIME DÉFENSE POUR DEUX POLICIERS

Les deux policiers genevois qui ont tiré et mortellement touché, le 22 avril dernier, dans un cinéma

de banlieue, un jeune homme de 20 ans muni d'un revolver de gros calibre qu'il avait braqué sur eux, ne seront pas poursuivis en justice. Telle est la décision rendue hier par la Chambre d'accusation.

Les deux policiers ont agi «licitement et en état de légitime défense putative», estiment les juges. Ils précisent que dans ce genre de cas «il faut voir comment les policiers se sont représentés la situation et non pas voir la situation après coup». En effet, il devait s'avérer, par la suite, que l'arme du jeune homme n'était pas chargée. (ats, ap)

## Dettes du parti socialiste Lacune comblée

Des mesures adéquates ont été prises pour qu'un cas tel que l'endettement du parti socialiste auprès de la Confédération ne se reproduise plus. Telle est en substance la réponse faite hier par le Conseil fédéral à une question du conseiller national Markus Ruf (AN, BE) qui s'inquiétait de ce problème.

Les salaires des membres du secrétariat du ps (ainsi que ceux du pdc) sont versés par l'intermédiaire du Département fédéral des finances. Le ps rembourse en principe au fur et à mesure. Ce qui ne s'est pas fait régulièrement et a conduit, en septembre dernier, à un découvert de 540.000 francs. Une dette remboursée sitôt l'affaire connue. Le cas, dévoilé par

les médias, a toutefois fait grand bruit. Et Markus Ruf de s'inquiéter du procédé:

- Tous les partis pourraient-ils faire de même avec leur secrétariat? Parfaitement, répond le Conseil fédéral.

- Le fait que le ps ait pu accumuler une dette de 540.000 francs, alors qu'en principe un plafond est fixé à 10.000 francs? C'est le contrôle des rentrées qui laissait à désirer, explique le Conseil fédéral. Qui précise encore que cette lacune a été comblée depuis. En fait, c'est le système entier qui va être amélioré et perfectionné, selon les termes du Conseil fédéral, pour que de tels événements ne se reproduisent plus.

(ats)

## Construction et accession à la propriété Près de trois milliards pour un crédit

Le Conseil fédéral souhaite encourager la construction de quelque 3500 logements par année de 1986 à 1990. Il a demandé à cet effet au Département fédéral de l'économie publique d'élaborer un message concernant un nouveau crédit de programme pour l'encouragement de la construction et l'accession à la propriété de logements d'un montant de 2,995 milliards.

Jusqu'à ce jour, deux crédits de programme ont déjà été accordés par le Parlement, qui ont servi à l'encouragement de quelque 21'000 logements. La demande dans ce domaine est tellement forte que la quote-part de crédit pour 1984 est épuisée et celle pour 1985 déjà totalement attribuée. C'est pourquoi le Conseil fédéral souhaite ouvrir un nouveau crédit de 2,995 milliards, répartis de la façon suivante: 520 millions pour des contributions non remboursables, 75 millions pour des prêts remboursables et

2,4 milliards pour des cautions et des engagements envers les banques. (ats)

## Aide aux victimes de la faim Des Suisses en Ethiopie

Le Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe (CSAC) s'est joint à l'action organisée par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et «Radio 24» au profit des victimes de la faim en Ethiopie. Le directeur du CSAC, M. Edouard Blaser, a expliqué samedi à «Radio 24» que des professionnels de la construction seraient dépêchés sur place pour construire, dans les délais les plus courts, des centres d'alimentation dans la province éthiopienne du Tigre. Du matériel sera également expédié dans ce pays. Selon «Radio 24», l'appel qu'elle a lancé sur ses ondes avait déjà rapporté 713.000 francs dimanche à 19 heures. (ats)

## Plainte contre la Radio-tv alémanique Les journalistes absous

Il n'y a eu aucune violation de la concession dans deux cas intéressant la Radio-télévision suisse alémanique (DRS) et qui avaient trait respectivement à l'entreposage de déchets radioactifs et aux tirs en campagne.

Ce jugement a été publié hier par l'Autorité indépendante d'examen

## Initiative des caisses maladie 300.000 signatures après deux mois

L'initiative populaire pour une assurance-maladie financièrement supportable, lancée par le Concordat des caisses maladie suisses, a abouti. Deux mois ont suffi pour dépasser les 300.000 signatures, a indiqué hier un porte-parole du Concordat. La collecte se poursuit.

L'initiative des caisses maladie maintient le système des assurances-maladie facultatives. Elle exige en revanche des mesures efficaces pour endiguer la hausse des coûts, une compensation appropriée des obligations sociales par les pouvoirs publics ainsi qu'une décharge des assurés à ressource modeste. (ats)

des plaintes en matière de radio-télévision.

La première émission, diffusée le 4 juin dernier, faisait le point au sujet de l'entreposage de déchets radioactifs, en dressant un historique. Le compte rendu a été jugé tendancieux et inexact sur les plans technique et scientifique. L'enquête de l'autorité de plainte n'a toutefois pas permis de corroborer ces griefs.

Elle a estimé que les simplifications auxquelles les journalistes ont procédé étaient nécessaires, notamment en raison du temps d'antenne restreint à disposition.

Deux reportages sur les tirs en campagne 1984 ont également fait l'objet de réclamations. L'autorité de plainte a cependant constaté que les critiques sur la valeur de la manifestation et les remarques positives dans ces émissions s'équilibraient. Elle a précisé qu'elle n'avait pas à se prononcer sur le choix du sujet, et qu'il fallait faire la différence entre ce qui enfreint la concession et ce qui peut donner lieu à contestation pour d'autres motifs. Ses conclusions, qui ne sont pas définitives, peuvent en principe faire l'objet d'un recours devant le Tribunal fédéral. (ats)

**ANTIQUITÉS**  
 J. et R. STEUDLER  
 Au service de  
**l'ESTHÉTIQUE et de l'AUTHENTIQUE**  
 Ventes - Evaluations - Achats  
 Ouvert tous les après-midi du mardi au samedi  
 Boulevard des Endroits 2 (au-dessus du Gymnase)  
 ☎ 039/26 52 49 - La Chaux-de-Fonds 86634


**Institut Evasion**  
 vous propose une  
**NOUVELLE MÉTHODE**  
 de traitement utilisant la conjugaison d'huiles essentielles, d'oligo-éléments et d'électro-stimulation pour tous les soins du corps et du visage.  
**Marinette Petoud**  
 Dipl. esthéticienne, visagiste  
 Av. Léopold-Robert 76  
 ☎ 039/23 45 45 28808

**dubois**  
 Radio, TV, Hi-Fi, vidéo  
 ☎ (039) 28 21 40 31643

**A Fr. 3800.- expertisée**  
**DATSUN CHERRY**  
 OU  
**PEUGEOT 305**  
 OU  
**GOLF GL**  
 OU  
**VW COCCINELLE**  
*Garage Willmann-Monnard*  
 Rue de la Serre 110  
 ☎ 039/23 46 88 32374

**BIJOUTERIE**  
**Baillod**  
 Daniel-JeanRichard 44 - 1er étage  
 La Chaux-de-Fonds, ☎ (039) 23 05 15

**Pierre-Yves GABUS SA**  
 Préparant pour juin nos prochaines  
**ventes aux enchères thématiques**  
**Hôtel des Bergues, Genève**




*Boudha en bronze vert, Japon XIXe, hauteur 225 cm, Fr. 56 664.-, prix record, toutes taxes comprises. Résultat de notre dernière vente à l'Hôtel des Bergues, novembre 1984*

Nous préparons plusieurs catalogues spécialisés comprenant: **Argentierie et bijoux, horlogerie, art de la Chine et du Japon, haute époque, tableaux, livres, mobilier, partitions musicales.**

Si vous désirez faire estimer ces divers objets, nos experts sont à votre disposition sans engagement de votre part  
**ARTS ANCIENS P.-Y. Gabus SA**  
 2022 Bevaix, ☎ 038/46 16 09

**Un cadeau original et pratique de la maison KAUFMANN** **Marché 8 est à coup sûr un cadeau qui fera plaisir !**

Jeudi 13 décembre **ouverture nocturne jusqu'à 22 h.**



Poissinière en cuivre      Réchaud en cuivre      Cache-pot en cuivre

**Si vous êtes indécis dans le choix de vos étrennes, pensez à nos chèques-cadeaux**

97368

**CUISINE 2001**  
 S. à r. l.  
 2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE  
 Tél. 038 57 19 00

**EXPOSITIONS de cuisines équipées**

**Visitez**  
 notre exposition, rue des Tilleuls 1

**Horaires:**  
 mardi 11, mercredi 12, jeudi 13, et vendredi 14 de 17 h à 19 h 30  
 samedi 15 de 10 h à 18 h

**Notre surprise**  
 En plus de nos prix déjà étudiés, nous accordons

**20%**

sur l'ensemble de nos 60 modèles de mobiliers aux multiples variations et sur les appareils ménagers **SIEMENS**

De plus, votre agencement, commandé durant la période jusqu'au 15.12.1984, sera installé, jusqu'en juin 1985, **AU PRIX 1984 !**

Devis sans engagement - Nous attendons votre visite... 87-259

**Idées cadeaux pour lui**



**RODOLPHE DEVILLE**  
 Cologne et après-rasage, 45 ml chaque **13.50**  
 Après-rasage 135 ml et savonnette 130 g **16.-**  
 Eau de cologne en spray 120 g, émulsion après-rasage 145 ml et gel bain-douche 100 ml **25.-**

**HATRIC**  
 Après-rasage 100 ml, savonnette 125 g et déo roll-on 50 ml **12.50**  
 Après-rasage 100 ml, bain-mousse 175 g et déo roll-on 50 ml **14.50**

**JEAN MARIE PASCAL**  
 Après-rasage 100 ml et savonnette 100 g **17.50**

**DENIM**  
 Après-rasage 100 ml et savonnette 150 g avec porte-savon **13.50**

**ABM**

44-600

## Confédération Suisse

# 4<sup>3</sup>/<sub>4</sub>% emprunt fédéral 1985-97 de fr. 250 000 000 environ

**Durée** 12/8 ans  
**Coupages** titres de 1000, 5000 et 100 000 francs et créances inscrites  
**Prix d'émission** sera fixé ultérieurement sur la base des souscriptions reçues  
**Souscription** jusqu'au 13 décembre 1984, à midi  
**Libération** 7 janvier 1985  
**Numéros de valeur** 015 605 pour les titres, 015 606 pour les créances inscrites

Le présent emprunt est émis selon le système des enchères. Le souscripteur indiquera sur le bulletin de souscription - en plus du montant désiré - le prix maximum (en pour cent, à la décimale près) qu'il est prêt à payer pour obtenir le montant souscrit. On peut présenter plusieurs bulletins de souscription avec des montants et des prix différents.

Les souscriptions qui ne dépassent pas 20 000 francs peuvent être présentées sans indication de prix. Elles seront intégralement satisfaites au prix d'émission.

Le prix d'émission correspondra au prix de la dernière offre retenue.

Faites vous conseiller par votre banque qui vous remettra le prospectus de l'émission et recevra vos souscriptions.

79-1387

## TROUVÉ

un marchand de meubles qui vend «en-dessous» des prix !  
Meubles Graber - Serre 116  
La Chaux-de-Fonds

A vendre

**Mitsubishi Cordia Turbo**  
avril 1984, 15000 km, accessoires, expertisée.

☎ 039/23 77 01 heures des repas 32310

**Homme d'affaires privé**  
**Entreprise de constructions**  
**d'une certaine importance**  
**Affaire immobilière**

Si vous disposez de Fr. 500 000.- et plus

Si vous exigez que votre argent vous rende un bon rapport

Si vous exigez des garanties valables

Si vous vous intéressez fermement à l'immobilier

Si vous êtes prêt à participer à un projet dès 1985 en Suisse romande

Nous vous offrons la possibilité de participer, sous forme de consortium, à un projet de réalisation d'un centre commercial qui abritera le premier centre de distribution en gros de ventes de vin en Suisse romande (au public).

Veillez nous écrire sous chiffre 4363 à My ofa, Orell Fussli Publicité SA, case postale, 1870 Monthey. Nous répondrons à tout intéressé dans les 48 heures.

143.343364

L'annonce, reflet vivant du marché

Emprunt en francs suisses



## The Tokyo Electric Power Company, Incorporated, Tokyo, Japon

The Tokyo Electric Power Company, Inc., est la plus grande société d'électricité privée du monde, aussi bien en ce qui concerne sa capacité de production que par ses ventes.

Au cours de l'exercice 1983/84 elle a vendu 149,3 milliards de kWh. En comparaison, la consommation finale suisse en 1983 s'est élevée à 38 milliards de kWh.

Avec ses 187 centrales, la Société dessert en énergie électrique près de 38 millions d'habitants.

The Tokyo Electric Power Company, Inc., a déjà émis deux emprunts publique en francs suisses.

Les engagements découlant des obligations de cet emprunt sont garantis par un droit préférentiel statutaire, conformément à la «Electric Utility Law» japonaise.

## 5 1/2% Emprunt 1985-93 de fr.s. 120 000 000

Prix d'émission: 100,25% + 0,3% timbre fédéral de négociation  
Durée: 8 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au

**13 décembre 1984, à midi**

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

**Taux d'intérêt:** 5 1/2% p.a.; coupons annuels au 10 janvier.

**Coupages:** Il ne sera délivré que des obligations de fr.s. 5000.- nom.

**Libération:** 10 janvier 1985.

**Remboursement:** Amortissement à partir de 1987 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Possibilité de remboursement par anticipation à partir de 1990 avec primes dégressives.

**Restrictions de vente:** Etats-Unis d'Amérique et Japon.

**Cotation:** Sera demandée à Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription. (Numéro de valeur 766.686)

Crédit Suisse	Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Union des Banques Cantoniales Suisses		

Nomura (Suisse) S. A.	Daiwa (Switzerland) S. A.	Mitsui Finance (Suisse) S. A.
The Industrial Bank of Japan (Suisse) S. A.	Yamaichi (Suisse) S. A.	LTCB (Suisse) S. A.

Handelsbank N.W.

Manufacturers Hanover (Suisse) S. A.

## IDÉES CADEAUX

**Rio Profi Programa.**  
Machine à café express avec moulin à café incorporé avec dispositif de dosage et distribution d'eau chaude ainsi que vapeur

NET SI **499.-**

### PROGRESS

**Aspirateur de voiture et de camping** avec accessoires, 2 modèles pour 12 et 220 V.

NET SI **115.-**

### KRUPS

**3 mix 4004 Combi.** Robot de ménage avec bras pivotant et touche à intervalle automatique, Travaille jusqu'à 2 kg de pâte

NET SA **109.-**

### TEFAL

**Grille-pain Vario.** Tôle d'acier vernie, côtés en isolant brun, centrage automatique, régulateur de brunissage, pour griller toutes les sortes de pain

NET SI **65.-**

CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES - ARMOIRES FRIGORIFIQUES - CONGÉLATEURS - MACHINES À LAVER LE LINGE ET LA VAISSELLE - LUSTRIÈRE - LAMPADAIRES - LAMPES DE TABLE

À DES PRIX NETS S.I.

Un cadeau sera remis pour tout achat à partir de Fr. 15.-

## NOCTURNES JUSQU'À 22 h.

JEUDI 13 ET JEUDI 20 DÉCEMBRE

Heures d'ouverture du magasin pendant les fêtes:

- 24 DÉCEMBRE 8 H À 12 H ET 13 H 30 À 17 H
- RÉOUVERTURE 26 DÉCEMBRE DÈS 13 H 30
- DU 31 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER FERMÉ
- RÉOUVERTURE 3 JANVIER DÈS 8 H

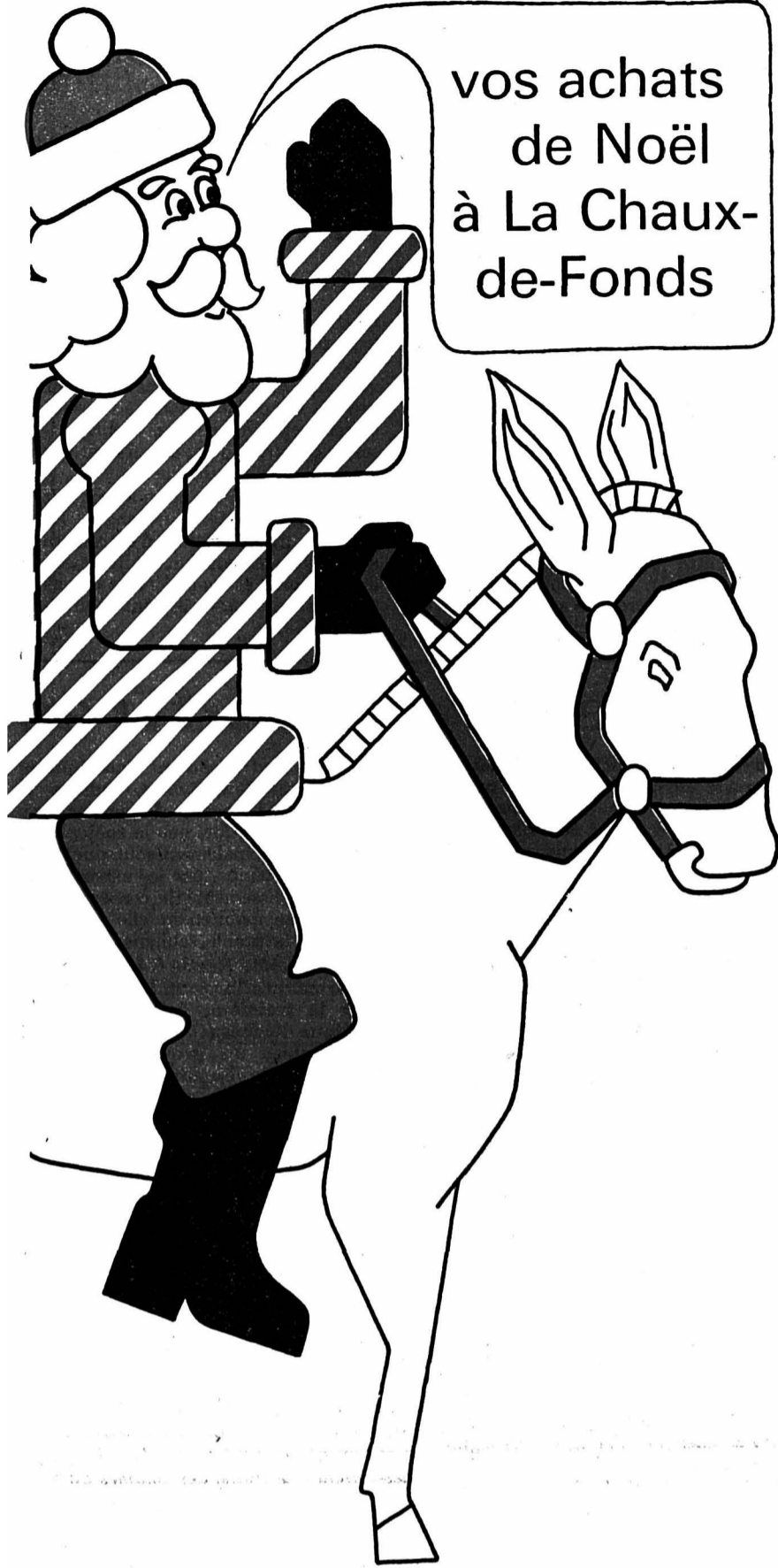
À VOTRE SERVICE 24 HEURES SUR 24

Dépannage en-dehors des heures de bureau, ☎ 039/23 10 17

## SERVICES INDUSTRIELS MAGASIN DE VENTE

COLLÈGE 33, ☎ 039/27 11 05





vos achats  
de Noël  
à La Chaux-  
de-Fonds



### Salon Métropole

Haute coiffure  
Serre 95, ☎ 039/23 37 75

Les nouvelles créations de coiffure vous sont faites par des spécialistes, qui les adopteront à chaque visage, soulignant votre personnalité. 31078

### EMPORIUM ORIENTAL



produits exotiques

Rue Numa-Droz 108, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 07 55

Pour les Fêtes de fin d'année sur commande

### Nos plats à l'emporter

Grand choix de vaisselle chinoise et japonaise 32283

### Un cadeau apprécié: Offrez un bon cadeau

Institut - Parfumerie

*Paramins*

40, avenue Léopold-Robert, ☎ 039/23 19 90 32248

## SANDOZ TAPIS

S. à r.l.

Sous les Arcades - Av. Léopold-Robert 53  
Téléphone 039/23 85 55

### NOVILON - VIVA

en 400 cm. de large.  
Prix normal de vente: Fr. 34.30 le m<sup>2</sup>

Notre prix boum **Fr. 19.90** le m<sup>2</sup>

### NOVILON - NOVA

en 400 cm. de large.  
Prix normal de vente: Fr. 37.- le m<sup>2</sup>

Notre prix boum **Fr. 22.90** le m<sup>2</sup>

**6.90**

le m<sup>2</sup> en 400 cm.  
Tapis aiguilleté, côtelé, dos mousse,

11 coloris en stock dont 5 en roulement en magasin

### Tapis Berbère Catania

avec légers défauts

Fr. 19.90 le m<sup>2</sup> notre prix **Fr. 14.-** le m<sup>2</sup>

Berbère 100% laine, 1080 g en 400 cm m<sup>2</sup> **Fr. 18.90**

Berbère chiné en 400 cm m<sup>2</sup> **Fr. 13.50**

### TAPIS DE MILIEU

60 x 110 cm **Fr. 17.50**

125 x 180 cm **Fr. 70.-**

165 x 235 cm **Fr. 115.-**

190 x 280 cm **Fr. 150.-**

240 x 340 cm **Fr. 230.-**

280 x 380 cm **Fr. 330.-**

### Passage: exemple:

100 x 380 **Fr. 98.-**

Toutes ces dimensions dans de nombreux coloris ! 31731

**offrez utile**

dés Fr. 155.-  
dés Fr. 68.-  
dés Fr. 29.50  
dés Fr. 69.- avec étui  
dés Fr. 24.-  
dés Fr. 74.-  
dés Fr. 298.-

**VISION 2000** Maîtres opticiens  
**von gunten**  
Av. Léopold-Robert 23, tél. 039/23 50 44, La Chaux-de-Fonds

## Du jamais vu !

### TV STEREO 67 cm

commande à distance, 4 ans de garantie tube

### prix jubilé Fr. 1690.-

## REICHENBACH

TV - VIDEO - Hi-Fi  
Av. Léopold-Robert 70 - ☎ 039/23 44 60  
SERVICE APRÈS-VENTE RAPIDE: 6 HEURES

**Livraison gratuite**

31654

Vos achats de Noël à La Chaux-de-Fonds

**Une soirée en ville**

## Nocturne

jeudi 13 décembre jusqu'à 22 heures

Rendez-vous avec vos commerçants

Baby-sitting  
Croix-Rouge, ☎ 039/28 40 50

**ivre**  
La Chaux-de-Fonds

**CARINE BOUTIQUE**  
des CADEAUX DE REVE!  
Mme ARNAUD  
Avenue Léopold-Robert 75

# Le bijou c'est nous

Avenue Léopold-Robert 57 - ☎ 039/23 41 42 - chèques fidélité

**BIJOUTERIE Mayer Stehlin**  
LA CHAUX-DE-FONDS



# MAGAZINE

# expression

## «Je suis le plus grand flûtiste de Pan du monde...» dit Simion Stanciu en plaisantant

Il se pourrait bien qu'il ait raison. S'il y a quelques autres joueurs de «nai» célèbres par le monde, Simion Stanciu, dit «Syrinx», sera sans doute celui qui sortira la flûte de Pan du «show biz» qui l'a accaparée dès son passage à l'Ouest.

Il vient de graver, en première mondiale, avec l'Orchestre de chambre de Lausanne, dirigé par Armin Jordan, le concerto pour flûte et orchestre No 1 KV 313 en sol majeur de Mozart, le concerto pour flûte et orchestre de Johann Quantz (Erato NUM 75 187 RC 350).

Stanciu dans Mozart, c'est l'anti babil. Son interprétation est celle d'un grand musicien qui, de tout son souffle, de tous ses silences, de toutes ses cadences, creuse son rôle, son ton est inattendu, ce n'est pas celui des autres, il a rejeté toutes les conventions et il cherche. Son

jeu n'est pas mode, pris entre les feux de la passion et de la logique, la sonorité est dense, presque compacte. Il faut plusieurs écoutes pour entendre, car l'on croit, d'abord, qu'Armin Jordan est ailleurs, pas concerné, et que l'orchestre piaffe dans les mouvements rapides, retrouvant ses habitudes dans les silences du soliste.

Dans le concerto de Quantz, l'instrument élu n'hésite pas à flirter avec ses congénères, l'interprétation nous mène par monts et par siècles jusqu'à l'âge du baroque, s'entoure de tout un univers de couleurs fragiles et savoureuses, parfaitement en accord avec le style baroque, les cordes, les vents enchâssant la flûte de Pan soliste, comme dans un écrin. Ce concerto est d'une étonnante beauté sonore.

Simion Stanciu ajoute une pierre de taille à son édifice.



Syrinx, lors de son récent concert chaux-de-fonnier. (photo Impar-Gladioux)

Mais alors, si vous jouez le concerto KV 313 de Mozart, le concerto en sol de Quantz, comment expliquez-vous le choix que vous faites, pour certains de vos disques ou de vos programmes de concerts, où vous jouez les œuvres rabâchées qui ont fait les grandes heures du «caf'conc'», de la variété. Je ne parle pas ici de folklore roumain, mais de pièces comme Czardas de Monti, par exemple.

Je ne peux pas me permettre de le savoir pour le moment. Quand on doit recommencer une carrière à zéro, quand on commence à jouer du nai dans le monde, on est obligé de jouer des musiques qui soient suffisamment connues, premièrement pour être engagé, puis pour que le public reconnaisse les qualités d'un jeu. Je suis arrivé en Suisse il y a quelques années, avec ma femme et ma fille. J'ai été obligé de reprendre tout au commencement. Pas de groupe folklorique. Ce ne fut pas facile. J'ouvre une parenthèse pour dire ma reconnaissance au gouvernement suisse qui nous a accueillis.

Je suis prêt à jouer les grandes œuvres classiques ou des composi-

tions originales pour flûte de Pan. René Oberson, compositeur à Fribourg, Jean Daetwyler, ont écrit pour moi. Indépendamment du fait que ces œuvres sont très difficiles à placer (comprenez à vendre aux organisateurs de concerts), il est encore plus difficile d'atteindre les gens de la musique classique.

J'ai souhaité, un jour, avoir une conversation avec Armin Jordan. Pour parler avec ce maître, personnellement, par téléphone, mieux vaut se lever tôt... il a des cerbères efficaces autour de lui.

Après deux rendez-vous manqués, il m'a reçu: «Le concerto de Mozart? jouez-moi quelques mesures de l'adagio, svp... j'ai très peu de temps.» J'ai joué. La tête dans les mains, Armin Jordan écoutait. Les mesures passaient... il ne m'a pas interrompu. D'accord, j'accepte de faire l'enregistrement, m'a-t-il dit à la fin!

Deux ans que ces démarches ont duré! Si, ce jour-là, Jordan avait refusé, j'aurais capitulé: je n'avais plus le courage de me battre.

Mon ardeur retrouvée, j'ai joué ensuite avec l'Orchestre de chambre de Winterthur, la «Suite roumaine» que j'ai écrite pour flûte de Pan et ensemble à cordes.

Prochainement je jouerai Vivaldi, avec les «Solisti veneti» dirigés par Claudio Scimone, puis avec les «Festival strings» sous la direction de Rudolf Baumgartner.

Comment travaillez-vous?  
Très dur, huit à neuf heures par jour. Face à une œuvre comme le concerto de Mozart, il faut penser à la forme, au son, au rythme.

Quel était votre environnement musical?

Mon père était musicien. Il a jugé bon que nous ayons, mes cinq frères et moi, une éducation musicale. J'ai travaillé au Conservatoire de Bucarest, violon, piano, composition. La chose la plus importante pour nous, c'était l'atmosphère de travail, une compétition permanente. C'est ce climat que j'essaie de recréer pour ma fille. Ces pièces dites «de variété», j'ai aussi des raisons intimes de les jouer, pour pouvoir le faire avec ma fille qui travaille le violon, par ailleurs, au Conservatoire de Fribourg.

Et puis j'aime apporter la musique à des gens qui ne s'en approcheraient pas d'eux-mêmes, faire connaître la musique aux jeunes est également une de mes passions.

Madame Stanciu joue-t-elle aussi du nai?

Non, par contre, elle en construit! Ma femme fait venir de l'étranger, le type de bambou adapté à cet usage. A la maison, vous trouverez des bambous partout: sur le balcon, ceux qui doivent s'humidifier un peu, dans les chambres ceux qui doivent sécher...

Est-ce Madame Stanciu qui accorde les flûtes?

Ce travail de terminaison me revient. La TV suisse alémanique a diffusé lundi 10 décembre, dans son magazine «Click», une émission consacrée à la construction d'une flûte de Pan.

D. de C.

## Les Américains veulent des «Happy end» ou le triomphe de Broadway

Chaque soir à 20 heures, le rideau se lève sur Broadway, centre légendaire de la comédie musicale. Au même instant, les orchestres dans les fosses des différents théâtres entament les succès où se pressent les spectateurs qui se veulent à la page: Comédies musicales qui ont pour noms: Chorus Line (10 années de carrière), Dream girl, Cat's, la Cage aux folles. Chaque soir, Broadway triomphe en même temps qu'un certain style de théâtre. Broadway fait partie du circuit traditionnel new-yorkais. Un congrès de criminologie se tient dans la ville eh bien la première soirée est consacrée à un Broadway show.

Tout cela ne veut pas dire que le théâtre new-yorkais est au mieux, au contraire. On trouve aujourd'hui d'un côté le luxe et les lumières de Broadway et, de l'autre, la grisaille du théâtre contemporain. Elle est bien loin la période faste des années soixantes (encore elle!) qui donna le jour au théâtre off animé par de jeunes amateurs partis en guerre contre le conformisme de Broadway accusé d'être réservé aux riches. Theatre off, dépassé un peu plus tard lui aussi par le théâtre off off à consonance résolument politique, directement inspiré de la guerre du Vietnam. Mais, en cette fin 84, les sources d'inspiration ne sont plus les mêmes, et le public ne suit plus. De quoi avoir des regrets lorsque l'on est auteur de pièces off off comme Ken-

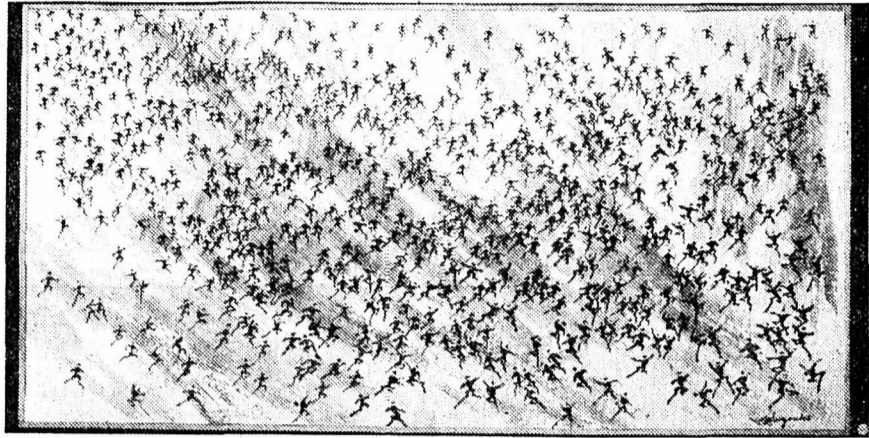
neth Bernard, l'un des maîtres en la matière. Kenneth Bernard, 50 ans, 12 pièces à son actif, professeur de littérature américaine, considère que c'est une hérésie que d'écrire pour le théâtre off off dans la conjoncture actuelle. Pour Bernard, l'explication de cette désaffection pour cette forme de création est simple: «Le public américain ne veut plus être dérangé, agressé, on veut manger son pop corn devant son écran ou en face de sa TV sans trop réfléchir et surtout aller se coucher sur une «Happy end». L'Américain ne croit pas à l'enfer». On nage en pleine guimauve et les feuilletons TV sont présentés tout au long de la journée en sont des joyaux.

Pour Kenneth Bernard, la pensée de gauche fort répandue il y a vingt ans est presque un accident et n'était motivée que par la guerre, mais l'épisode évanoui, les thèmes sont redevenus plus classiques, le théâtre politique s'est mis au ralenti. Les auteurs en vogue sont retournés vers des pièces plus lucratives ou encore se sont transformés en bons pères de famille avec métiers stables et maisons cossues dans le New Jersey. Les irréductibles, eux, savent ce qui les attend. Des obstacles pour trouver une salle, un producteur pour monter les pièces et un public. Kenneth Bernard avoue non sans une pointe d'humour qu'il s'est offert quelques bides retentissants: «Des soirées avec trois ou quatre spec-

tateurs dont ma femme!» Des pièces de Bernard la critique new-yorkaise dit qu'elles sont cauchemardesques, ironiques et désespérantes: Pas très Reaganien tout ça. Et comme cela arrive parfois c'est l'Europe qui s'intéresse à ce genre de théâtre. Bernard est joué en Italie et un journaliste a même écrit un livre sur son œuvre. Un auteur qui utilise la langue française pour certains de ses titres: «La justice» - «La fin du cirque». Bernard se considère comme un marginal. Elevé par sa grand-mère, il a immigré jeune à New York, catholique il a épousé une juive. Kenneth Bernard porte un regard très critique à l'égard de son prochain: «L'Américain vit dans un monologue permanent, il n'écoute pas ce que dit l'autre et ne se préoccupe d'ailleurs pas non plus de savoir si on l'écoute. Le monde extérieur n'existe pas pour lui». Bernard donne l'exemple des nouvelles à la TV. «Elles sont construites comme un show musical, on n'apprend rien de nouveau par rapport à ce qui est écrit dans la presse du matin et la partie réservée à l'étranger est infime.» Ultime constatation de cet auteur qui n'a pas l'intention pour autant de renoncer à sa passion: l'Américain est toujours habité par un rêve, celui de la dolce vita californienne: aboutissement d'une vie que Kenneth Bernard appelle le «Coucou dream». Un très bon titre pour une comédie musicale!

J.-F. Moulin.

## Exposition Ung No Lee au Club 44 L'Orient et l'Occident, un mariage rayonnant



Lors du vernissage de son exposition, l'artiste coréen Ung No Lee s'est donc prêté à quelques démonstrations de peinture orientale, donnant les clefs de cet art qui trouve aussi résonance profonde chez les amateurs occidentaux. (Voir notre édition du 19 novembre).

Même si l'œuvre du peintre peut être abordée en tant que simple expression plastique, les commentaires et exercices en ont, sans nul doute, enrichi la perception.

La calligraphie est donc le fondement de la peinture orientale, et là-bas, au bout du monde, chacun apprend donc d'abord à écrire. Tout commence, tout découle de cette écriture, devenant art de l'espace, art vivant, qu'on trace avec attention dans la tenue du pinceau, dans la préparation de l'encre, dans le choix du papier. Autant de préliminaires qui disent le sérieux de la chose, mais qui aussi, deviennent recueillement, patience. Après, il faut acquiescer le mouvement, savoir faire main légère ou pression lourde, doser l'encre au bout du pinceau, jouer de la porosité du papier.

Une fois cette technique maîtrisée et les signes d'écriture reproduits inlassablement, perce souvent la personnalité de l'écrivain, l'originalité qui fera de lui peut-être un artiste.

Avec ce savoir de signes calligraphiques, il aura le bagage pour tout exprimer. Par exemple, l'idéogramme signifiant «homme», en soi, allure humaine.

Après ce préambule, il devient passionnant de revoir les œuvres exposées de Ung No Lee et couvrant, aux cimaises du Club 44, trois périodes.

Il y a des signes répétés qui, ainsi donnent naissance à des rythmes, à des compositions, où la calligraphie s'efface. Il y a aussi, agrandis, alourdis, les mêmes signes d'écriture, devenant formes plastiques et aboutissant à une abstraction. Deux démarches intéressantes et qui ne sauraient se contenter de descriptions.

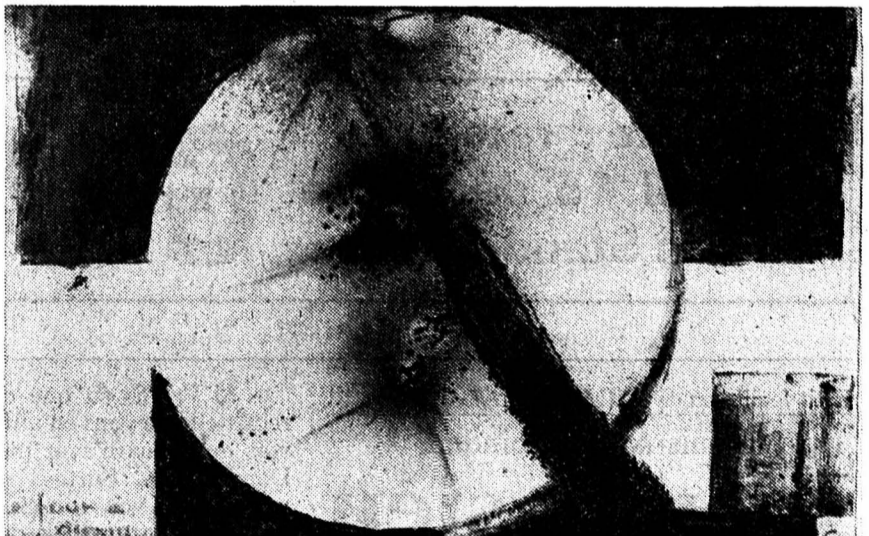
Mais, dans cette exposition, c'est la dernière période de l'artiste qui attire surtout l'attention.

Ces tableaux-là, avec une amorce au bas de l'escalier, occupent toute la galerie. Dès le premier regard, ils sont un environnement intrigant, multiplication complètement démesurée du même signe, danse infernale et incessante de petits personnages, inlassablement répétés. Il faut alors les prendre par zones, comme le peintre, les voir dans le périmètre restreint de chaque tableau. Ces ensembles de figurines, - petits bonshommes stylisés en quelques traits - parlent et expriment mille choses de la société. Ung No Lee dit les avoir peints comme dans un automatisme, ne réfléchissant guère à donner à chacun une expression, un mouvement particulier. Ce qui le guidait, c'était plus le rythme d'ensemble de chaque tableau, les ondulations qui naissent de la disposition des traits, des nuances de l'application de l'encre, voire des fonds de couleurs, balayant l'arrière-plan.

A les observer, pourtant, ces personnages annoncent chacun une vie propre, sorte d'exubérance aux mouvements très ludiques. On peut s'imaginer de ces grands rassemblements de foule, comme le départ de la Vaasa, on peut croire à des grandes villes perpétuellement en mouvement, on peut aussi n'y voir que des rythmes de traits, des volumes ainsi donnés, essentiellement plastiques. Et l'art de Ung No Lee est d'avoir puisé au plus profond de sa tradition, d'avoir utilisé sa connaissance avec un raffinement extrême, pour aujourd'hui, par-delà les distances, par-delà les cultures, et au-delà des modes, nous parler sans intermédiaire. La contemplation cèdera vite le pas à la méditation. (ib)

Club 44, Galerie d'art, jusqu'au 5 janvier 85, de 18 à 20 h. 30 du lundi au vendredi, de 17 h. à 20 h. 30 le samedi.

## Dioxine: impressionné par l'événement



Impressionné par l'événement, Eric Péter l'a immédiatement exprimé, créant spontanément une œuvre qui sert de rappel à l'art branché sur les choses de la vie. L'événement en question, c'est la destruction de la dioxine à Bâle. Eric Péter est un artiste amateur de La Sagne, souvent exposé dans les galeries de la région, chez le Dr Cibrario de La Chaux-de-Fonds singulièrement. Voici donc la reproduction (photo Impar-Gladioux) de cet instantané sensible (imp)

## Hans Erni: «Environnement - on administre, on ne gouverne plus»

«L'homme et son environnement», c'est le thème d'une exposition qui a ouvert ses portes, au Musée suisse des transports, à Lucerne. L'artiste Hans Erni, dont une série d'œuvres sont exposées, dans le cadre de cette manifestation, a déclaré, à propos de ce thème qu'il l'a préoccupé tout au long de son existence mais qu'il avait pris, de nos jours, une importance décisive vu sa situation alarmante - «Mon œuvre en est d'autant plus marquée», a-t-il déclaré.

A propos de la politique actuelle de nos autorités en matière d'environnement,

l'artiste a souligné qu'il avait pris l'initiative de lancer une affiche sur le dépérissement des forêts, celle du tronc d'arbre à tête humaine. Cette démarche coïncidait avec les premiers pas du Département de l'Intérieur vers la politique de l'environnement plus active. Mais la forme de gouvernement que connaît notre pays oblige ses responsables politiques à consulter tout le monde, pour éviter les oppositions. Il en résulte un manque de synthèse, une synthèse qui serait pourtant nécessaire à des décisions courageuses. On administre plutôt que l'on ne gouverne. (ats)

**Le Père Noël**  
s'arrête  
à La Chaux-de-Fonds  
mercredi 12 décembre  
dès 14 heures,  
sur le Pod

- Aujourd'hui, j'ai trouvé dans une gamme de montres sensationnelles:

**une montre de poche réveil à Fr. 53.-**

- Où ça ?  
- A

**L'ÉCHOPPE**

41, rue Jardinière  
☎ 039/23 75 00  
32287

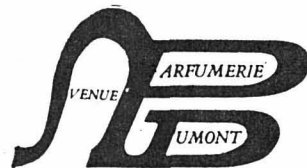
Bien sûr !

**Vaporisateur Step ou Marcel Frank**

pour le sac, le voyage ou la coiffeuse  
Métal verre ou cristal

Double chèques fidélité

+ cadeau de fin d'année



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

une seule adresse av. Léopold-Robert 53

un seul téléphone 039/237 337

le même personnel spécialisé 31975

**printemps**  
LA CHAUX-DE-FONDS

**TRAINING FLASH TEAM** coton  
coloris ciel et marine

**49.-**

Au 3e étage

**GRAND MARCHÉ DU VERRE**

dès

**-50**

la pièce  
26565

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

**De jolis cadeaux**

pour MESSIEURS

CHAPEAUX BOTTA

dernière forme du moment

CHEMISES KAUF, LIBERO, PROSPÉRO

CHEMISES RESISTO dans leur coloris mode

Novolux 2000, chemise qui ne se repasse pas

Pulls et gilets laine

Grand choix de cravates aux dessins modernes

TOUT POUR LA MODE MASCULINE

PYJAMAS SCHERRER - SCHIESSER

SOUS-VÊTEMENTS

JOCKEY, CALIDA, HOM, EMINENCE

Grand choix de parapluies

**Girardet**  
"AU TIGRE ROYAL"

Avenue Léopold-Robert 68

☎ 039/23 25 76



La Chaux-de-Fonds



Appareils ménagers  
Agencement de cuisine



Serre 90, ☎ 039/23 00 55  
2300 La Chaux-de-Fonds

Pierrot ménager

Une date à retenir  
Samedi 15 décembre  
Ancien Stand

**GRAND LOTO** de la Société Suisse des  
Employés de Commerce

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 51

Louis-Albert Zbinden

**L'emposieu**

Roman

Editions Mon Village SA, à Vulliens

Dombresson n'en revenait pas. Ainsi, ce jour-là, Marvier s'était retrouvé seul chez lui pendant de longues heures. On avait donc eu tout le temps de l'assassiner! Véronique l'avait trouvé mort en rentrant dans la nuit. C'était bien ce que Jérôme avait supposé.

- Avez-vous remarqué, demanda-t-il, quelque chose d'insolite dans son attitude? Vous dites pimpante, décidée, mais décidée à quoi?

- Je n'en sais rien. Disons qu'elle avait l'air d'une femme qui sait ce qu'elle veut. Maintenant, vous savez, le temps qu'elle sorte de l'automobile et entre dans la maison...

- Avez-vous une idée de ce qu'elle allait faire chez Leuba?

- Ça...

Le mot était court, mais Madame Jeandoteau avait l'air entendu. Un moment de silence s'installa entre eux, pendant lequel on entendit jouer au loin les petits Maspoli.

- Si j'avais su que cela vous intéressait, reprit-elle, je vous en aurais causé hier. Car je vois que vous n'avez pas renoncé, Monsieur Dombresson. Surtout soyez prudent! Il paraît qu'on vous fait grise mine à Vibrène. Ils peuvent être terribles quand ils s'y mettent, là-bas, oui, oui! Est-ce que vous auriez trouvé quelque chose?

- Marvier a été assassiné.

- Taisez-vous!

Sa bouche en demeurait béante. Sa figure avait repris sa maigreur. Elle lâcha ses mains sur ses jambes.

- J'espère au moins que vous avez une preuve de ce que vous dites.

- Une preuve formelle non, c'est pourquoi je cherche encore, mais j'ai assez de présomptions pour être affirmatif.

- Eh bien moi, dit-elle en reprenant son assurance, je vais vous dire: c'est impossible.

- Et pourquoi c'est impossible?

- Parce que ça ne se fait pas. Chez nous, on n'assassine pas. On a ses défauts, je sais jusqu'où les Vibrénois peuvent aller, mais pas jusque-là.

- Et la famille Mosimann, à La Chaux-du-Milieu, découpant le grand-père à la scie à bois...

- C'était dans le temps, c'est très loin tout ça!

Dombresson ne put s'empêcher de sourire. C'était beau cette femme défendant son pays. Il pensa que si elle avait été de Vibrène, Madame Jeandoteau lui eût été encore plus hostile que les autres.

- Je vous fais remarquer, dit-il, que Marvier n'était qu'un Jurassien d'adoption et que son meurtrier n'est pas forcément une personne du pays. Quelqu'un a pu venir de loin régler un compte, par exemple. A ce propos, n'auriez-vous pas aperçu il y a une douzaine de jours un petit homme, un inconnu avec une casquette?

- Je ne m'en souviens pas.

- Il est pourtant venu à Châtagne. Voici une douzaine de jours, il s'est rendu chez les Maspoli.

- Je ne vois pas tous les gens qui passent, vous savez! Et elle ajouta: «Ce serait lui?»

- Je n'ai pas dit ça, répondit-il.

A cet instant précis, une idée traversa l'esprit de Dombresson, qui mit dans son corps une force nouvelle. Il sut qu'il allait agir et frapper un grand coup. Quoi, où, comment? Il ne le savait pas encore, mais il était sûr qu'il le ferait. Prolongeant sa pensée, il dit à Madame Jeandoteau: «Quand on a commencé quelque chose, il faut l'achever, n'est-ce pas, et le plus vite sera le mieux.» Puis il ajouta: «C'est pourquoi vous m'obligeriez en

m'instruisant de tout ce qui pourrait vous revenir de cette affaire.»

- Je ne demanderais pas mieux, répondit-elle, mais je ne vois pas ce que je pourrais vous dire de plus.

- Marvier venait-il chez Leuba?

- Jamais. Vous savez, en quinze ans, je crois bien que je n'ai vu cet homme que deux ou trois fois. La dernière, c'était à la Pentecôte, au marché-concours.

- Et Bourquin?

- Celui-là, oui, oui. Il vient souvent. Ils sont liés. C'est le docteur qui lui a trouvé sa villa.

- Leuba n'est-il pas fiancé à sa fille Isabelle?

- On l'a dit.

- Et pourtant c'est Véronique qu'il a reçu chez lui lundi!

Madame Jeandoteau avait légèrement rougi. Elle avait compris ce que Jérôme voulait dire. Son visage se pinça un peu. Visiblement c'était un sujet sur lequel elle ne souhaitait pas s'étendre. Dombresson, au contraire, eut un sourire.

- Je vois, dit Madame Jeandoteau, que vous prenez les choses du bon côté.

- Excusez-moi, répondit-il, je pensais à autre chose, un souvenir...

(à suivre)



# Liquidation totale de fourrures

Autorisée par la Préfecture jusqu'au 6 mai 1985

## Rabais de 25 à 50%

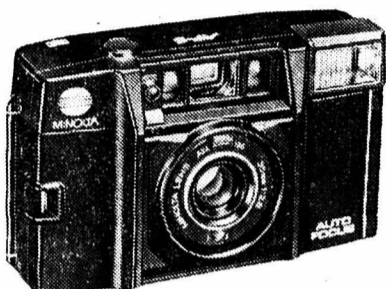
Les jeudis 13 et 20 décembre, NOCTURNES OUVERT jusqu'à 22 heures

*W. Hecklé*  
Fourreur spécialiste  
LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Neuve 2, ☎ 039/28 25 82

28944

## UNIPHOTO SA




**MINOLTA**  
**Durst**

Minolta AFS Fr. 328.-

**LA CHAUX-DE-FONDS:**  
Photo-Ciné Nicolet

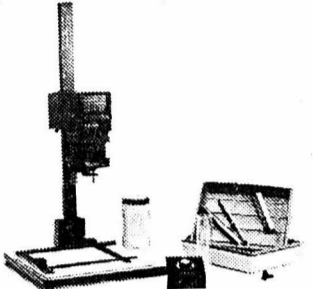
**LE LOCLE:**  
Photo-Ciné Curchod



Minolta XGM avec 2,0/50 mm Fr. 398.-

**SAINT-IMIER:**  
Photo-Ciné Moret

**CERNIER:**  
Photo-Ciné Schneider



Agrandisseur Durst dès Fr. 348.-  
87.445

Etes-vous à la recherche d'une

## jeune fille au pair?

Nous pouvons vous proposer maintenant une jeune Suisse allemande qui pourra débiter chez vous en avril. Elle vous aidera à temps partiel (24 à 28 h par semaine). Pendant son temps libre, elle fréquentera des cours. Pour plus de renseignements, téléphonez au 038 24 69 33

WIRZ

# LE PLUS GRAND SUCCÈS MONDIAL DES DIX DERNIÈRES ANNÉES: TOYOTA COROLLA. À PARTIR DE FR. 13 290.-.

Au cours des dix dernières années, la Toyota Corolla a été produite à plus de dix millions d'exemplaires. Les raisons de sa popularité sont évidentes: qualité, technologie des plus modernes et économie.

### La fougue jointe à l'économie: un atout de la technologie Toyota.

C'est une puissance appréciable de 57 kW (78 ch) DIN que fournit le moteur 1600 à quatre cylindres, arbre à cames en tête, culasse en

Consommation (normes OGE)	Corolla 1600 Sedan	Corolla 1600 automatique diesel	Corolla 1800 (normes ECE)
	Liftback		
cycle urbain	8,51	9,21	4,21 (à 90 km/h)
route	5,71	6,61	6,11 (à 120 km/h)
mixte	7,21	8,01	6,81 (en ville)

alliage léger et allumage transistorisé, sans rupteur, de la nouvelle Corolla. Cette voiture, qui roule à l'essence ordinaire, est un modèle de sobriété, grâce à son aérodynamisme étudié ( $C_x = 0,34$ ), à son poids systématiquement réduit et à l'étagement inédit de sa boîte à 5 vitesses.

### Un train de roulement de conception nouvelle.

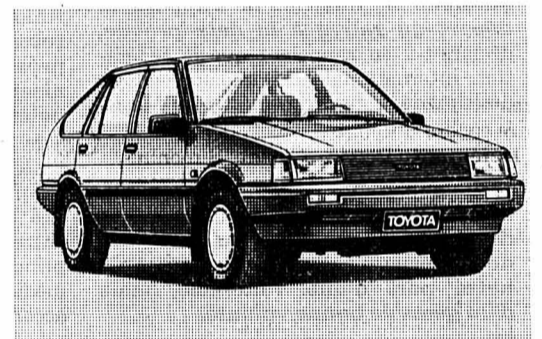
La nouvelle Corolla possède une suspension à roues indépendantes, à l'arrière comme à l'avant. Sa voie a encore été élargie, et son empattement, allongé. Il en résulte une tenue de route supérieure et un excellent confort. Elle a une direction à crémaillère, démultiplication variable et colonne de sécurité et un diamètre de braquage inférieur à 10 mètres.

### Traction avant et moteur transversal: gain de place.

Le moteur de la nouvelle Corolla est monté transversalement. Ses occupants bénéficient donc d'une habitabilité exceptionnelle (longueur intérieure: 181 cm). Autre nouveauté de la Corolla: la traction avant, qui lui donne un comportement routier supérieur, notamment sur route sinueuse et par mauvais temps.

### Un système de freinage de haute sécurité.

La Corolla est équipée d'un double circuit de freinage en diagonale, distinct par essieu, à disques devant et à tambours à rattrapage automatique de jeu derrière.



Corolla 1600 Liftback GL.

### Un équipement formidable, tout compris.

Toyota a pensé à tout: de la sécurité-enfants sur les portes arrière à la lunette arrière chauffante, en passant par les phares à halogène et l'économètre. La version Grand Luxe est plus richement équipée encore: radio à décodeur pour informations routières, montre à quartz numérique, deux rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur. Sans oublier le dossier de banquette rabattable en deux parties (y compris sur la Sedan) et le hayon s'ouvrant jusqu'au pare-chocs. La Liftback comporte en outre un essuie-lunette arrière à lave-glace, un béquet, etc.

Corolla 1600 Sedan DX, fr. 13 290.-.  
Corolla 1600 Sedan GL, fr. 14 390.-.  
Corolla 1600 Liftback GL, fr. 15 390.-.  
(Boîte automatique: plus fr. 800.-; toit ouvrant électrique: plus fr. 800.-)  
Corolla 1600 Coupé SR, fr. 16 190.-.

Pour rouler plus économiquement encore:  
Corolla 1800 Liftback GL diesel, 5 portes, 5 places, 1839 cm<sup>3</sup>, 43 kW (58 ch) DIN, 5 vitesses, fr. 16 790.-.

Corolla 1300 break DX, 5 portes, 5 places, fr. 13 890.-, 43 kW (58 ch) DIN, roues arrière motrices.

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR  
MULTI-LEASING TOYOTA  
TELEPHONE 01-495 24 95

# TOYOTA

Le succès par la technologie.

75-222

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-679311.

Corolla 1600 Sedan GL.



**Agences principales: La Chaux-de-Fonds:** M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45 – **Corgémont:** K. Lehmann, Garage Moderne, Tél. 032/97 11 74

**Agences locales: La Chaux-de-Fonds:** Tarditi, Tél. 039/28 25 28 – **Le Locle:** R. Brulhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 – **Saignelégier:** Ch.A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

# SPORTS

## En championnat de deuxième ligue de hockey sur glace Deux points précieux pour les Tramelots

● COURT - TRAMELAN 0-11  
(0-2 0-2 0-7)

Court a certainement livré samedi son meilleur match de la saison. Triste à dire lorsque l'on constate que les hommes de Beuret ont encaissé la bagatelle de onze buts.

Mais si l'on examine plus attentivement l'évolution du score, on voit également que ce n'est que tout à la fin de la partie que les joueurs locaux se sont effondrés. Auparavant, ils avaient surpris leurs fidèles supporters en se montrant par moments très offensifs. Et à

chaque fois ils se heurtaient à un gardien intraitable, Mast. Celui-ci est parvenu non sans efforts à préserver son invincibilité.

Mais les plus surpris ce furent certainement les Tramelots. Eux qui s'attendaient certainement ne rencontrer que peu de résistance ont dû bien vite déchanter. Certes, les hommes de Lanz ont rapidement ouvert le score puis pris un léger avantage, mais ensuite ils durent attendre plus de 20 minutes pour trouver à nouveau la faille. Ils ont dû se battre tout au long de la partie tant leur adversaire semblait décidé et au début du deuxième tiers surtout, croire en une éventuelle possibilité de victoire. Les Tramelots se posèrent d'ailleurs certainement bien des questions. Ils ne jouaient pas mal. Loin de là mais ils avaient une équipe en face.

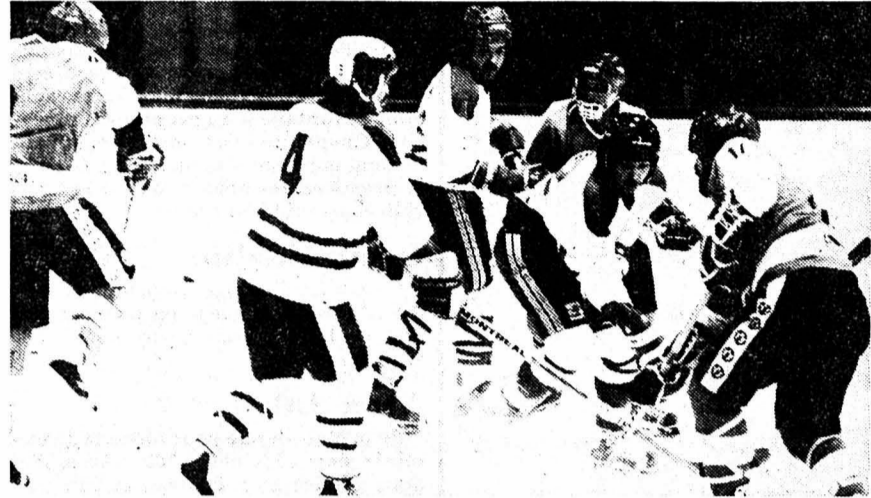
Finalement, durant la dernière période, ils trouvèrent le chemin des filets. Court n'en pouvait plus. L'ensemble de ces ingrédients fit que l'on a assisté à un match très intéressant samedi. A un match qui ne tourna pas trop vite à la démonstration.

**Court:** Mosimann; F. Freudiger (Kohler); W. Freudiger, Bueche; Geiser, Wuss, Charpié; Schneeberger, Petit, Schaar; Gerber, Beuret, Charpillot; Chaigat.

**Tramelan:** Mast; Moser, Voirel; Lanz, Muster; Maurer, G. Vuilleumier, Reber; Ross, Houriet, Weissaupt; Steiner, O. Vuilleumier, R. Vuilleumier; Zeller, Gagnebin.

**Arbitres:** MM. Imark et Schafroth.  
**Buts:** 1' Houriet 0-1; 5' Reber (Voirel) 0-2; 30' Weissaupt 0-3; 34' G. Vuilleumier (Moser) 0-4; 43' G. Vuilleumier (Reber) 0-5; 46' G. Vuilleumier (R. Vuilleumier) 0-6; 47' Weissaupt (Houriet) 0-7; 56' Ross (Lanz) 0-8; 57' G. Vuilleumier (Reber) 0-9; 58' Lanz (Zeller) 0-10; 59' Moser (Houriet) 0-11.

**Pénalités:** 5 fois deux minutes contre Court et 4 fois deux minutes contre Tramelan. (dm)



Les défenseurs de Court (maillots blancs) ont eu du travail plein les bras face aux Tramelots. (Photo dm)

## Nouvelle déconvenue pour les Delémontains Jusqu'à la mi-match et puis...

● DELÉMONT - TAVANNES 0-6  
(0-1, 0-3, 0-2)

C'est pratiquement sans coup férir que le HC Tavannes a remporté ce match mettant aux prises deux formations lutant déjà contre la relégation. Les Delémontains n'ont offert une résistance valable que jusqu'à la mi-match. Puis, le gardien Boivin a été contraint de capituler à deux reprises en l'espace d'une minute seulement. C'était la fin des espoirs des patineurs de la capitale jurassienne. Ceux-ci ont alors baissé les bras et Tavannes en a profité pour inscrire encore cinq buts.

**Delémont:** Boivin; Cuttat, Simonin; Lehmann, Schweizer; Horisberger, Lardon, Beyeler; Weber, Bauser, Jecker.

**Tavannes:** Ruch; Paroz, Gerber, Delémont, Boichat; Froidevaux, Piaget, Vorpe, Rohrbach, W. Bachmann, M. Bachmann; Germiquet, Boichat, Bangerter.

**Buts:** 2e Rohrbach, 30e Boichat, 31e W. Bachmann, 39e Froidevaux, 47e Froidevaux, 56e Germiquet.

**Arbitres:** MM. Rey et Schorp.

Notes: patinoire de Moutier. Blessé à la 3e minute, Rohrbach est remplacé par Germiquet à l'aile de la seconde ligne. 100 spectateurs.

**Pénalités:** 4 x 2' contre Delémont; 9 x 2' contre Tavannes. (rs)

### AUTRES RÉSULTATS

Court - Tramelan ..... 0-11  
Delémont - Tavannes ..... 0-6  
Le Locle - Montmollin ..... 7-2  
Les Joux-Derrière - Noiraigue ..... 1-3  
Le Fuet-Bellelay - Saint-Imier ..... 4-12

### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Saint-Imier	9	9	0	0	78-29	18
2. Noiraigue	8	7	0	1	44-19	14
3. Le Locle	8	5	1	2	37-29	11
4. Joux-Derr.	9	5	1	3	49-31	11
5. Université	8	4	1	3	30-34	9
6. Tavannes	9	4	0	5	48-36	8
7. Montmollin	10	3	1	6	37-55	7
8. Tramelan	8	2	2	4	37-35	6
9. Fuet-Bell.	8	2	2	4	30-43	6
10. Delémont	9	2	0	7	26-41	4
11. Court	8	0	0	8	10-74	0

## Coupe d'Europe Dernier qualifié

En éliminant Megève (14-1 et 15-5), le club finlandais de Tappara Tampere est le dernier à s'être qualifié pour le troisième tour de la Coupe d'Europe des champions, dont les rencontres auront lieu entre le 13 décembre et le 3 janvier. Les cinq vainqueurs de ce troisième tour, pour lequel le HC Davos est qualifié - les Grisons affronteront le tenant du titre, CSCA Moscou - seront qualifiés pour le tournoi final, qui sera organisé au Palais omnisports de Paris-Bercy à une date qui reste à fixer. L'ordre des rencontres du troisième tour:

**Davos - CSCA Moscou;** Tappara Tampere - Dukla Jihlava; Nimègue - AIK Stockholm; Bolzano - Cologne; Polonia Bytom - Dynamo Berlin-Est.

### Pour Davos

### Problèmes de dates

Le HC Davos et CSCA Moscou, qui doivent s'affronter pour le compte du troisième tour de la Coupe d'Europe des champions, n'ont pas encore réussi à s'accorder sur les dates des deux matchs. Ces rencontres doivent réglementairement se dérouler entre le 13 décembre et le 3 janvier. Il est toutefois peu probable que le match aller, prévu jeudi prochain dans les Grisons, puisse avoir lieu. Une situation à suivre. (si)

## Juniors élites Victoire choux-de-fonnière

**Elite A:** Coire - Arosa 9-0, Langnau - Kloten 9-5, Davos - Ambri-Piotta 4-13, Olten - Berne 5-3. - **Classement:** 1. Ambri-Piotta 14 matchs et 18 points; 2. Berne 15-18; 3. Langnau 15-18; 4. Kloten 15-17; 5. Coire 14-16; 6. Olten 15-14; 7. Arosa 13-11; 8. Davos 15-4.

**Elite B, groupe Ouest:** Bienne - Fribourg 2-4, Sierre - Berne 6-2, La Chaux-de-Fonds - Lausanne 9-7, Genève Servette - Lyss 7-5. - **Classement:** 1. Fribourg 16-26; 2. Bienne 15-21; 3. La Chaux-de-Fonds 15-17; 4. Genève Servette 14-14; 5. Lyss 15-12; 6. Sierre 15-12; 7. Berne 15-9; 8. Lausanne 15-9.

**Groupe Est:** Wetzikon - Dübendorf 6-11; CP Zurich - Zoug 2-4, Dübendorf - Bülach 5-6, Wetzikon - Rapperswil Jona 0-4, Langenthal - Herisau 1-2. - **Classement:** 1. Zoug 15-24; 2. Bülach 15-21; 3. Dübendorf 15-20; 4. Herisau 15-18; 5. Langenthal 15-10; 6. CP Zurich 15-10; 7. Rapperswil 15-9; 8. Wetzikon 14-5. (si)

## Full-contact

### Les combattants choux-de-fonnières en vue

Une affiche prometteuse; des combats de qualité; un nombreux public conquis: une fois encore, la boxe américaine a confirmé son extraordinaire succès populaire en France voisine.

Trois boxeurs choux-de-fonnières avaient tenu à répondre favorablement à l'invite du club organisateur, malgré la cote plus que respectable de leur adversaire. Tous trois défendirent avec honneur la réputation grandissante de la salle du Rocher.

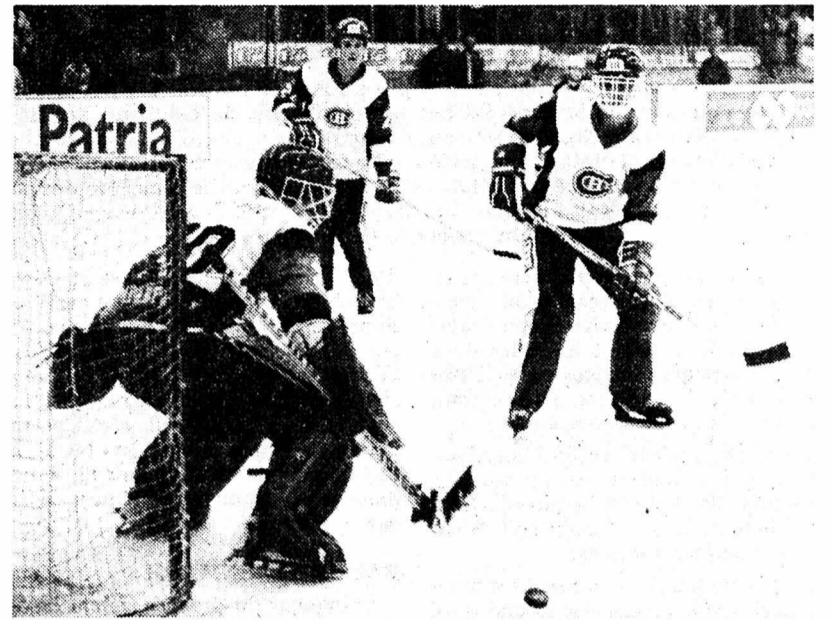
Man. Brühlart (1966), qui confirme à chaque sortie qu'il est un très sérieux espoir, ne fut battu que de justesse (2 juges contre 1) par David Youf, un brin plus expérimenté.

Patrick Pirren (1961), grâce à un punch remarquable, expédia son adversaire Ali Foughani au tapis lors de la troisième et dernière reprise d'un combat longtemps indécis.

Lorenzo Manfredonia (1964) fut battu d'une courte longueur (2 juges contre 1) par Patrice Prianbar à l'issue d'un excellent échange qui suscita l'admiration générale du public.

Excellente propagande pour un sport qui chez nous acquiert aussi, lentement mais sûrement, ses lettres de noblesse. (gk)

## Le HC La Chaux-de-Fonds ce soir à Villars Un dernier déplacement périlleux



Alain Amez-Droz (à gauche), Jacques Mauron et Sylvain Lengacher (à droite) vont au devant d'une tâche difficile avec leurs coéquipiers ce soir à Villars. (Photo archives Schneider)

La difficile série touche à sa fin. Ce soir, le HC La Chaux-de-Fonds entreprendra le dernier déplacement périlleux de l'année en prenant la route de Villars.

Les Vaudois, après leur exploit de samedi où ils ont contraint Martigny au match nul, attendent de pied ferme la troupe neuchâteloise. Ils vont tout mettre en œuvre pour l'obliger à capituler. Pour eux, l'échéance est extrêmement importante. En cas de victoire, ils se maintiendraient dans le sillage des Chaux-de-Fonnières et des Octoduriens.

Du côté des Mèlèzes on a conscience de l'enjeu. Les propos de Pierre-Alain Amez-Droz, résumant parfaitement bien la situation devant laquelle sont placés les Stehlin, Mouche, Mauron, Rettenmund et autre Caporosso. «Ce sera sans doute le match le plus difficile de la saison», nous a affirmé le capitaine choux-de-fonnier. «Si nous gagnons, nous aurons un pied en finales de promotion. J'en suis convaincu. Ce soir dans la station vaudoise, il s'agira de se montrer déterminé, discipliné et surtout d'y croire».

Pour ce difficile déplacement, le mentor choux-de-fonnier Jan Soukup pourra compter sur tout son contingent à l'exception de Jean-Bernard Dubois actuellement au service militaire. Il alignera la même équipe qui a battu Monthey vendredi dernier sur le score de 5 à 0.

Cette rencontre entre Vaudois et Chaux-de-Fonnières constituera le choc de cette première soirée du second tour. Les autres favoris, Martigny et Lausanne, qui rencontreront respectivement Forward Morges et Neuchâtel devraient normalement, facile-

ment, glaner deux points supplémentaires.

Quant à Fleurier, il se rendra demain à Monthey. Une belle occasion pour les Vallonniers de renouer avec la victoire après deux défaites consécutives face à Champéry et Lausanne.

### FRIBOURG - BIENNE EN LNA

En LNA, la 20e ronde ne devrait pas bouleverser le classement actuel. En effet, Arosa qui recevra Lugano et Davos qui accueillera Coire devraient fêter une nouvelle victoire. Ce soir, les regards se tourneront avant tout du côté de Fribourg où le club local affrontera Bienne. Une confrontation qui a toujours tenu ses promesses. M. D.

### Au programme

**LNA**

Arosa - Lugano	20.00
Davos - Coire	20.00
Fribourg - Bienne	20.00
Langnau - Kloten	20.00

**LNB**

Rapperswil - Olten	20.00
Bâle - Wetzikon	20.00
Dübendorf - Langenthal	20.00
Herisau - Zoug	20.00
Sierre - Viège	20.00
Ambri-Piotta - Berne	20.15
GE Servette - Zurich	20.15

### PREMIÈRE LIGUE

Lausanne - Neuchâtel	20.00
Villars - La Chaux-de-Fonds	20.00

**Demain soir**

Champéry - Sion	20.15
Forward Morges - Martigny	20.00
Monthey - Fleurier	20.15

La rencontre Marly - Meyrin se déroulera le 20 décembre prochain.

## Demi-finale mondiale de boxe à Paris Acariès vainqueur par disqualification

Au Palais omnisports de Paris-Bercy, le Français Louis Acariès a remporté l'officielle demi-finale mondiale des super-welters (version WBA) qui l'opposait à l'Américain Davey Moore. L'ancien champion d'Europe des poids moyens s'est imposé par disqualification à la fin de la neuvième reprise d'un combat prévu en douze.

L'Américain a été disqualifié pour

avoir frappé après le gong au terme de la neuvième reprise. A ce moment, il possédait encore un léger avantage aux points, mais il commençait à accuser la fatigue face à un adversaire menant très bien son combat.

Après une première reprise équilibrée, Moore avait pris un léger avantage dans le deuxième round en marchant constamment sur le Français.

L'Américain enlevait le troisième round car, en dépit d'un très grand déchet dans sa boxe, il touchait plus souvent que le Français, lequel se contentait de contrer du gauche.

L'Américain continuait à conduire le combat mais, à la cinquième reprise, il était touché d'un uppercut au menton. Le Français poursuivait sur sa lancée et combattait ainsi la plus grande partie de son retard.

Le rythme baissait légèrement dans les rounds suivants mais l'Américain, bien qu'un peu moins actif, conservait un léger avantage lorsque, après que le gong annonçant la fin du neuvième round eut retenti, il expédiait un direct du droit au visage qui déséquilibrait le Français.

L'arbitre n'hésitait pratiquement pas. Alors que des projectiles commençaient à tomber sur le ring, il prononçait la disqualification de l'Américain. (si)

## Coupe du monde de tennis à Düsseldorf La Suisse rate le coche

Le numéro un du tennis mondial l'Américain John McEnroe, sera à nouveau au départ de la 8e édition de la Coupe du monde par équipes, du 20 au 26 mai prochain à Düsseldorf, dotée de 500.000 dollars, ont annoncé les organisateurs.

McEnroe avait déjà conduit l'équipe américaine à la victoire dans cette Coupe du monde, en mai dernier. Les organisateurs espèrent que le second élément de l'équipe américaine sera Jimmy Connors (3e au classement mondial) qui a donné son accord verbal.

Sept équipes sont d'ores et déjà qualifiées. La Suisse a raté le coche pour un petit point. Le critère de

qualification était le classement ATP au 10 septembre 1984. Or Heinz Günthardt (32e) et Zoltan Kuharsky (60e) ont été devancés par les Indiens Ramesh Krishnan (45e) et Vijay Amritraj (46e).

La Liste des équipes qualifiées est la suivante: Etats-Unis (John McEnroe, Jimmy Connors ou Jimmy Arias); Suède (Mats Wilander, Henrik Sundström ou Anders Jarryd); Tchécoslovaquie (Ivan Lendl, Tomas Smid); Australie (Pat Cash, Paul McNamee); Espagne (Juan Aguilera, José Higueras); France (Henri Leconte, Thierry Tulasne); Inde (Ramesh Krishnan, Vijay Amritraj). (si)

# SPORTS

## Pirmin Zurbriggen s'impose lors du slalom spécial de Sestrières Tous les terrains lui sont bons!

Etonnant Pirmin Zurbriggen. Après sa victoire, la semaine dernière, dans le Super-G de Puy-Saint-Vincent, le détenteur de la Coupe du monde avouait que son plus cher désir, cette saison, était de remporter une descente. Lundi, à Sestrières, où le Cirque blanc se retrouvait huit jours plus tard pour y disputer un nouveau slalom spécial (en remplacement de celui qui aurait dû avoir lieu à Kransjka Gora), il a triomphé dans une spécialité où son meilleur classement jusqu'ici était une quatrième place (Courmayeur en 1983), le Haut-Valaisan a ainsi démontré qu'il était bel et bien le skieur le plus complet de sa génération. Et qu'il était aussi le plus sérieux prétendant à sa propre succession au palmarès de la Coupe du monde

En s'imposant pour la première fois en slalom, Pirmin Zurbriggen a du même coup signé sa dixième victoire en Coupe du monde. Il a rejoint ainsi les deux skieurs helvétiques les plus titrés, Peter Müller et Bernhard Russi, qui comptent tous deux dix succès également.

A Sestrières, le coureur de Saas-Almagell a réussi une deuxième manche exceptionnelle, un peu comme le Gustavo Thöni de la belle époque ou le Stenmark des dernières saisons.

Cinquième temps de la première manche, Zurbriggen a négocié le second tracé à la perfection, battant nettement tous ses rivaux dans un style d'une pureté extraordinaire. Sans jamais donner l'impression de se retrouver en déséquilibre, il a retourné de façon particulièrement brillante la situation à son avantage.

Finalement, dans ce deuxième slalom de la saison, couru comme le premier sur les hauts de Sestrières, où il avait dû se contenter du 14e rang huit jours plus tôt, Pirmin Zurbriggen l'a emporté assez nettement (83 centièmes de seconde) sur l'Italien Paolo de Chiesa, déjà troisième sur ce même parcours lors de l'ouverture de la saison.

Les Italiens ont d'ailleurs laissé une nouvelle fois une excellente impression. En effet, derrière de Chiesa, Ivano Eda-

lini a pris la troisième place et Oswald Totsch, le gagnant du slalom des World Series en novembre, la quatrième. Avec encore Robert Erlacher, huitième, l'équipe transalpine a classé quatre des siens parmi les dix premiers, confirmant s'il en était besoin qu'elle serait particulièrement redoutable sur ses terres, lors des championnats du monde de Bormio, dans les disciplines techniques en tout cas.

### PAUVRE STENMARK

Vainqueur du premier slalom de Sestrières, deuxième du Super-G de Puy-Saint-Vincent, Marc Girardelli aura subi cette fois son deuxième échec consécutif après celui enregistré dans le géant disputé dans la station des Hautes-Alpes. Alors qu'il était crédité d'un très bon temps intermédiaire, dans la première manche, l'Autrichien du Luxembourg devait en effet connaître l'élimination.

Mais sa situation apparaît bien moins dramatique que celle d'Ingemar Stenmark. Pour sa troisième course de la saison, le Suédois, recordman des victoires en Coupe de monde, a connu son troisième échec. Et, avant d'être éliminé sur le deuxième tracé, Stenmark n'avait guère convaincu dans la première manche, au terme de laquelle il n'arrivait qu'en quatorzième position.

### JULEN SIXIÈME

Outre la victoire de Zurbriggen, qui a pris la tête de la Coupe du monde, la Suisse, dans une spécialité où elle a connu bien des problèmes ces dernières années (le dernier succès d'un Suisse remontait à 1979 avec Peter Lüscher à Garmisch), a eu encore le privilège d'enregistrer la sixième place de Max Julen. Le champion olympique de slalom géant aura mis à profit l'avantage qui constituait pour lui à s'élancer du premier groupe pour la première fois de sa carrière en slalom.

Cinquième de la première épreuve disputée à Sestrières, Martin Hangl n'est pas parvenu par contre cette fois à récidiver. Quant à Joël Gaspoz, il se



Grâce à cette nouvelle victoire, Pirmin Zurbriggen a pris la tête de la Coupe du monde. (Bélino AP)

retrouva éliminé après trois portes seulement tandis que Jacques Lüthy a de nouveau été à la peine. A noter enfin que l'Autrichien Robert Zoller avait signé le meilleur temps de la première manche avant de se retrouver relégué en septième position au classement final de ce slalom, couru dans de bonnes conditions.

**Slalom spécial de Sestrières:** 1. Pirmin Zurbriggen (S) 96"02. 2. Paolo de Chiesa (It) à 0"83. 3. Ivano Edalini (It) à 0"92. 4. Oswald Totsch (It) à 1"02. 5. Andreas Wenzel (Lie) à 1"04. 6. Max Julen (S) à 1"22. 7. Robert Zoller (Aut) à 1"34. 8. Robert Erlacher (It) à 1"46. 9. Bojan Krizaj (You) à 1"71. 10. Petar Popangelov (Bul) à 1"78. 11. Rok Petrovic (You) à 1"83. 12. Didier Bouvet (Fr) à 2"44. 13. Thomas Cerkovnik (You) à 2"53. 14. Franz Gruber (Aut) à 2"59. 15. Chiaki Ishioka (Jap) à 2"65. **Puis les autres Suisses:** 24. Jacques Lüthy à 4"61. 33. Hans Pieren à 6"0. (si)

### Coupe du monde

**MESSIEURS, général:** 1. Pirmin Zurbriggen (Sui) 64 points; 2. Robert Erlacher (Ita) 50; 3. Marc Girardelli (Lux) 45; 4. Paolo De Chiesa (Ita) 35; 5. Martin Hangl (Sui) 31; 6. Richard Pramotton (Ita) 29; 7. Oswald Totsch (Ita) 26; 8. Max Julen (Sui) et Ivano Edalini (Ita) 24; 10. Thomas Bürgler (Sui) 22. **Par nations:** 1. Suisse 365 (messieurs 154, dames 211); 2. RFA 226 (39 et 187); 3. Italie 224 (178 et 46); 4. Autriche 128 (52 et 76); 5. France 95 (15 et 80). (si)

### Nouveau programme féminin

Le programme de la Coupe du monde féminine de ski alpin a encore subi des modifications. Ce ne sont certainement pas les dernières mais, pour l'heure, le calendrier mis au point lundi matin à Davos se présente ainsi:

**Vendredi 14 décembre:** slalom géant à Madonna di Campiglio.

**Samedi 15:** Slalom spécial à Madonna di Campiglio.

**Mardi 18:** descente à Santa Caterina (au lieu du 13).

**Vendredi 21 et samedi 22:** descente et slalom géant à Altenmarkt. (si)

### Boxe

### Chez les plume Un nouveau champion du monde

Le surprenant Ghanéen Azumak Nelson (26 ans) est devenu, à San Juan de Porto-Rico, le nouveau champion du monde des plume (version WBC), en battant le Porto-Ricain Wilfredo Gomez, détenteur du titre, par k.o. à la onzième reprise d'un combat prévu en douze.

Alors que les deux boxeurs avaient pratiquement fait jeu égal pendant les dix premières reprises, Azumak Nelson, plus frais physiquement, a d'abord cueilli Wilfredo Gomez d'un sec direct du droit au menton, l'expédiant une première fois au tapis, avant de le mettre k.o. d'une foudroyante série des deux mains à une seconde de la fin du onzième round. (si)

### Laciar sur la route de Montero

L'Argentin Santos Laciar a conservé son titre de champion du monde des poids mouche (WBC) en battant le Panaméen Hilario Zapata aux points, à Buenos Aires. Le prochain adversaire de Laciar devrait être désormais le champion de France Antoine Montero, devenu le principal challenger après sa victoire du 30 novembre à Grenoble face Jorge Cano. (si)

## I interviews

### Paolo De Chiesa

Encore deuxième, c'est vrai. Pour la quatrième fois. Mais j'arriverai bien un jour à l'emporter. Si je ne me suis pas imposé aujourd'hui, c'est peut-être parce que la deuxième manche ressemblait davantage à un géant qu'à un slalom. Cinquante-trois portes seulement avaient été disposées au lieu de 60 dans la première, les deux pistes et la dénivelation étant identiques.

### Ivano Edalini

Ce qu'a fait Zurbriggen aujourd'hui, c'est fou... Peut-être aurais-je pu terminer plus près de lui si j'avais mieux skié sur le second tracé.

### Max Julen

Je m'étais donné pour objectif de terminer entre les 5e et 10e places. J'ai donc réalisé mon contrat, et j'en suis très content. En ce qui concerne Zurbriggen, son succès constitue une grosse surprise, même pour nous, les Suisses.

### Pirmin Zurbriggen

Aujourd'hui, c'était mon jour. Jamais par le passé je n'avais skié comme cela en slalom, même si j'ai commis quelques petites fautes dans la première manche. Je sais désormais que je peux m'imposer dans cette discipline et c'est important moralement. En ce qui concerne la Coupe du monde, je ne fais pas de pronostic, même si c'est avec quelque satisfaction que j'ai marqué 25 points aujourd'hui...



## G gains

### SPORT-TOTO

2 x 13	Fr.	22 684,95
39 x 12	Fr.	1 163,35
458 x 11	Fr.	99,05
3 715 x 10	Fr.	29,20

### TOTO-X

1 x 5 + cpl.	Fr.	9 355,15
52 x 5	Fr.	719,65
1 365 x 4	Fr.	20,55
17 443 x 3	Fr.	3,20

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 120.000.-

### LOTTERIE SUISSE À NUMÉROS

3 x 6	Fr.	172 557,75
6 x 5 + cpl	Fr.	33 333,35
298 x 5	Fr.	1 737,15
13 222 x 4	Fr.	50,-
183 824 x 3	Fr.	5,-

### PARI MUTUEL ROMAND

#### Rapports

#### Course française:

Trio		
Ordre	Fr.	3 113,10
Ordre différent	Fr.	1 029,25
Quarto		
Ordre, cagnotte	Fr.	1 553,10
Ordre dif. cagnotte	Fr.	1 035,45
Loto		
7 points, cagnotte	Fr.	2 688,90
6 points	Fr.	307,05
5 points	Fr.	17,55
Quinto, cagnotte	Fr.	4 523,10

### Changements de programme à la TV romande

9 h. 55 Ski alpin. Coupe du monde, slalom géant messieurs, 1re manche. Commentaire Jacques Deschenaux, en Eurovision de Sestrières.

12 h. 00 Midi-Public

12 h. 25 Ski alpin. Coupe du monde, slalom géant messieurs, 2e manche. Commentaire Jacques Deschenaux, en Eurovision de Sestrières.

13 h. 00 Midi-Public.

## Deuxième épreuve de la Coupe du monde de saut Et de deux pour l'Autrichien Andreas Felder

L'Autrichien Andreas Felder a effectué un retour au premier plan étonnant, remportant les deux premiers concours Coupe du monde de la saison, à Thunder Bay, au Canada.

Agé de 22 ans, Felder n'avait obtenu qu'un seul point en Coupe du monde la saison passée (une 15e place). Il y a deux ans, il avait été victime d'un grave accident routier qui lui avait valu de multiples fractures à la jambe droite. «Mais, je n'ai jamais douté de mon retour au premier plan», devait-il déclarer après son double succès canadien.

A la troisième place des deux concours, son compatriote Ernst Vettori, 20 ans, a démontré une même constance. Hier, sur le tremplin de 90 m., Vettori a même réalisé le meilleur saut absolu (123 m.). Régulière aussi, la Finlande. Samedi, sur le petit tremplin, ce fut à

Pentti Kokkonen, 30 ans, de monter sur la deuxième marche du podium, le lendemain à Jari Puikkonen, 25 ans, sur le grand tremplin. Champion olympique au tremplin des 90 m., un autre Finnois, Matti Nykaenen, montre déjà le bout de son nez en terminant sixième et quatrième.

Tant samedi que dimanche, les quatre Suisses en lice à Thunder Bay n'ont manqué que de peu une place parmi les quinze premiers. Samedi au petit tremplin, Pascal Raymond avait terminé 17e et Fabrice Piazzini 22e, avec des sauts respectifs de 82 et 83 et de deux fois 81 mètres. Dimanche sur le grand tremplin, Raymond a pris la 16e place, ses compatriotes obtenant les 20e (Christian Hauswirth), 28e (Fabrice Piazzini) et 39e rangs (Gérard Ballanche).

**Saut de Coupe du monde au grand tremplin, à Thunder Bay (Ca): 1.**

Andreas Felder (Aut) 233,2 points (120,5 m. + 120 m.); 2. Jari Puikkonen (Fin) 225,6 (120 + 119); 3. Ernst Vettori (Aut) 221,1 (113,5 + 123); 4. Matti Nykaenen (Fin) 218,7 (121 + 117); 5. Jiri Parma (Tch) 216 (114,5 + 118); 6. Pavel Ploc (Tch) 211,9 (119,5 + 114); 7. Pentti Kokkonen (Fin) 209,0; 8. Halvor Persson (No) 208,0; 9. Miran Tepes (You) 202,5; 10. Peter Rohwein (RFA) 199,6.

**Classement de la Coupe du monde après deux épreuves:** 1. Felder (Aut) 50 points; 2. Puikkonen (Fin) 32; 3. Vettori (Aut) 30; 4. Kokkonen (Fin) 29; 5. Nykaenen (Fin) 22; 6. Ploc (Tch) 19; 7. Ulaga (You) 15; 8. Parma (Tch) 14; 9. Richards (Can) 10; 10. Persson (No) et Rohwein (RFA) 8. (si)

### Les courses du Brassus à Davos

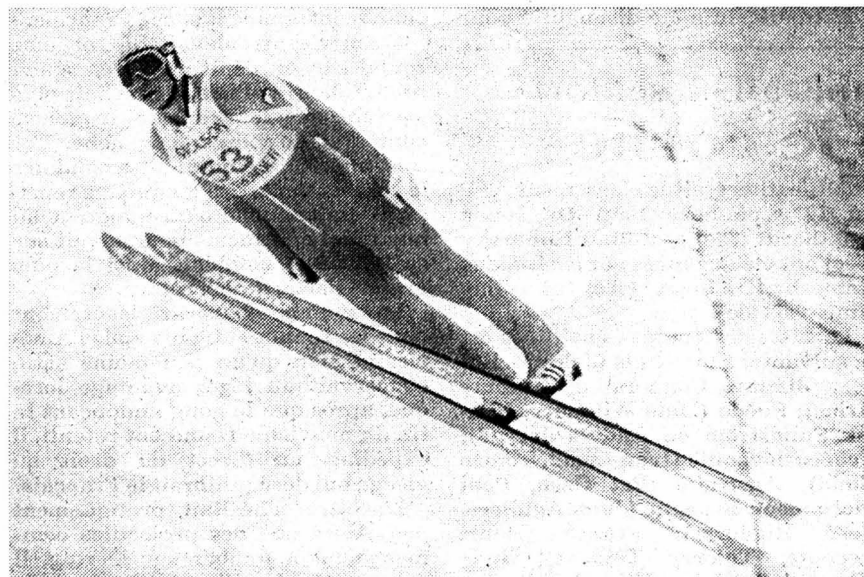
La neige attendue n'étant pas tombée, les organisateurs du Brassus ont été contraints de renoncer à organiser les deux épreuves de Coupe du monde de fond prévues pour ce week-end. Ils espèrent maintenant que les conditions d'enneigement seront meilleures en février prochain pour leur concours de saut (10 février).

La relève a été assurée par Davos, qui mettra bien sûr également sur pied les épreuves de la Coupe du monde féminine prévues pour la semaine prochaine.

Le programme davosien se présente désormais ainsi:

**Samedi 15 décembre:** fond 30 km. **Dimanche 16 décembre:** relais 4 x 10 km.

**Mardi 18 décembre:** fond féminin 10 km. **Mercredi 19 décembre:** relais féminin 4 x 5 km.



Andreas Felder: un magnifique retour au premier plan. (Bélino AP)

# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
Fleurier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83  
Tramelan (032) 97 54 47  
Saint-Brais (066) 58 41 55

# la voix d'une région

# R

## regard

### Digérer la Transjurane

Les Jurassiens ont approuvé le principe de construire la Transjurane. Au niveau politique, certains partis avaient jugé inutile de consulter le peuple. Grossière erreur. Car si cette consultation n'a en rien modifié la trajectoire du dossier, il a permis aux milieux de la protection de la nature de prendre position, mais surtout de poser avec pertinence le problème des effets néfastes d'un ruban de béton dans une région - le Jura - jusqu'ici intacte ou presque.

Depuis, on parle surtout de la réalisation technique de l'ouvrage. Mais qui dit technique, pense mètres cubes, ponts, tunnels. Alors qu'un ouvrage de cette importance va chambouler de manière irrémédiable l'équilibre des écosystèmes humain et naturel. Le livre de Marcel Faivre «La Transjurane - Propositions: développement protection de l'environnement» pose une équation un peu oubliée.

La réflexion est intéressante. Le Jura aura dû être très patient, mais il pourra largement tirer partie des erreurs grotesques faites ailleurs. C'est là un avantage considérable. L'opportunité s'offre de faire preuve d'imagination pour digérer en douceur des investissements importants. En douceur parce que l'équation permet de désamorcer les arguments absolus, de trouver un consensus.

Les milieux écologistes sont actifs dans le Jura. Et la plupart d'entre eux sont des gens raisonnables. L'opposition de principe levée démocratiquement, il s'agit de rassembler les bonnes volontés. Et ce, dans le concret, sans noyer le poisson dans un bouillon de données techniques.

Il faudra aussi y mettre le prix. Car, manifestement, le dossier ne donne - pas encore - suffisamment de garanties pour que toute la problématique de l'environnement puisse être prise en compte, notamment au niveau des petites réalisations. Et pourtant, il s'agit bien de réalisations souvent simples, multiples parfois. Au moment où le Jura se préoccupe d'améliorer les prestations de son réseau ferroviaire, il est de bon ton d'envisager de traiter les problèmes de l'environnement sur un pied d'égalité. Avant de dessiner un tracé définitif et ensuite d'en atténuer les effets néfastes qu'il induit, l'intelligence commande la concertation, d'offrir des alternatives même contradictoires, de tirer profit de l'esprit critique vif des Jurassiens qui n'ont pas peur d'appeler un chat un chat. Pour l'administration cantonale, la tâche ne sera pas facile. Elle devra apprendre sans doute à être moins rigide, à ne pas s'offusquer des questions de prime abord farfelues.

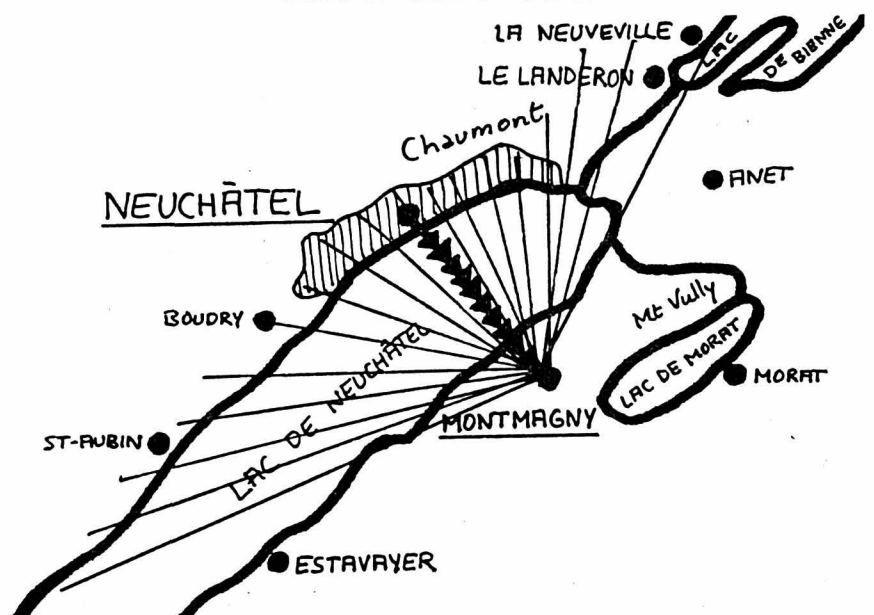
Pierre VEYA

**Unité hospitalière du Val-de-Travers**  
**Démission du chirurgien-chef**  
● LIRE EN PAGE 21

### Les auditeurs du Littoral neuchâtelois capteront mieux leur radio locale

## RTN: un château d'eau comme «arrosoir»!

On peut être une petite radio locale et ne pas craindre les grands moyens pour se faire entendre. Exemple: Radio-Télé Neuchâtel, RTN. Qui affronte depuis le début des problèmes et les surmonte vaillamment. Celui, vital, de la réception de ses programmes par ses auditeurs potentiels, dans sa zone de diffusion, vient de trouver une solution qui a l'air d'un gag mais qui est très sérieuse et aussi solide techniquement que légalement. Pour mieux «arroser» de ses ondes le Littoral neuchâtelois, RTN va se servir dès cette semaine... d'un château d'eau vaudois!



La «navette spatiale» des émissions de RTN par-dessus le lac, ou l'art d'utiliser un château d'eau vaudois pour «arroser» le Littoral neuchâtelois des ondes de sa radio locale!

Le château d'eau, c'est celui de Montmagny, à quelque 9 km à vol d'oiseau de Neuchâtel, sur l'autre rive du lac, qu'il domine. Il est déjà utilisé, au vu de sa situation privilégiée, comme relais de télécommunications. RTN va désormais l'utiliser pour diffuser ses émissions en direction du Littoral neuchâtelois, que la radio locale pourra ainsi enfin «arroser» dans des conditions optimales.

Jusqu'ici, en effet, RTN, avec son antenne à Chauxmont, avait du mal à assurer une bonne diffusion «à ses pieds», en quelque sorte.

MHK

► Page 21

### Transjurane et environnement

## L'arme de l'imagination

«Monsieur Transjurane» est à la tâche depuis plusieurs mois.

Le dossier qu'il a géré est énorme mais un docteur «S Transjurane» pourra peut-être l'inspirer. Eh oui, Marcel Faivre, cet ingénieur ajoutot d'une soixantaine d'années, vient de publier un livre «La Transjurane - Propositions: développement, protection de l'environnement», le fruit d'une thèse de doctorat soutenue devant l'Université de Lyon.

Edité par les Editions du Faubourg de Porrentruy, ce livre présente un intérêt neuf et est susceptible de nourrir un débat sur les effets attendus de la Transjurane, ses nuisances, la problématique d'aménagement d'une route nationale à travers une région - Le Jura - qui jusqu'ici a été relativement épargnée des longs rubans de béton.

Le docteur «S Transjurane», n'est autre que Marcel Faivre, né en 1923, à Saint-Ursanne. Il crée un atelier d'architecture en 1950 à Porrentruy. Pour mieux maîtriser la complexité relationnelle des données de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, il étudie les méthodes de la recherche opérationnelle, de l'informatique et de l'analyse des systèmes.

Chargé d'une commission régionale pour l'aménagement du territoire, il propose en 1967 une vaste recherche fondamentale sur la région du Clos-du-Doubs dont l'équilibre naturel et l'écologie humaine peuvent servir de référentiel pour comparer les systèmes géo-socio-économiques en état de déstabilisation.

P. Ve

► Page 25

### Visite de courtoisie de l'ambassadeur du Portugal en Pays neuchâtelois



Le Conseil communal de la ville du Locle in corpore a reçu l'ambassadeur du Portugal, M. Francisco Paulo Mendes da Luz (deuxième depuis la droite) entouré par un conseiller d'ambassade, M. Fernando Alves et le chancelier d'Etat, Jean-Marie Reber, à gauche, et le conseiller d'Etat Pierre Dubois, à droite, (Photo Impar-Perrin)

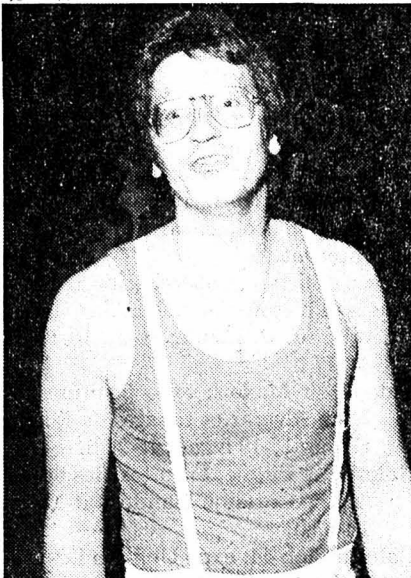
L'ambassadeur du Portugal en Suisse, S. E. Francisco Paulo Mendes da Luz, a fait une visite de courtoisie au gouvernement neuchâtelois, le 10 décembre 1984. Il était accompagné de son conseiller d'ambassade pour les affaires sociales, M. Fernando Alves.

L'ambassadeur a été reçu au Château de Neuchâtel par une délégation du Conseil d'Etat composée de MM. René Felber, président, Pierre Dubois, conseiller d'Etat, et Jean-Marie Reber, chancelier.

Après un entretien à la salle Marie de Savoie, l'hôte du gouvernement a visité les salles historiques du château et la collégiale, sous la conduite de M. Jean Courvoisier, archiviste de l'Etat.

Un déjeuner a ensuite été servi en son honneur à l'abbaye de Bevaix. Au cours de l'après-midi, l'ambassadeur s'est rendu au Locle où il a visité le Musée d'horlogerie du Château des Monts. Cette visite s'est terminée par une réception offerte par le Conseil communal du Locle. (comm)

**Analytecon SA**  
**Implantation d'une usine de pilules à Couvet**  
● LIRE EN PAGE 21



# Q

## quidam

Bernard Schneider réside aux Brenets depuis huit ans. Ingénieur ETS, il est chef du dépôt des CMN.

C'est un «Grenouillard», un habitant de Boveresse. Scolarité dans son village, à Fleurier ensuite, apprentissage de mécanicien - électronicien à l'Ecole technique de Couvet, études au Technicum de Bienne: l'essentiel de sa formation s'est déroulé au Val-de-Travers.

Moniteur revient deux fois par semaine dans sa région.

Ce gymnaste qui a épousé une Fleurisane est père de deux enfants. Couronné au décathlon de Genève en 1971, il est à l'aise aussi bien en athlétisme qu'aux agrès. Et vous dresse une pièce droite sur les barres parallèles sans donner l'impression d'éprouver la moindre difficulté.

La grande classe...  
(jic - photo Impar - Charrère)

# B

## bonne nouvelle

### ... pour l'insertion des étrangers

Au cours de ses dernières délibérations, le Gouvernement jurassien a adopté une ordonnance relative à l'insertion des étrangers dans le milieu social jurassien.

L'ordonnance institue une Commission permanente chargée d'étudier ce problème. Elle sera nommée prochainement. (Imp.)

# S

## sommaire

**NAGEURS CHAUX-DE-FONNIERS.**  
- Un succès qui inquiète  
**PAGE 17**

**TRIBUNAL DU VAL-DE-TRAVERS.**  
- 1200 grammes de champignons au LSD.  
**PAGE 21**

**JURA BERNOIS.** - Les séquelles de l'ouragan de 1983.  
**PAGE 23**

## billet

C'est une petite boîte toute lisse, toute bête, à glisser dans la poche.

Elle est française, ce que ne révèle pas son nom: «Flashing». Il faut dire que dans la petite boîte, il y a des petits bidules électroniques. Qui, eux, pratiquent le langage universel du bip-bip. C'est d'ailleurs à un usage universel qu'elle est destinée, la petite boîte. Un usage universel comme les besoins qu'elle exprime: les contacts humains.

Eh! oui. On ne vous apprend rien, en 1984, quand on vous dit que les contacts humains passent de plus en plus par les contacts électroniques. C'est peut-être pour ça que, comme les seconds, les premiers sont affectés d'une miniaturisation galopante.

Mais cette philosophie-là est étrangère à notre petite boîte comme à ses concepteurs et vendeurs. « Qui nous disent: «Adoptez le Flashing pour donner un petit coup de pouce à la chance». Quelle chance? Ben, celle de rencontrer des gens. Quel rapport avec la petite boîte? Simple: «Quand vous croisez un(e) autre possesseur de Flashing, un petit

bip sonore retentit», explique la pub. Qui poursuit, et là on s'agenouille devant le miracle: «...signal qu'une nouvelle amitié est née».

C'est ça la grandeur de l'ère de la communication électronique. Vous avez le bip de l'amitié dans la poche avant d'en avoir senti le tilt dans le cœur. Si ça se trouve, Cupidon moderne va tirer au laser plus vite que couvreur, pour faire plein de couples qui auront été sur la même longueur d'onde avant même de se connaître, et qui seront heureux et auront beaucoup de petits robots.

La connivence du bip-bip à l'unisson dans la poche, ça signe en effet un point commun capital des humains de notre temps.

Qui a dit la connerie? Ce n'est ni gentil, ni poli.  
Plutôt la solitude.

MHK

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.  
 Vivarium: 14-17 h.  
 Musée paysan: me, sa, di 14-17 h.  
 Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.  
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h. Expo «De L. Robert à Le Corbusier», collec. art régional et internat.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, ouv. sur demande; sa-di, 10-12 h., 14-17 h.  
 Galerie du Manoir: expo peintures de Nina Alvarez et tissages de Michel Gabus, 15-19 h., me, 15-22 h.  
 Galerie La Plume: expo textiles et tissages, Coraline Sandoz; 9-12 h., 14-17 h.  
 Galerie Club 44: expo Ung-No Lee, 18-20 h. 30.  
 Galerie L'Échoppe: expo dessins à la plume d'André Paratte, 14-19 h.  
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30 - 21 h.  
 Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque, 16-20 h. Expo peintures, collages et dessins, Claire Pagni, Jacqueline Ramseyer.  
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23; 13 h. 30-18 h.  
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.  
 Ménégothèque: rens. 28 14 46.  
 Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45; lu, ma, je, ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.  
 Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.  
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.  
 Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions.  
 Club 55: Dancing-Attractions.  
 Le Domino: Cabaret-Attractions.  
 La Boule d'Or: Bar-Dancing.  
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.  
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.  
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., 23 24 26.  
**Informations touristiques:** 28 13 13, rue Neuve 11.  
 Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56.  
 Consultations conjugales: 28 76 80.  
 Service d'aide familiale: 23 88 38 et 23 98 00, 8-12 h., 14-16 h.  
 Ecole des parents: 26 87 76 et 23 10 95. Garderie: ma, 23 28 53, ve, 26 99 02.  
 Parents information: 28 25 46.  
 Information allaitement: 26 54 15 et (038) 36 17 68.  
 Crèche de l'amitié: Manège 11, 28 64 88.  
 Crèche Beau-Temps 8: 26 87 77.  
 Services Croix-Rouge, 28 40 50.  
 Baby-sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.

Soins à domicile, Serre 12: 28 41 26.  
 Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, je, 9 h., 28 54 55.  
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, 28 41 26.  
 Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.  
 Pro Infirmités: Léopold-Robert 90, 23 97 01.  
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.  
 Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.  
 Vieux Puits du CSP: Puits 1, me-ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.  
 Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.  
 Pro Senectute: L.-Robert 53, 23 20 20, le matin. Repas à domicile: 23 20 53, le matin.  
 AVIVO: 23 02 70 ou 23 50 85.  
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je fermé.  
 Eglise réformée: secrétariat, 23 52 52.  
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.  
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23.  
 SOS alcoolisme: 28 75 23.  
 Alcooliques Anonymes AA: 28 23 76, permanence 24 h. sur 24.  
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 23 07 56 et 23 67 03.  
 La Main-tendue: 143.  
 20" d'attente.  
 Aide aux victimes de désaxés sexuels «Les Oeilletts», 26 51 50 ou 28 70 08.  
**Hôpital:** 21 11 91.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h. 30, Forges, Charles-Naine 2 a.  
 Ensuite, police locale, 23 10 17, renseignera.  
**Service d'urgence médicale et dentaire:** 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., 23 37 09.  
 Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-20 h.  
 Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., 28 37 31.  
 Chômage information: Serre 67, lu et ve, 17 h. 30-19 h. 30.  
 Ass. déf. chômeurs: Ronde 21, 28 40 22.  
 Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, 23 45 65, 17-19 h.  
**Police secours:** 117.  
**Feu:** 118.  
**CINÉMAS**  
 Corso: 20 h. 45, Rive droite rive gauche.  
 Eden: 20 h. 45, Contre toute attente; 18 h. 30, Je t'offre mon corps.  
 Plaza: 20 h. 45, Le bourreau des cœurs.  
 Scala: 20 h. 45, Mission finale.

## Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 30, Fame.  
 Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.  
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.  
 Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.  
**Informations touristiques:** gare Fleurier, 61 10 78.  
**Police cantonale:** 61 14 23  
**Police (cas urgents):** 117.  
**Police du feu:** 118.  
**Fleurier, service du feu:** 61 12 04 ou 118.  
 Centre de secours du Val-de-Travers: 63 19 45; non-réponse, 63 17 17.  
**Hôpital de Fleurier:** 61 10 81.  
**Hôpital et maternité de Couvét:** 63 25 25.  
**Ambulance:** 61 12 00 et 61 13 28.  
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile.  
 La Main-Tendue: 143.  
 SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.

## Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h., fermé ve après-midi et lu.  
**Hôpital et maternité:** Landeyeux, 53 34 44.  
 Ambulance: 53 21 33.  
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. 53 15 31.  
 Aide familiale: 53 10 03.  
 La Main-Tendue: 143.  
 SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.  
 Protec. suisse des animaux: 53 36 58.

## Adaptez votre vitesse!



## Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h. Expo Kafka, lu-ve, 8-20 h.  
 Plateau Libre: dès 22 h., Aganman, calypso-funk-reggae.  
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h. Expo Objets prétextes, objets manipulés.  
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., je, 14-21 h., Collect. Musée: L. Robert, Anker et art sacré du XVIe siècle.  
 Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'archéologie: 14-17 h.  
 Galerie des Amis des Arts: expo Janebé, 10-12 h., 14-17 h., je aussi 20-22 h.  
 Galerie Ditesheim: expo Carlo Baratelli, 10-12 h., 14-18 h. 30.  
 Galerie du Faubourg: expo peintures d'Aeberli, me-ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa, di, 15-18 h.  
 Galerie de l'Évole: expo aquarelles de Paul Bouvier, 9-12 h., 14-18 h. 30.  
 Galerie de l'Orangerie: expo Bodjol, peintures, aquarelles; 14-18 h. 30.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 21 heures, Favez, av. du 1er-Mars. Ensuite 25 10 17.  
 Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, (038) 24 33 44.  
 SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.  
 Alcooliques Anonymes: (038) 55 10 32 (le soir).  
 La Main-Tendue: 143.  
 Consultations conjugales: (038) 24 76 80.

**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h., 20 h. 30, Les branchés du bahut; 17 h. 30, Ninotchka.  
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, Rive droite rive gauche.  
 Bio: relâche.  
 Palace: 15 h., 20 h. 45, L'année des méduses.  
 Rex: 20 h. 45, Marche à l'ombre.  
 Studio: 15 h., 21 h., Broadway Danny Rose.

**Cortailod**  
 Galerie Jonas: expo estampes japonaises et maquettes de bateaux, me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

**Hauterive**  
 Galerie 2016: dessins récents de Martial Leiter, me-di, 15-19 h, je-ve, 20-22 h.

**Le Landeron**  
 Galerie Schneider: expo dessins et peintures de Francine Schneider, 14-18 h.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88

## Le Locle

Bibliothèque Ville: lu-ve, 14 h. 30-18 h. 30.  
 Bibliothèque des jeunes: lu au ve, 13 h. 30-18 h., sa, 10-12 h.  
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.  
 Le Dragon d'or: bar-dancing.  
 Patinoire: tous les jours 9-17 h., me et ve, 20-22 h., di, 9 h. 30-17 h.  
**Pharmacie d'office:** Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.  
**Permanence médicale:** en l'absence du médecin traitant, 28 117 ou service d'urgence de l'hôpital, (039) 31 52 52.  
**Permanence dentaire:** No 117 renseignera.  
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, 31 20 19. Ma, je, 31 11 49.  
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 31 52 52.  
 La Main-Tendue: 28 143.  
 AVIVO: 31 51 90.  
 Service aide familiale: 31 82 44, 9-10 h.  
 Planning familial: tél. 28 56 56.  
 Consult. conjugales: (038) 24 76 80.  
 Office social, Marais 36, 31 62 22.  
 Aide aux victimes de désaxés sexuels, «Les Oeilletts»: 31 77 92.  
 Crèche pouponnière: 31 18 52, garderie, tous les jours.  
 Ecole des parents: 31 85 18; garderie ve, 14-17 h.  
 Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

## Jura bernois

**Off. du tourisme du Jura bernois,** av. Poste 26, Moutier, (032) 93 51 66.  
**Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils):** Courtelary, rue de la Préfecture, (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, (032) 92 29 02.  
**Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous,** (032) 93 32 21.  
**Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous,** (032) 91 21 20.  
**Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.**  
 La Main-tendue: No 143.

**Saint-Imier**  
 CCL: exp artisanat, lu-je, 14-17 h., je aussi 19 h. 30-21 h., sa, 15-18 h.  
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.  
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.  
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.  
**Bureau renseignements:** rue du Marché 6, 41 26 63.  
 Centre de culture et loisirs: 41 44 30.  
 Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.

**Service du feu:** 118.  
**Police cantonale:** 41 25 66.  
**Police municipale:** 41 20 46.  
**Ambulance:** 42 11 22.  
**Pharmacie de service:** Voirol, 41 20 72. Ensuite, 41 11 11.

**Hôpital:** 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
 Infirmière visitante: 41 40 29 ou 41 46 41 ou (032) 97 17 34.  
 Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
 A.A. Alcool. anonymes: 41 12 18.

**Courtelary**  
 Préfecture: expo dessins et aquarelles d'Ewald Graber, 8-11 h. 30, 14-16 h. 30.

**Service du feu:** No 118.  
**Police cantonale:** 44 10 90.  
 Administration district: 44 11 53.  
 Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.  
**Médecins:** Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

**Tramelan**  
 Ludothèque: ma et je, 15-17 h.  
**Bureau de renseignements:** Grand-Rue, (032) 97 52 78.

## Canton du Jura

**Service social des Fr.-Montagnes:** Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Paquier, 53 17 66.  
**Transport handicapés, service «Kangourou»:** 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).  
 La Main Tendue: 143.

**Saignelégier**  
 Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.  
**Syndicat d'initiative et Pro Jura:** renseignements 51 21 51.  
**Préfecture:** 51 11 81.  
**Police cantonale:** 51 11 07.  
**Service du feu:** No 118.  
**Service ambulance:** 51 22 44.  
**Hôpital et maternité:** 51 13 01.

**Médecins:** Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 51 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.  
**Pharmacie Fleury:** (039) 51 12 03.  
 Service social tuberculose et asthme: (039) 51 11 50.  
 Aide familiale: 51 14 37.

**Delémont**  
 Cinéma Lido: relâche.  
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, Cuyo.  
 Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.  
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me, je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.  
 Centre culturel régional: 22 50 22.

Services techniques et permanences eau-électricité: 97 41 30.  
**Feu:** 118.  
**Police cantonale:** 97 40 69.  
**Police municipale:** 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
**Médecins:** Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.  
**Pharmacies:** H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.  
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.  
 Aide familiale: 97 61 81.  
 Centre de puériculture: Collège 11, 97 62 46, ve, 15-17 h.  
 Landeau-service: Collège 11, 97 66 71.

**Moutier**  
**Bureau renseignements:** Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, 93 18 24.  
 Services industriels: 93 12 51; en dehors des heures de bureau 93 12 53.  
**Service du feu:** 93 18 18.  
**Police cantonale:** 93 38 31.  
**Police municipale:** 93 33 03.  
**Hôpital:** 93 61 11.  
**Ambulance:** 93 40 40.  
 Sœur visitante: 93 14 88.  
 Sœurs garde-malades: 93 18 69.  
 Centre de puériculture: 93 20 72.  
**Pharmacie d'office:** Liengme, 93 15 34 ou 93 17 70.

**Bienne**  
 Soc. ds beaux-arts: expo de Noël, 16-18 h., 20-21 h. 30.  
 Photoforum Pasquart: expo Daniel Cartier et Christophe Grünig, 15-19 h.  
 Boîte à images, r. Haute: expo photos d'Yves Humbert, me-ve, 15-18 h., sa, 9-12 h.  
 Galerie Michel: expo peintures et reliefs de Verena Lutz, lu-ma-ve, 17-20 h., me, sa, 15-18 h., di, 10-12 h.  
 Musée Omega: je, 15-19 h.  
 Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.  
 Musée Schwab: 10-12 h., 14-17 h.

**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h., 20 h. 15, Greystoke, la légende de Tarzan.  
 Capitol: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Le Bounty.  
 Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Toste of Mooney.  
 Lido 1: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ.  
 Lido 2: 15 h., 20 h. 30, Eu te amo - Je t'aime; 17 h. 30, La condition humaine; Métro: 19 h. 50, Das unbesiegbare Schwert des Shaolin; Die trüben Tassen der Stube 9.  
 Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Romancing the Stone.  
 Rex: 15 h., 20 h. 15, Amadeus.  
 Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Joyeuses Pâques.

Auberge de jeunesse: 22 20 54.  
 Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.  
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.  
**Bureau renseignements:** 22 66 86.  
 Services industriels: 22 17 31.  
**Service du feu:** 118.  
**Police cantonale:** 21 53 53.  
**Police municipale:** 22 44 22.  
**Hôpital et ambulance:** 21 11 51.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., Riat-Gare, 22 11 53.  
 Sœur visitante: 22 20 36.  
 Sœurs garde-malades: 22 16 60.  
 Centre de puériculture: 22 55 34.  
 Baby-sitting: 22 28 41.

**Porrentruy**  
 Cinéma Casino: 20 h. 30, Joyeuses Pâques.  
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, A nos amours.  
 Galerie Paul Bovée: expo 31 artistes, me 15-18 h., ve, sa, di 16-19 h.  
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me 14-18 h.  
 Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.  
 Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.  
**Syndicat d'initiative régional:** 66 18 53.  
**Service du feu:** 118.  
**Police cantonale:** 66 11 79.  
**Police municipale:** 66 10 18.  
**Hôpital et ambulance:** 65 11 51.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., Erard, 66 10 44.  
 Consultations conjugales: 93 32 21.



# LA CHAUX-DE-FONDS

la voix  
d'une région

## Assemblée générale du Club de natation

### Un succès qui inquiète

Le Club de Natation de La Chaux-de-Fonds a tenu dernièrement son assemblée générale sous la présidence de M. Pierre-Alain Benoit. L'ordre du jour statutaire était basé sur le reflet de l'année écoulée, et fut riche en événements.

Dans son allocution, le président se plut à relever les faits marquants de l'année 1984.

Tout d'abord, il fut question de l'organisation du 1er Championnat neuchâtelois d'hiver à la piscine des Arêtes. Le dévouement de chacun a fait de cette manifestation un plein succès, encourageant à recommencer en 1985. Il y eut également la participation de douze jeunes nageurs aux journées des villes d'Europe, organisées sous l'égide de l'ONU, en ville de Genève, le camp d'entraînement à Avenches, les manches du concours interne et le swim-à-thon.

Au vu de ce qui précède, il serait faux de cacher certaines préoccupations, plus spécialement le manque d'eau. En effet, le taux de fréquentation du complexe des Arêtes (plus de 100.000 entrées durant la première année d'activité), démontre à quel point cette réalisation était nécessaire.

Ce succès populaire est réjouissant, mais en même temps, c'est une pénalité au niveau des heures de location, et cela surcharge incroyablement les lignes d'eau, ce qui rend pénible les conditions de travail de toutes les parties.

Il va sans dire que le club ne pourra plus prendre de l'extension et qu'avec près de 60 compétiteurs, il est à saturation. Le choix se fera naturellement par l'intérêt que portent les enfants à ce sport difficile.

Le rapport des comptes, présenté par la caissière Mme Claudette Perret, a relevé l'excellente marche du club. Le président de la commission technique, Michel Schwab a évoqué le bilan de la saison. Le club a bénéficié de 228 jour-

nées d'entraînement, plus le camp d'Avenches et les concours. Le groupe de compétition compte actuellement 57 nageurs dont 53 licenciés - soit 33 filles et 24 garçons.

Après la participation en finale du championnat suisse de Cilgia Benoit, puis sa sélection en équipe suisse. Par sa volonté, sa persévérance et sa gentillesse, cette nageuse est un encouragement pour chacun.

Des remerciements furent également adressés à tous les entraîneurs et nageurs. Après un mandat de deux ans, M. Schwab quitte la tête de la commission technique, mais reste à sa disposition afin de continuer le travail dans l'ombre.

M. Alfredo Abela, responsable de l'école de natation a donné information qu'à ce jour, 141 enfants suivent les cours chaque semaine. La liste d'inscription de 153 enfants impose un délai d'attente d'environ 17 mois. Cette année, 16 nageurs sont entrés en compétition. Il remercia chaleureusement la précieuse collaboration de Mme Andrée Matthey, qui le seconde efficacement, ainsi que toutes les mamans qui se chargent du contrôle des abonnements.

L'assemblée passa au vote pour une modification au sein du comité. M. Rémy Aubry devient président de la commission technique en remplacement de M. Schwab qui reste au comité, fort d'un nouveau membre, Mme Ginette Guayaz.

Après la proclamation des résultats du concours interne 1984, la remise des challenges et des médailles, le président remercia chaleureusement le comité pour le travail effectué tout au long de l'année. Il put clore l'assemblée en donnant rendez-vous à chacun à la Fête de Noël qui aura lieu dimanche 16 décembre.

#### CONCOURS INTERNE, PRINCIPAUX RÉSULTATS

**Jeunesse III et plus jeunes:** 1. Olivier Racine, médaille or + challenge; 2. Stéphanie Maier, médaille argent + challenge; 3. Hervé Guyaz, médaille argent + challenge; 4. José-M. Gonzales, médaille argent; 5. Sabine Schwab, médaille bronze; 6. Frédéric Schmidt, médaille bronze + challenge (première licence); 7. Véronique Blaser, médaille bronze; 8. Yann Maier, médaille bronze; 9. Daniel Chenux, médaille bronze; 10. Valérie Matthey, médaille bronze.

**Jeunesse I et II:** 1. Cilgia Benoit, médaille or + challenge; 2. Yves Gerber, médaille argent + challenge; 3. Jacques Bernet, médaille argent + challenge; 4. Magalie Chopard, médaille argent; 5. Basile Schwab, médaille argent; 6. Olivier Guyaz, médaille argent; 7. Joël Perret, médaille bronze; 8. Nathalie Matthey, médaille bronze; 9. Nicole Cacciola, médaille bronze; 10. Stéphane Zuccolotto, médaille bronze. (comm)

## Le Noël des majorettes



Lancé du bâton, pirouettes, pas de danse et mini-jupes, tel était le programme du Club des majorettes pour son Noël. C'est dans la grande salle de l'Ancien Stand que les participants à cette fête sont venus admirer la prestation de ces jeunes filles qui, dans les années à venir, vont faire tourner la tête de plus d'un quidam.

(Imp.-Photo Impar-Gladioux)

## A l'abonnement de Musica-Théâtre

### Gigi faite femme, un rendez-vous raté

L'affiche prestigieuse laissait augurer d'un vrai plaisir. Mais on peut le dire d'emblée, cette «Gigi» fut décevante. C'est certainement dans la mise en scène que résident les faiblesses qui entachent l'ensemble, car au départ, toutes les données étaient présentes pour amener au bonheur.

Le texte de Colette, qu'elle a elle-même adapté de sa nouvelle, est drôle et doucement sarcastique traitant d'une certaine condition féminine. Elle raconte donc comment, Gilberte, dite Gigi, reçoit l'éducation de sa grand-mère et de sa tante pour devenir un jour quelqu'un; c'est-à-dire une femme du monde aux amants riches. Une cible de rêve s'inscrit dans ce projet avec l'amitié du roi du sucre, M. Lachaille, familier de la maison et amateur des tisanes à la camomille de Mamita Alvarez.

Gigi a seize ans, devient femme, et le riche ami décide de lui faire un sort. Comme Gigi refuse ce rôle de femme-objet et les souffrances de séparation qu'il implique, il lui propose le mariage. En effet, entre les parties de rires et les jeux d'enfants, l'amour s'est gentiment

installé et Gigi, peu certaine de la constance de ce sentiment chez ce play-boy accepte tout de même: «J'aime mieux être malheureuse avec vous que sans vous».

L'histoire fleur bleue est émaillée de considérations sèches et directes de la part des éducatrices, tante et grand-mère, veillant sévèrement et lucidement au grain.

Le malheur de la mise en scène est de n'avoir pas assez ressorti tout le relief du texte, de n'avoir pas laissé aux répliques le temps d'imposer leur acuité ou le corsif de leur humour. Le malheur du jeu des acteurs est encore de les avoir cantonnés à la lettre du texte, sans réelle création de personnages, sans distance dramatique.

C'est ainsi que Micheline Presle fut bien moyenne; que Françoise Fabian, plus rayonnante avait le juste ton, sa beauté et son élégance faisant le reste; la mère de Gigi, Martine Couture, dans un rôle apparemment anodin fut peut-être encore la meilleure, et Gigi, interprétée par la jeune et jolie Sophie Pochat, est restée jusqu'à la fin la gamine primesautière.

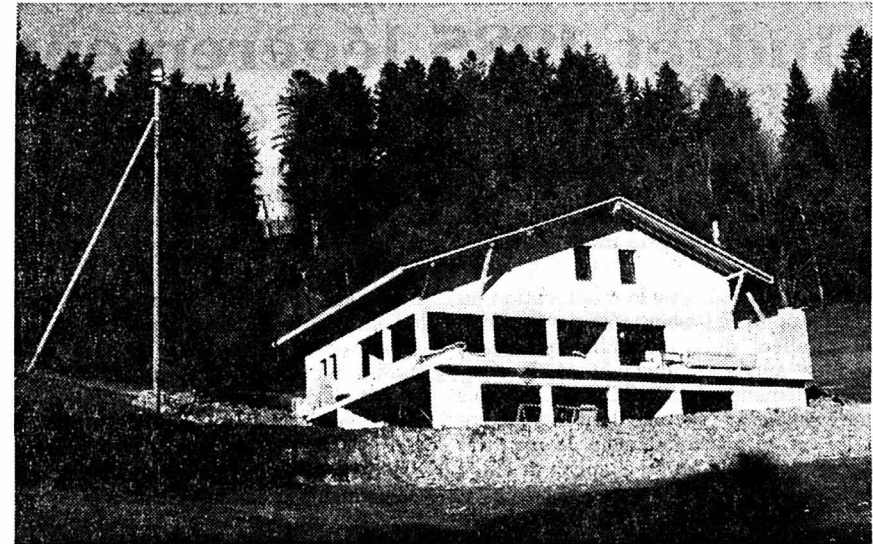
Le metteur en scène avait deux tours d'horloge pour nous convaincre de sa métamorphose en femme, pour accrédi-ter la naissance de son amour. Pourtant, preuve donnée dans quelques scènes avec son partenaire, Michel Duchaussoy, très à l'aise, l'émotion pouvait affleurer, se communiquer.

Il reste le souvenir d'une comédie légère, bien légère, qui incitera à relire peut-être Colette, de quoi se sustenter plus solidement.

Ne jouons par les esprits chagrins et reconnaissons que le plaisir n'était pas complètement absent.

Tout simplement un rendez-vous raté, et c'est d'autant plus regrettable que l'affiche était belle! (ib)

## Une buvette au Chapeau-Râblé Pour avoir chaud au ski!



Les pistes de ski situées sur les pentes de la Recorne seront bientôt agrémentées d'un atout supplémentaire, propre à satisfaire les fervents de ski de piste désireux de faire une pause et de se réchauffer entre deux dévallements des champs enneigés.

Sous la houlette du propriétaire du

téléski, une buvette est en cours de construction, qui abritera une cinquantaine de places.

Ouvert durant l'hiver uniquement, le bâtiment accueillera non seulement les skieurs, mais aussi les promeneurs que leurs pas auront amenés en ces lieux.

(Imp.-Photo Impar-Gladioux)

## La visite du Père Noël Des friandises pour tous

L'Association «Vivre à La Chaux-de-Fonds» organise une nouvelle fois, dans le cadre de son programme d'animation, la visite du Père Noël aux enfants de la ville et des environs. Dans sa calèche, mercredi 12 décembre prochain, il parcourra l'avenue Léopold-Robert dès 14 h. entre la Fontaine monumentale et la rue de Pouillerel et puis en passant par la place de la Gare, il se rendra sur la place de l'Hôtel-de-ville et sur la place du Marché. Naturellement, il sera chargé de friandises à l'intention des enfants qui viendront sur son passage lui faire la fête. (comm)

## Trio Correa au Club 44

### A l'heure du synthétiseur jouer du luth!

Ils ne faisaient plus beaucoup parler d'eux ces compositeurs: Giovanni Pacoloni, Johann Schickhardt, Joseph Bodin de Boismortier, saisissants témoignages des mœurs musicales du XVIIe, du XVIIIe siècles, musiques qui s'adressaient aussi bien aux nombreux amateurs éclairés d'une aristocratie cultivée qu'aux musiciens professionnels.

Mais l'intérêt de ces pièces, on s'en est aperçu samedi lors du concert que donnait le Trio de luth Ricardo Correa au Club 44, dans le contexte des Journées internationales de musique ancienne de Neuchâtel, n'est pas seulement historique, loin de là. Leur valeur musicale se découvre dans une constante variété d'inventions mélodiques, à l'expression tantôt grave, tantôt légère, et si, bien sûr, leur richesse n'est pas celle d'un Vivaldi qui vécut grosso modo 150 ans plus tard, le plaisir à leur écoute n'en est pas moins réel, il se situe à un autre niveau, la musique avait alors une autre fonction. Mais voilà, lorsque l'oreille n'est pas habituée, elle n'entend pas!

La communication sonore, la production, comment cela marchait à l'époque? Pour répondre à ces interrogations, Denise Perret, musicologue, a créé la Fondation pour la diffusion de la musique ancienne, dont le siège est à Neu-

## Soutien aux mineurs britanniques

un «Comité de soutien aux mineurs britanniques» s'est constitué à La Chaux-de-Fonds. Il s'est donné pour buts: d'informer la population de la situation critique des mineurs britanniques et du sens de leur action et d'apporter un soutien financier aux grévistes et à leurs familles.

C'est pourquoi le comité a invité une délégation, composée de deux femmes de mineurs et d'un mineur délégué du Syndicat national NUM, à venir à La Chaux-de-Fonds.

Une soirée d'information aura lieu le vendredi 21 décembre à la Salle Saint-Louis, qui permettra un dialogue direct.

Des stands seront organisés les semaines précédentes pour récolter des fonds de solidarité et une réunion de préparation aura lieu le jeudi 13 décembre à 20 h. (à la permanence des chômeurs, Ronde 21), à laquelle toutes les personnes intéressées sont invitées à participer. (comm)

cela va se passer

#### Les «nocturnes»

Les traditionnelles ouvertures nocturnes de décembre se dérouleront jeudi 13 et 20 décembre. Comme d'habitude les magasins resteront ouverts jusqu'à 22 heures. Signalons que la circulation restera ouverte sur l'avenue Léopold-Robert, mais sera réglée par la police locale, pour faciliter largement aux piétons l'accès aux boutiques et aux nombreuses échoppes qui s'installeront à cette occasion. (Imp)

#### Place Du Bois: Noël de quartier

L'assemblée de quartier de la place Du Bois aura lieu jeudi 13 décembre à 20 h. 15 au Café du Gaz, ceci afin de préparer la fête de Noël du quartier qui aura lieu le lundi 24 décembre, dès 19 h. 30 à la rue de l'Industrie 16. (comm)

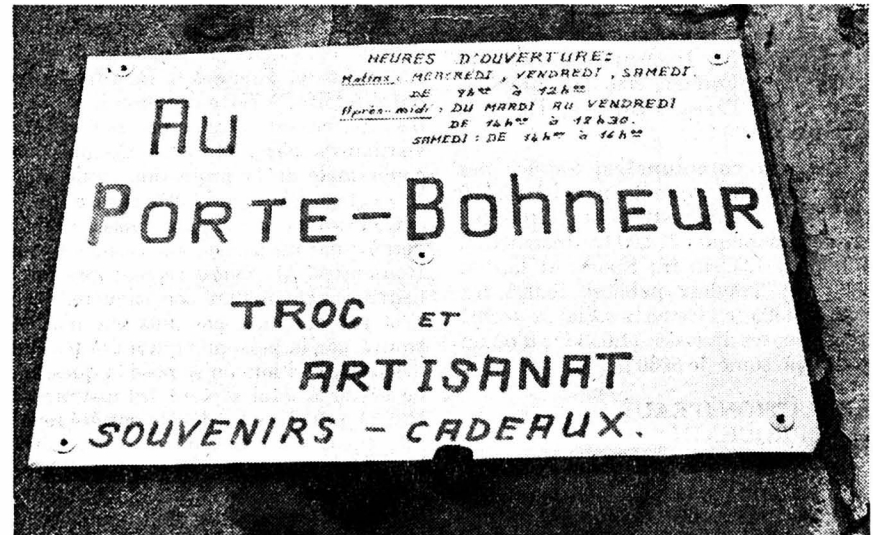
#### ÉTAT CIVIL

##### Décès

Huguenin-Vuilleminet Alfred Auguste, né en 1891, veuf de Jeanne Hélène, née Huguenin-Vuillemin, domicilié à Paris (France). - Sandoz, née Balavoine Aimée Irène, née en 1911, veuve de Sandoz Charles Willy. - Monnier, née Studer Nelly Elvina, née en 1896, veuve de Monnier Léon René. - Girard, née Matthey Murielle, née en 1917, épouse de Girard Jules Auguste, domiciliée à Savagnier. - Quadranti, née Jacot-Descombes Hélène Emma, née en 1902, veuve de Quadranti Jean Auguste. - Jaquet-Richardet Albert-Charles, né en 1901, époux de Suzanne, née Benoit. - Scheidegger Georges Louis, né en 1919, époux de Nelly Clara, née Surdez. - Bourquin, née Gutknecht Lina, née en 1895, veuve de Bourquin Jules Henri. - Vuilleumier, née Gindrat Ida Germaine, née en 1904, épouse de Vuilleumier Jean Edgar.

D. de C.

## L'œil flâneur...



...tient à préciser d'emblée qu'il n'a pas l'esprit mal tourné, qu'il ne fait pas exprès la tournée des pancartes mal fichues qui font de l'œil à la devanture des magasins... mais que, décevant, il ne peut tout de même pas ne pas voir ce genre de choses-là. Ce serait un comble! Le bonheur, ce n'est pas pour demain, dit une célèbre chanson inscrite au répertoire d'un chanteur de seconde zone. A La Chaux-de-Fonds, on n'est pas aussi sensible que ça à la philosophie fleur bleue. Ici le bonheur, c'est avant tout la halte avant les haricots. (Parce que, en allemand, haricots = Bohnen). (icj - Photo Impar-Gladioux)

# LE LOCLE

et son district

## la voix d'une région

### A l'image d'une grande famille Les aînés ont fêté Noël dans l'allégresse



Traditionnellement, en décembre chaque année, près de 800 membres du Club des loisirs du Locle se retrouvent pour fêter Noël. Avant tout, c'est la fête des enfants, certes, mais c'est aussi la fête de ceux qui nous ont devancés dans la vie et qui en poursuivent le chemin, recherchant dans le club qui les unit tout à la fois l'amitié et quelques loisirs.

C'est le désir aussi de sortir de l'isolement, qui se traduit par des rencontres amicales qui sont souvent le prolongement des activités du Club des loisirs, les problèmes et les aspirations des uns et des autres étant souvent les mêmes pour tous.

Depuis plus d'un quart de siècle, il en est ainsi au Locle et d'année en année, on enregistre avec satisfaction l'essor réjouissant du Club des loisirs fort aujourd'hui de plus de 800 membres.

MM. Henri Jaquet, puis Jean Simon en ont conduit les destinées et, en leur succédant, André Tinguely en assure aujourd'hui la présidence, poursuivant avec beaucoup de dévouement et de dynamisme la tâche de ceux qui se sont efforcés d'apporter aux aînés quelques moments de joie et de loisirs.

Aussi n'est-on pas surpris d'avoir ressenti une atmosphère de fête, samedi dernier au Casino et à la Maison de paroisse où près de huit cents personnes s'étaient rassemblées pour entendre le message de Noël.

#### AU CASINO: NE PAS BAISSER LES BRAS !

En face d'un public qui emplissait la salle jusque dans ses moindres recoins, M. André Tinguely, s'inspirant d'un texte dû à la plume du pasteur René Jequier et qui paraîtra sous peu dans «L'Heure paisible», a évoqué les sujets de préoccupation du monde actuel et les crises qui l'agitent. Qu'elles soient industrielles, naturelles ou morales, qu'elles tendent à séparer les individus ou les peuples, elles ne sont pas une raison suffisante pour baisser les bras. Tout en regardant les réalités en face, il faut être

lucide, réagir, combattre avec courage et s'efforcer de saisir le vrai sens du message de Noël, cette fête de l'espoir qui apporte un peu de clarté dans les ténèbres à ceux qui, lassés parfois, ont ployé sous le fardeau.

#### A LA MAISON DE PAROISSE: DES RAISONS D'ESPÉRER

Là, comme au Casino, la salle était pleine d'un public qui a écouté avec attention la brève allocution de M. Henri Eisenring. Celui-ci a rappelé les buts du Club des loisirs, ses activités essentielles, les tâches d'un comité qui l'anime avec dévouement, mais aussi la générosité des commerçants et des industriels, ainsi que celles des autorités de la ville du Locle, qui permettent d'assurer chaque année le succès du déroulement d'un programme varié de divertissements et de loisirs.

Puis, après avoir évoqué, lui aussi, les graves événements qui secouent le monde, il a terminé son message en signalant que l'espoir renaît pour Le Locle de retrouver sa vocation industrielle et que la grande famille de la Mère-Commune des Montagnes neuchâtelaises peut enfin renouer avec la confiance.

#### MUSIQUE ET CHANSONS

Ce sont près de cent chanteurs et musiciens qui ont animé la fête dans les deux salles. Se produisant en alternance, le Club des accordéonistes du Locle, sous la direction de M. Cédric Stauffer, «Les Petits Corbeaux», de La Chau-du-Milieu, animés par M. Louis-Albert Brunner, et le Chœur mixte de la paroisse catholique du Locle, dirigé par M. Jean-Paul Gogniat, ont exécuté morceaux de musique et chants pour la plus grande joie des quelque 800 personnes qui les ont écoutés et qui les ont applaudis avec enthousiasme.

Ces prestations sont bénévoles et elles reflètent le désir de ceux qui les ont assurées d'apporter généreusement et spontanément un peu de joie aux aînés.

La distribution des cornets abondamment garnis de quelques objets d'alimentation et de friandises - près d'une tonne et demie de marchandises - a mis un terme à cette belle fête de Noël, parfaitement réussie, dont la fréquentation a été favorisée par le temps magnifique qui régnait ce jour-là dans le Haut-Jura neuchâtelais. (texte et photo m)

### Le lac des Taillères est partiellement gelé Prudence ! La couche de glace est encore mince

Grâce au temps sec et froid de ces derniers jours, le lac des Taillères est actuellement partiellement recouvert d'une belle couche de glace.

La température est déjà descendue ces dernières nuits jusqu'à moins huit degrés. Ainsi, samedi, de nombreux patineurs se sont élancés sur une glace formidable, transparente et particulièrement lisse.

Malgré la grisaille de dimanche, cinq chars à voile se sont mêlés au public et ont évolué avec vélocité dans ce site enchanteur et réputé pour son climat particulièrement froid.

Mais attention, les apparences sont trompeuses.

Il est en effet indispensable de rappeler qu'il faut rester extrêmement prudent lorsqu'on évolue à pied ou chaussés de patins sur le lac des Taillères.

Si des températures nocturnes assez basses ont été enregistrées, certains endroits - notamment au nord du côté

des fermes - sont exposés au soleil durant plus de sept heures par jour.

Par ailleurs, vu la proximité de sources à ces mêmes endroits, la glace n'atteint jamais une épaisseur très importante. Elle n'est donc pas très résistante et risque de céder, à tout moment, sous le poids d'une ou plusieurs personnes.

Par conséquent, il est inutile d'attendre qu'il survienne un drame pour prendre conscience des dangers d'une telle situation.

Signalons aussi que ceux qui évoluent sur la surface glacée le font sous leur propre responsabilité et qu'en aucun cas les autorités ou le propriétaire de ce petit lac, en l'occurrence l'ENSA, ne peuvent être mis en cause.

Néanmoins si certains sportifs ne peuvent pas résister à l'envie de patiner, il leur est conseillé - du moins dans les conditions actuelles de glaciation - d'évoluer sur la partie sud du lac (du côté du bois Bernard) dans l'espace le plus ombragé. (Texte et photo paf)



### Au Conseil général du Cerneux-Péquignot Budget 1985 légèrement déficitaire accepté

C'est en présence des cinq membres du Conseil communal et de l'administratrice, que 14 membres du Conseil général, sous la présidence de M. Michel Marguet, ont siégé le 4 décembre pour notamment examiner le budget 1985 et se prononcer sur une modification de l'arrêté concernant le taux de la taxe hospitalière.

En ce qui concerne la modification du taux applicable pour couvrir les frais hospitaliers, qui vont malheureusement chaque année en augmentant, la commune demande de pouvoir fixer, exercice après exercice, une taxe dont le pourcentage couvrirait uniquement le montant demandé par l'Etat au chapitre de l'aide hospitalière.

Ainsi, pour l'an 1985, les 19.000 fr. du budget seront couverts par une taxe de huit pour cent, soit une augmentation de deux pour cent par rapport aux exercices précédents. Cette liberté d'action est acceptée à l'unanimité par le législatif.

Puis M. Georges Gabus présente les comptes communaux tels qu'ils sont prévus au budget 1985, alors que Mme Yvette Ruoni, au nom de la Commission du budget en fait un rapport plus détaillé. Le budget 1985 fait aussi l'unanimité des conseillers présents. Avec un déficit présumé de 5630 fr., il se présente comme suit:

**Revenus communaux:** Intérêts actifs: 5200 fr.; Immeubles productifs: 14.900 fr.; Forêts: 700 fr.; Impôts: 261.500 fr.; Taxes: 35.920 fr.; Recettes diverses 32.000 fr.

**Charges communales:** Service des eaux: 2300 fr.; Intérêts passifs: 22.000 fr.; Frais d'administration: 30.100 fr.; Hygiène publique: 21.200 fr.; Instruction publique: 194.948 fr.; Sports et loisirs: 3800 fr.; Travaux publics: 16.025 fr.; Police: 4325 fr.; Oeuvres sociales: 48.992 fr.; Dépenses diverses: 11.650 fr.; d'où un déficit présumé de 5630 fr.

#### ADDITION D'EAU: L'AN PROCHAIN

Ces deux points principaux de l'ordre du jour étant épuisés, dans les divers quelques questions très locales concernant la destruction des animaux nuisibles, la protection civile, le service d'enlèvement des ordures ménagères dans le secteur de Bétod, les futurs travaux de réfection concernant les chemins communaux, ont trouvé réponses par MM. Cuenot, Matthey et Evard du Conseil communal. Toujours dans les divers, M. Mercier demande que le panneau de

signalisation du village, entrée ouest soit repeint. En effet les outrages du temps l'ont rendu illisible. Le Conseil communal fera le nécessaire. M. Mercier, président du syndicat d'adduction d'eau pour le périmètre Chau-du-Milieu - Cerneux-Péquignot, profite de la réunion des deux conseils, pour donner des renseignements précis sur l'avancement des travaux, qui comme on le sait, ont pu bénéficier cette année d'un supplément de subvention. Quant aux prévisions pour le futur, M. Mercier pense que Le Cerneux-Péquignot verra les chantiers de l'adduction d'eau en activité, pour relier le village au Bas-du-Cerneux, l'année prochaine.

#### ABRI PUBLIC PC

En ce qui concerne l'abri de la protection civile, c'est dans un délai record qu'il a été réalisé, malgré le mauvais temps de septembre. M. Matthey a rappelé la visite faite sur ce chantier, voici quelques semaines, par le conseiller d'Etat Felber, accompagné par MM. Laubscher et Rousselot. Des doléances ont été faites à cette occasion à M. Felber, concernant certains postes non subventionnés par l'Etat. La Commission communale de la protection civile visitera cette année encore cette réalisation.

Concernant les dégâts causés l'hiver dernier par un usager sur le chemin des Roussottes, M. Evard répond que malheureusement malgré son enquête, il ne s'est pas annoncé, pas plus que n'a été trouvé par la personne qui a été témoin des faits. Dès lors on se pose la question de savoir à quoi servent les assurances RC. Durant l'été les dégâts ont été réparés afin que le chemin qui vient d'être resurfacé reste en bon état.

Pour terminer, avant de boire le verre de l'amitié offert par le Conseil communal, M. G. Gabus donne encore quelques renseignements sur le nouveau service CFF «cargo domicile» qui dès l'an prochain desservira aussi notre région.

Le président, M. Michel Marguet, clôture cette séance en remerciant chacun pour le travail accompli durant toute cette année pour le bien de la commune. (cl)

### Prochaine séance du Conseil général des Brenets

## Budget 1985: un déficit présumé de plus de 80.000 francs

Six points figurent à l'ordre du jour de la dernière séance de l'année du législatif brenessier qui se réunira jeudi prochain 13 décembre à 20 heures à l'Hôtel communal.

En plus des cinq rapports qui sont au menu de cette séance et sur le contenu desquels nous aurons l'occasion de revenir, le législatif devra se prononcer sur le budget 1985 qui laisse apparaître un déficit présumé de 83.117 fr. 85.

En effet, alors que les dépenses totales s'élèvent à 1.797.198 fr. 40 (y compris 130.024 fr. 45 d'amortissements légaux), les recettes se chiffrent à 1.714.080 fr. 55.

«S'il est vrai que la situation que nous connaissons actuellement n'est pas catastrophique, elle n'en demeure pas moins préoccupante et il est inévitable qu'à l'avenir toute demande de crédit extraordinaire important devra être accompagnée d'un plan financier prévoyant pratiquement un autofinancement», relève le Conseil communal dans le rapport qui accompagne le budget 1985.

Ce budget, chapitre par chapitre, se présente de la manière suivante.

**Revenus communaux:** intérêts actifs, 5000 fr.; immeubles productifs,

77.980 fr.; forêts, 3300 fr.; impôts, 1.201.000 fr.; taxes, 214.775 fr.; recettes diverses, 91.250 fr.; service des eaux, 66.775 fr. 55; service de l'électricité, 54.000 francs.

**Charges communales:** intérêts passifs, 180.417 fr. 10; frais d'administration, 199.050 fr.; hygiène publique, 129.710 fr.; instruction publique, 665.055 fr.; sports, loisirs, culture, 55.880 fr.; Travaux publics, 257.965 fr.; police, 33.830 fr.; œuvres sociales, 212.060 fr.; dépenses diverses, 56.879 fr. 40; amortissement c/exercice clos, 6351 fr. 90.

#### IMPÔTS: LES EFFETS DE LA LPP

Dans le rapport qui accompagne ce budget 1985, l'exécutif précise notamment qu'au chapitre des impôts, l'application le 1er janvier prochain de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) qui autorisera la déduction des cotisations versées par le contribuable aux caisses de pensions, influencera déjà pour l'an prochain les rentrées fiscales. D'autre part, une nouvelle échelle des défalcons sociaux entrera en vigueur en 1985. Cette nouvelle disposition, conjuguée avec l'application de la LPP aura une incidence certaine sur le produit des impôts des personnes physiques. Malgré tout, la Commission du budget a estimé qu'une progression de 50.000 francs était raisonnable et pouvait sans risque être budgétée.

Relevons aussi que pour les Services industriels, le déplacement de l'ozoneur entraîne une diminution des frais d'entretien. Par ailleurs, au chapitre de l'hygiène publique il faudra envisager la remise en état des chemins et bordures du cimetière, notamment.

#### AUGMENTATION DES DÉPENSES

En ce qui concerne l'instruction publique, les frais seront plus importants suite à l'application, au 1er août 1985,

des nouvelles dispositions légales et réglementaires relatives à la généralisation de l'école infantine publique.

Enfin, au chapitre des œuvres sociales on constate une augmentation générale de la participation communale aux prestations complémentaires AVS-AI ainsi qu'à la subvention aux établissements spécialisés pour personnes âgées.

Le Conseil communal conclut ce rapport en relevant que la tendance qui s'est profilée tout au long de ces dernières années s'est confirmée, au-delà même de toute prévision, pour 1985.

On constate en effet une augmentation importante du compte d'intérêts passifs à la suite de divers prêts contractés pour financer différents travaux tels que la construction du réservoir de l'Essert, la réfection du Temple et du réseau routier. Par ailleurs, les rentrées fiscales sont en régression en raison de l'introduction de la LPP et de la révision de l'échelle des déductions sociales. (cm)

## NAISSANCE

DAMIANO

a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

JESSICA

le 10 décembre 1984

Clinique des Forges

Martine et Ettore  
PELLI-GALLEY  
Henri-Grandjean 2  
2400 Le Locle

32512

**WILLIAMINE**  
FINE EAU DE VIE DE POIRE WILLIAM  
DU VALAIS  
MORAND  
MARTIGNY  
MÉDAILLE D'OR IGEHO 81  
97418

**VISION 2000** Vision optimum avec nos ordinateurs optiques et nos maîtres opticiens. Lunetterie moderne. Verres de contact (diplôme fédéral)

**von gunten** Av. L.-Robert 23 ☎ 039/23 50 44

**X** Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

- Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

**VOUS AUSSI** vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

52-414436

Veillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom .....  
Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

**LE LOCLE**

**ATTENTION**

Les magasins **A La Santé** et **Boutique d'Art**  
Temple 8, Le Locle Banque 9, Le Locle

**Ne feront QUE le nocturne du 19 décembre**

**Prenez donc vos avances !!!**

... vous trouverez chez chacun d'eux, des cadeaux tels que:

Corbeilles garnies Fruits secs Coffrets cosmétiques Grand choix d'articles divers Moulins à céréales	Poteries artisanales Bougies faites «mains» Etains, cuivres et gadgets Tout pour la broderie, le smyrne, etc...
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le vendredi: horaire habituel 8 h à 12 h et 14 h à 16 h 30

**RESTAURANT DU DOUBS**  
Les Brenets

Deux truites Maison pour Fr. 12.-  
Cuisse de grenouilles Fr. 6.50 la dz  
Feuilleté aux morilles Fr. 8.-  
Nouveau: fondue bourguignonne à volonté Fr. 22.-  
Veillez réserver svp.  
☎ 039/32 10 91 - Fermé le lundi et le dimanche soir

**Adaptez votre vitesse!**

SKS

**L'ART DU MEUBLE**

LE LOCLE RUE DE FRANCE 8

4 6 8

11 vitrines de meubles à des prix dingues dingues dingues

Meubles Tapis Rideaux  
Tél. 31 38 85

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

**Pommes de terre**

Bintje	Fr. 66.-	les 100 kg
Urgenta	Fr. 62.-	les 100 kg

par sac de 30 kg - en carton de 5 kg au magasin

**Pommes**

Jonathan I	le kg	Fr. 1.30	le kg	Fr. 1.45
Jonathan II	le kg	Fr. 1.10	le kg	Fr. 1.25
Golden I	le kg	Fr. 1.35	le kg	Fr. 1.50
Golden II	le kg	Fr. 1.15	le kg	Fr. 1.30
Idared I	le kg	Fr. 1.25	le kg	Fr. 1.40
Boskoop I	le kg	Fr. 1.45	le kg	Fr. 1.60
Cloche I	le kg	Fr. 1.45	le kg	Fr. 1.60

Cartons de 5 kg au magasin  
Paires beurrées Packam's  
par plateau de 15 kg net le kg Fr. 2.30

Livraison franco domicile

**SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE**

Office commercial  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Bureau et dépôt: Entrepôts 19  
Magasin: Passage du Centre 5  
Téléphone 039/26 40 66

**Appareils électroménagers**

**FUST** On achète les fours micro-ondes de toutes les marques de qualité chez Fust au prix Fust le plus bas

Les derniers modèles de Brother, Sanyo, Philips, Moulinex à partir de **799.-**

Location avec possibilité d'achat

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
marin-centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
Brugg, Carrefour Hypermarkt	032 53 54 74
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25

Cuisines et salles de bains agencées

**À VENDRE**

au Locle, à l'ouest de la ville et à 3 minutes du centre

**petit immeuble**

comprenant 1 magasin, 1 atelier et 1 appartement de 6 pièces, confort.  
Pour traiter: Fr. 30 000.-  
S'adresser: 91-119

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

**MACULATURE**

au bureau de L'Impartial

**Pour déneiger rapidement et sans problèmes.**

Robustes. Sûres. Faciles à manier.

Avec une machine de grandeur et de puissance appropriées.

- Pour l'usage professionnel  
Fraises à neige à chenilles BUCHER-KOBASHI. 3 modèles jusqu'à 25 CV. Avec conduite automatique.
- Pour l'usage privé  
Fraises à neige BOLENS. 4 modèles jusqu'à 11 CV.
- Pour l'usage mixte (en hiver et lorsqu'il n'y a pas de neige)  
Machines mono-axes BUCHER. 4 modèles. Avec lame à neige en hiver et avec barre de coupe en été.

Demandez-nous sans engagement une documentation sur le programme complet des machines de déneigement BUCHER ou adressez-vous à l'agent BUCHER le plus proche.

**BUCHER** BUCHER-GUYER SA  
8166 Niederweningen  
Tél. 01 857 22 11

BON pour une documentation sur les machines de déneigement BUCHER.

Nom, prénom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_

**TOM and JERRY**

JE VIENS DE SCULPTER UN REMARQUABLE ÉLÉPHANT!

QU'A-T-IL DE SI REMARQUABLE?

LA TROMPE EST AMOVIBLE!

© METRO-GOLDWYN-MAYER INC. © COSMOPRESS, GENÈVE

## OFFRES D'EMPLOIS

## À REPOURVOIR

## poste de conciergerie

de quatre immeubles résidentiels. Un appartement de 4 pièces avec cheminée, cuisine agencée, salle de bain, WC séparés, dépendances, sera mis à disposition du concierge.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, av. Léopold-Robert 66, ☎ (039) 23 73 23. 32319



**RESTAURANT**  
Ls-Chevrolet 50  
☎ 039/26 51 52  
La Chaux-de-Fonds

cherche pour travailler dans une ambiance sportive

## sommelier(ère)

pour tout de suite ou pour date à convenir. 32244

Le Centre d'Etudes Bâlois  
La Ferrière  
cherche

## femme de ménage

Suisse ou permis C.  
Du lundi au samedi matin (temps partiel)

☎ 039/63 14 84 93-57713

Garage de moyenne importance, représentant 2 marques de voitures cherche

## vendeur

sérieux et dynamique.

Faire offres avec curriculum vitae sous-chiffres 91-1149 à ASSA Annonces Suisses SA, 31 Avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons tout de suite

MÉCANICIENS  
AIDES-  
MÉCANICIENS

pour missions temporaires

Veillez appeler Mme Gesteli  
☎ (039) 23 91 33

Adia Interim, av. L.-Robert 84  
2300 La Chaux-de-Fonds

## Cuisinier

aimant travailler seul, est cherché pour début janvier.

Téléphoner au Restaurant du Reymond, ☎ 039/23 42 33. 32398

## Vendeuse qualifiée

serait engagée les après-midi par magasin de meubles.

Adresser offres détaillées sous chiffres RZ 32456 au bureau de L'Impartial.

## ANNONCES CLASSÉES

«Offres d'emplois»

Parution les: **mardi**  
**jeudi**  
**samedi**

**Joliat** engage tout de suite tous corps de métiers  
pour l'industrie et le bâtiment. Travaux en Suisse et à l'étranger. Conditions exceptionnelles.  
**Au service de l'emploi**  
58, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 27 28

Intérim avec des pros:  
**ADIA** interim

**BOREL**  
Fabrique de fours industriels  
cherche pour la correspondance allemande de son service commercial  
**employée de commerce**  
de langue maternelle allemande, ou connaissant parfaitement l'allemand.  
Travaux sur écran (traitement de texte).  
Horaire partiel possible.  
Faire offres à la direction de BOREL SA, rue de la Gare 4, 2034 Peseux, 87-186

Dans le cadre de la restructuration de notre entreprise à Vuiteboeuf, nous cherchons un

DIRECTEUR  
TECHNIQUE

Le candidat requis aura la responsabilité de notre bureau technique, l'organisation des chantiers ainsi que leur administration.

Il devra être de formation technique du bâtiment, architecte ou technicien et avoir quelques années de pratique dans la conduite d'un bureau ou d'une entreprise.

Date d'entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae à:

**BERCI SA, 2028 Vaumarcus**  
28-368



Dans le cadre de la réorganisation de son administration, la commune de Marin-Epagnier met au concours un poste de

## secrétaire-comptable

responsable principalement des tâches suivantes: comptabilité générale - budget - facturations - gestion des débiteurs et contentieux.

Le candidat âgé de 25 à 35 ans devra être au courant de l'informatique, posséder d'excellentes connaissances comptables, faire preuve d'une bonne faculté de rédaction, d'un sens d'organisation, d'initiative et de collaboration.

En cas de convenance, il pourra être appelé ultérieurement au poste d'administrateur-adjoint.

Exigence: être titulaire d'un certificat d'une école de commerce ou d'un titre équivalent.

Obligations et traitements: selon règlement communal.

Entrée en fonction: à convenir.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplôme et de certificats doivent être adressées au Conseil communal, 2074 Marin-Epagnier, avec la mention «postulation» jusqu'au 21 décembre 1984. 32331

**HK** Matériaux de construction  
cherche pour début 1985 une

## EMPLOYÉE DE BUREAU

à temps partiel.

Ce poste conviendrait à une personne étant déjà si possible au courant de la branche, ayant des notions de gestion, de stock et de comptabilité.

Faire offre manuscrite avec copies de certificats et curriculum vitae à:

**HAEFLIGER & KAESER, case postale 529**  
2301 La Chaux-de-Fonds. 32407

● Travailler temporairement  
c'est acquérir de l'expérience !

Actuellement nous avons de nombreuses places dans la région neuchâteloise ou en déplacement à vous proposer. Que vous soyez libre pour quelques mois ou que vous cherchiez une place stable, appelez-nous ! Nous cherchons des:

secrétaires bilingues et trilingues

employés(es) de commerce

serruriers

installateurs sanitaire

mécaniciens

menuisiers

rectifieurs

charpentiers

ferblantiers

monteurs électriciens

Conditions intéressantes, vacances payées, primes de déplacement.

☎ 038/24 31 31

OK Personnel Service, St-Maurice 12, Neuchâtel 87-547

STR SA, Nouvelle société de construction de machines à rectifier, 127, rue du Doubs, 2300 La Chaux-de-Fonds, cherche pour engagement rapide:

**1 aléseur-fraiseur**

**1 gratteur**

**1 rectifieur**

**1 perceur** connaissant l'outillage

**1 tourneur**

Se présenter ou téléphoner au 039/23 47 48. 32267

**GECO** 039/23 26 56  
GÉRANCE ET COURTAGE SA  
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Cherchons  
**DEUX CONCIERGES**

dont les épouses seraient à la maison la demi-journée.

Appartements de 3½ pièces à disposition.

Entrée 1er janvier 1985 ou date à convenir.

Situation: Crétets 116-118

Excellente rémunération 91-475

## ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE

Concessionnaire PEUGEOT/TALBOT

cherche

un vendeur  
automobiles

Date d'entrée: début 1985

Expérience du métier souhaitée.

Nous offrons: placé stable au sein d'une équipe dynamique.

Ecrire avec curriculum vitae à:

**ENTILLES SA, av. Léopold-Robert 146,**  
2300 La Chaux-de-Fonds. 32394

Fondation Les Lovières Tramelan  
Home pour personnes âgées

En raison du départ de la titulaire, nous cherchons:

## une personne

capable d'assumer la responsabilité de la cuisine pour environ 60 personnes.

Nous demandons à notre futur employé(e) de l'intérêt et de la compréhension pour les personnes âgées.

Entrée en fonction: le 1.03.1985 ou date à convenir.

Renseignements: Mlle Annie Bühler, directrice,  
☎ 032/97 40 09

Postulations: Mme U. Droz, présidente, Crêt-Georges 47, 2720 Tramelan, ☎ 032/97 56 28.

A envoyer jusqu'au 20.12.1984.

Comité du Conseil de Fondation 06-126659

L'ANNONCE D'OFFRE D'EMPLOI  
C'EST (AUSSI)  
DE LA  
PUBLICITE

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Mycologues devant le tribunal du Val-de-Travers 1200 grammes de champignons au LSD

Ils étaient venus de Genève. Sept petits jeunes bien comme il faut. Les oreilles dégagées. Amoureux de la nature, des pâturages des Verrières en particulier. Mycologues avertis, ils cueillaient des psilocybes.

Dans leur panier: 1200 grammes, soit 600 à 1000 pieds de ce petit champignon stupéfiant. Il contient une substance ressemblant au LSD.

Comme les panicoles. Immangeables crus, mais délicieux en ratatouille avec des légumes de saison. Et pas vraiment «défonçants», paraît-il. Interdits en tout cas.

Les douaniers veillaient au grain. Ils ont cueilli la petite troupe. Qui a comparu hier devant le Tribunal de police du Val-de-Travers qui présidait le juge Bernard Schneider, assisté de Chantal Huguelet-Delachaux.

C'était donc le 15 septembre, aux Verrières. Les sept mycologues se font pincer par les douaniers, à l'affût. Qui ont attendu la fin de la cueillette pour leur mettre la main au collet. Dans le panier, des psilocybes semilanceata contenant de la psilocybe et de la psilocybine.

Dans l'ordonnance concernant les stupéfiants et autres substances soumises au contrôle, les champignons stupéfiants ne figurent pas. Mais si une personne les cueille en sachant pertinemment qu'ils contiennent des hallucinogènes, elle commet une infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants.

Les sept mycologues genevois savaient-ils ce qu'ils faisaient? Avec l'air le plus naïf du monde, ils ont chanté pratiquement en chœur le refrain de l'innocence:

- On ne savait pas, M'sieur le juge, que c'était réprimé de cueillir des champignons dans la nature...

Pour le défenseur, ses clients n'ont commis qu'une erreur de droit. S'ils savent que la coca, le chanvre ou le cannabis sont interdits, ils ignorent qu'il en était de même pour les psilocybes. D'ailleurs l'ordonnance fédérale ne vise pas les champignons, mais les substances qu'ils contiennent.

Pour le juge Schneider, erreur de droit

ou non, il n'empêche que les sept prévenus ont également avoué avoir déjà fumé du «h». Et qu'ils ne sont pas venus par hasard aux Verrières. Ils écotent donc chacun de 150 francs d'amende et se partageront les frais de procédure fixés à 280 francs.

Une prévenue, institutrice, jugée par défaut, devra payer 300 francs d'amende. Quand on a des enfants sous sa responsabilité, on ne croque pas des champignons au LSD, a estimé le juge Schneider...

### LE TOIT S'ÉTAIT ÉCOULÉ

Seconde audience consacrée à l'écroulement du toit d'une ferme en pleine transformation, à La Côte-aux-Fées. Un maçon, Albert Alleman, était mort quelques jours plus tard des suites de ses blessures. Son patron, W. L., avait à répondre d'homicide par négligence.

Durant l'audience, deux témoins ont été entendus. Un ingénieur civil a expliqué comment étayer un toit pendant qu'on procède aux transformations. En général, les entrepreneurs ne confient pas le mandat à un ingénieur de calculer la manière de stabiliser la charpente. Ils se fient à leur expérience.

- C'est un usage, un mauvais usage des ce canton.

Et un maître-couvreux de La Chaux-

de-Fonds a expliqué que durant toute sa carrière il n'avait jamais vu personne fixer une charpente avec des câbles pour éviter qu'elle ne soit renversée par le vent.

- En général, on considère que le toit est assez lourd pour résister au vent.

Ce ne fut pas le cas le 13 octobre 1982 à La Côte-aux-Fées. Par jour de grand vent, un maçon est mort.

Le mandataire de W. L. a conclu à l'acquiescement de son client. Et il s'est étonné du montant élevé de l'expertise: 16.000 francs.

Le jugement sera rendu le 7 janvier.

### EN BREF

S. R., surpris au volant avec un taux d'alcoolémie de 1,2 pour mille, devra payer 600 francs d'amende et 340 francs de frais.

F. B. qui avait promené son chien en empiétant de quelques mètres dans la réserve du Creux-du-Van a été condamné à une amende de principe de 20 francs. Le juge a laissé entendre que le garde-chasse aurait pu se montrer plus souple.

Quant à M. D., de Pontarlier, il avait commis un scandale au bar Almabec de Fleurier, menaçant les tenanciers. Condamné par défaut à un mois de prison sans sursis et à l'expulsion du territoire suisse pendant 5 ans, il avait demandé le relief de son jugement. Qui a été confirmé hier.

La peine de 30 jours s'est enflée de 5 jours supplémentaires. M. D. qui avait gifflé une fille dans le même établissement, n'ayant versé, jusqu'à ce jour, que la moitié de la somme promise pour payer les frais médicaux: 50 francs...

JJC

## Unité hospitalière du Val-de-Travers Démission du chirurgien

Le Dr Jean-Pierre Gentil, chirurgien-chef de l'Hôpital de Couvet, a présenté sa démission au comité de gestion de la Fondation des institutions de soins du Val-de-Travers. Il quittera ses fonctions le 31 mai 1985.

Le comité qui nous a fait parvenir un communiqué de quelques lignes pour annoncer la nouvelle explique qu'il reviendra «en temps opportun sur les mérites du Dr J.-P. Gentil et sur les services qu'il a rendus à l'hôpital, comme à toute la population du Val-de-Travers, depuis trente ans».

Ainsi, avec le départ, fin juin dernier, du chirurgien de l'Hôpital de Fleurier, le Dr Marc Bonnant, en fonction depuis le 1er janvier 1954, et qui avait fait valoir ses droits à la retraite à l'âge de 68 ans, les Hôpitaux du Val-de-Travers devront se mettre à la recherche d'un nouveau chirurgien.

Il devrait donc commencer son activité en juin prochain, alors que l'unité de soins du Val-de-Travers entamera les grandes manœuvres de sa restructuration: hôpital pour soins aigus à Couvet; home médicalisé à Fleurier.

Dans un premier temps, pendant que se construira l'établissement hospitalier de Couvet, c'est à Fleurier qu'œuvrera le successeur du Dr Gentil. Le service de chirurgie y sera installé, de même que la maternité et la physiothérapie. Situation provisoire, en attendant l'achèvement des travaux de l'Hôpital de Couvet. (jic)

## Implantation d'une entreprise à Couvet Analytecon SA: une usine de pilules

Les chemins de la diversification industrielle font parfois des détours surprenants. Une entreprise d'origine suédoise, Analytecon SA, spécialisée dans la production de produits pharmaceutiques va s'installer à Couvet. Dix emplois au départ. Le double ou le triple par la suite. L'usine de pilules sera construite dès le mois de mai prochain sur la rive droite de l'Areuse, à l'est des Usines Dubied.

Les Services de la promotion économique du canton, la commune de Couvet, et l'agent d'affaires qui représente Analytecon en Suisse sont en tractations depuis bientôt deux ans. Les discussions ont surtout porté sur le choix du terrain. On pensait installer l'usine sur la rive gauche. Vu l'extension du projet, c'est finalement à droite qu'elle sera construite, au lieu-dit «La Prestas».

Le promoteur a pris sa décision le 20 novembre dernier. Il commencera par acheter 7500 mètres carrés de terrain au prix de 12 fr. 50 le mètre. Et prendra un droit d'emption sur une seconde surface, de 7500 mètres carrés également. Les travaux devraient

débuter en mai 1985 et l'usine de pilules ouvrir ses portes en janvier 1985.

Le Conseil général de Couvet qui se réunira vendredi soir devra décider de la vente de la première parcelle. Nul doute qu'il dira oui, même si d'importants investissements devront être consentis par la commune pour aménager le terrain et l'équiper: remblayage, électricité (600 kW - 10.000 volts), eau, raccordements à la station d'épuration, etc.

Cette dépense ne peut être chiffrée pour l'instant. Elle fera l'objet d'une demande de crédit par la suite.

A noter que les terrains que s'approprie à vendre la commune, sont le fruit des échanges faits avec les terres du domaine de Bellevue, acheté pour 250.000 francs en 1980. Une bonne affaire. L'opération a non seulement permis de créer une zone industrielle, mais elle a été rentable du point de vue financier: vente de la ferme de Bellevue pour 114.220 francs, d'une parcelle pour villa au prix de 18.108 francs et 15.000 mètres cédés pour 187.500 francs à Analytecon. Total: 320.000 francs environ.

(jic)

## Conseil général de Chézard-Saint-Martin Budget déficitaire sans fumée

M. Raymond Gentil a présidé la dernière séance du Conseil général de Chézard-Saint-Martin, à laquelle 21 membres étaient présents, de même que le Conseil communal et M. Rémy Hadorn, administrateur.

Une décision a été prise d'emblée: on ne fumera plus pendant les séances.

### Les plus grosses lumières sortent de Boudevilliers Un investissement à amortir vite!

Depuis quelques semaines, le Service des ponts et chaussées procède à des travaux préliminaires pour la pose d'une dizaine de gros candélabres de part et d'autre du carrefour sud du village, à l'intersection des routes de La Vue-des-Alpes et Boudevilliers-Coffrane.

Cette amélioration des conditions de visibilité, surtout en période de brouillard, sera sans doute bien accueillie par les usagers de ce carrefour dangereux.

On peut toutefois s'étonner de l'implantation de ces réverbères à l'ouest de la route de La Vue-des-Alpes, c'est-à-dire exactement où est prévue l'emprise de l'élargissement de cette artère, dans quelques années. Ces travaux, dont le coût doit être de l'ordre de 80.000 francs, devront être amortis rapidement!

(jm)

Puis, on passa à l'examen du budget pour 1985. Avec un total de recettes de 1.758.180 fr., on enregistre un déficit de 46.371 fr. 90. Précisons que le produit du placement du réseau électrique se monte à 28.000 francs, soit à 5% de 560.000 francs.

Chaque rubrique a été analysée avec attention par le Conseil communal et par la Commission financière.

M. Daniel Hurni a répondu à deux questions: du bois a été volé en forêt, (2 ou 4 stères), les forêts de la commune sont en bonne santé et le bois doit être vendu frais et non pas sec.

Puis le budget a été accepté à l'unanimité des membres présents.

Pour élire un membre à la Commission financière, le président a eu recours au tirage au sort. Après trois tours de scrutin, c'est finalement M. Jean-Claude Barbezat (soc) qui a été désigné.

Par 20 voix, M. Jean-Bernard Vadi, ressortissant italien, né en 1951, père de quatre enfants, a reçu la naturalisation communale.

Deux demandes de crédits ont été acceptées, l'une de 116.000 fr., par 16 voix sans opposition pour la construction d'un abri public type ITAS destiné à la protection civile et l'autre de 6500 fr. pour la transformation du guichet du bureau communal.

Le Conseil général a été d'accord avec une demande de dérogation aux articles 15 et 41 du règlement d'urbanisme, pour la construction de garages pour M. J.-J. Aeschlimann à la rue des Quarettes, mais il a renvoyé au Conseil communal la vente de terrain pour cette construc-

tion puisqu'il n'est pas d'accord avec son prix de 15 fr. le m<sup>2</sup> estimé trop bas.

M. Raymond Landry informa le législatif des mesures prises ainsi que les études qui sont en cours sur la possibilité de remédier au fait que l'eau sort parfois jaunâtre des robinets.

M. P. A. Geiser demanda à ce que l'on se préoccupe de la mare de La Marnière.

Puis, la séance se termina autour d'une verrée alors que le père Noël apportait des biscuits. (ha)

### Conseil général des Geneveys-sur-Coffrane Gaz naturel et télé-réseau

Les membres du Conseil général des Geneveys-sur-Coffrane sont convoqués une première fois le mercredi 12 décembre à 20 heures à l'aula du Centre scolaire.

L'ordre du jour comporte 10 points dont les nominations à la Commission scolaire, une demande de prolongation d'ouverture pour le dancing Le Grenier avec une proposition de modification du règlement de police.

Deux demandes de crédit, l'une de 35.000 fr. pour une installation de mesure de niveau au réservoir et l'autre de 47.000 fr. pour l'assainissement de la rue de l'Horizon seront aussi débattues. Le Conseil communal informera également au sujet du gaz naturel puis répondra aux motions adoptées par le législatif.

Une semaine plus tard, soit le mercredi 19 décembre, une nouvelle séance se déroulera avec à l'ordre du jour le budget 85 et la convention pour la construction et l'exploitation du télé-réseau.

(ha)

### Conseil général de Cernier Oui au budget et au dézonage

Dans sa séance de lundi soir, le Conseil général de Cernier a accepté le budget pour 1985 prévoyant un déficit de 38.290 francs.

Finalement et après discussion, le dézonage de la parcelle au lieu-dit «A la Taille» a été accepté par 21 voix contre 5.

Nous reviendrons sur cette importante séance. (ha)

### ÉTAT CIVIL

#### MÔTIERS

M. Edouard Chevré, 70 ans.

## Décès de l'écrivain Gérard l'Eplattenier

L'écrivain Gérard l'Eplattenier est décédé dans sa 47e année, à Boudry. Il a été inhumé hier matin à Neuchâtel, en présence de sa famille et de nombreux amis.

Mort en solitaire, comme il a vécu une partie de son existence, Gérard l'Eplattenier laisse derrière lui une œuvre au verbe sainement vigoureux. Outre quelques ouvrages de poèmes «La colère d'Achille» et «Humeurs de saisons», notamment, il avait publié en 1972 à l'Age d'homme un récit intitulé «A l'aube une duchesse de la rue» et en 1977, à La Baconnière, «Neuchâtel boîte à surprises», quelques pages parmi les mieux senties et les plus fortes parues sur le vieux Neuchâtel, ses rues qui changent avec le temps.

Plus récemment, en 1983, «Péluchet la Guimbarde II au pays d'Arthur» (un roman) avait été publié à Boudry

après avoir paru sous forme de feuilleton dans «La Feuille d'annonces du district de Boudry». Gérard l'Eplattenier collaborait régulièrement à cette publication régionale et à «La Feuille d'Avis de Neuchâtel». Il a publié aussi des contes dans diverses revues et le supplément littéraire du «Journal de Genève».

Si l'écriture a toujours tenu une place essentielle dans sa vie, Gérard l'Eplattenier a aussi été un instituteur apprécié aux Ponts-de-Martel et au Locle.

Avec lui, disparaît un véritable personnage, d'un individualisme parfois exacerbé. Il était capable des plus stupéfiantes colères et de la plus généreuse tendresse. Parmi ses papiers, qu'il conservait avec un soin jaloux, figuraient plusieurs manuscrits à publier.

Jean-Bernard Vuilleme

## Réunions des assureurs privés vie à Neuchâtel 9,1 millions versés chaque jour ouvrable aux assurés

Les représentants de l'Union suisse des assureurs privés vie (UPAV) se réunissent aujourd'hui et demain à Neuchâtel. La 31e assemblée des 21 compagnies membres se déroule au Château, dès 15 heures.

Les prestations versées par les compagnies d'assurances sur la vie aux ayants droit, dans notre pays, se sont élevées à 2,28 milliards l'année dernière, soit en moyenne à 9,1 millions par jour ouvrable. Cela représente un accroissement de 405 millions par rapport à 1982.

La barre du milliard vient d'être franchie par les versements aux personnes qui ont choisi l'assurance-vie comme moyen d'épargne. Ils ont totalisé 1,083 milliard de francs en 1983, contre 954 millions en 1982.

Le montant des fonds de sûreté des compagnies suisses d'assurances sur la vie s'est accru de 3,7 milliards en 1983, pour atteindre 39,5 milliards de francs.

(comm)

## Les auditeurs du Littoral capteront mieux leur radio locale RTN: un château d'eau comme «arrosoir»!

### Page 15

Chacun peut comprendre le problème en imaginant, en lieu et place d'un émetteur radio, un phare dont le faisceau devrait balayer la région neuchâteloise; le résultat sera évidemment meilleur si le phare est placé en face de la zone à balayer qu'au-dessus...

«En face», pour Neuchâtel, c'est hors du canton. Et voilà pourquoi un château d'eau vaudois viendra à la rescousse des ondes neuchâteloises. Par-dessus l'onde lacustre... On ne sait si le Château de Neuchâtel en prend ombrage, mais toujours est-il que la colline dudit château laissera subsister une zone «d'ombre» radiophonique derrière elle, avec ce système. En quelques endroits, notamment du centre de la ville, l'amélioration ne sera peut-être pas non plus très sensible. Mais la campagne de mesures effectuées ces derniers temps en phase d'essai démontre que sur l'ensemble de la zone de diffusion de RTN les conditions de réception seront bien meilleures, en particulier dans les autres communes du Littoral, et pour les auditeurs automobilistes.

La solution technique mise au point en collaboration avec les PTT consiste à transmettre les émissions du studio de

RTN au bâtiment de la Poste principale de Neuchâtel par ligne téléphonique «musicale» (c'est-à-dire à caractéristiques de transmission des sons supérieures aux lignes téléphoniques utilisées pour les simples conversations). Du toit de la poste, les signaux seront transmis par voie hertzienne au moyen d'un «link», sorte d'antenne tubulaire d'environ 80 cm de long et 15 cm de diamètre en direction de Montmagny. Sur le château d'eau vaudois, ils seront reçus par un même «link» et, de là, renvoyés par un émetteur à antenne classique en direction du Littoral neuchâtelois.

La nouvelle installation doit entrer en fonction demain. Elle ne modifie nullement la fréquence sur laquelle les auditeurs peuvent capter RTN, à savoir 90,4 MHz.

Pour la radio locale neuchâteloise, cette nouvelle solution technique, la meilleure actuellement praticable, représente une notable amélioration de son impact potentiel. En attendant qu'il puisse être pleinement exploité par un retour des programmes à leur densité normale. Pour RTN, les vœux de «bonne année 85» auront une signification intense!

MHK

Patinoire d'Erguel  
Vendredi  
14 décembre 1984  
à 18 h 30

# Myriam Oberwiler

championne suisse

Gala Noël - 50 ans Club des Patineurs Saint-Imier

Entrée gratuite

A louer pour date à convenir

## spacieux appartement

complètement remis à neuf, se composant de 6 pièces, cuisine, coin à manger, vestibule, 2 salles de bain-WC, grand balcon, cave. Situation à l'ouest de la ville, au 1er étage d'un immeuble tout confort.

Loyer mensuel Fr. 800.- + charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, ☎ 039/23 73 23.

31627

Occasions

## photocopieurs

à papier normal, à partir de Fr. 950.-  
☎ 039/41 14 10

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

**ISUZU COMBI VAN.**  
**POUR 6 PERSONNES**  
**ET TOUS LEURS**  
**BAGAGES.**



2 empattements, chargement jusqu'à 1,2 tonne, banquette arrière rabattable. Moteur à essence 1,8 l de 56 kW (76 CV).

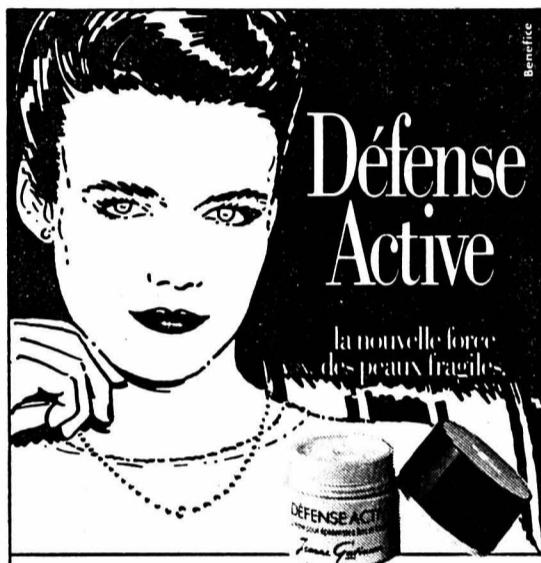


leasing  
dès Fr. 418.-  
par mois

Garage et Carrosserie du Collège  
**Maurice Bonny SA**  
**La Chaux-de-Fonds**



Service de vente: Roger GYGAX



Profession Beauté  
*Jeanne Gatineau*  
PARIS

Une esthéticienne de la Maison  
**JEANNE GATINEAU**

sera à votre disposition

du mardi 11  
au samedi 15 décembre

UN CADEAU VOUS SERA REMIS  
lors de votre achat de produits  
**JEANNE GATINEAU**

Vous recevrez aussi notre  
**ATTENTION DE DÉCEMBRE**  
pour tout achat au secteur parfumerie

Nous nous réjouissons de votre visite



DOUBLES chèques fidélité  
sur toute la parfumerie

# pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.

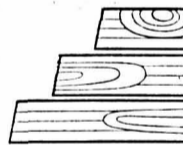


# centrale

Secteur cosmétique - Parfumerie  
☎ 039/23 40 23 - 23 40 24  
AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 57  
LA CHAUX-DE-FONDS

## Jura Berne Holz Bois

**LAMES-LAMBRIS**  
dès Fr. 7.80 m2  
**ISOLATIONS diverses**  
avec rabais spécial  
Service à domicile



BOBA SA, 2615 Sonvilier Tel. 039/41 47 68/71

A vendre,  
de particulier  
**Daf 55**  
**Break**

expertisée, acces-  
soires, Fr. 1500.-  
☎ 039/26 67 61

32309



## Multisol

linos - plastique - tapis  
tapis de milieu - parquet

A. Grilli  
Paix 84 - ☎ 039/23 92 20

4949

A vendre

## Saab 99 GL

75000 km, année 1979, prix à discuter.

☎ 039/28 62 76

32291

## ESPAGNE

Venez au soleil de Ciudad Quesada (Alicante Torrevieja) Climat sec 16,5° de moyenne à l'année Idéal pour la retraite et les vacances

### VILLAS

avec 1 chambre à coucher ou plus, salon, salle de bain, terrasse et 500 m<sup>2</sup> de terrain, à partir de 3 487 500 pesetas (environ Fr. 48 000.-).

### BUNGALOWS

avec 2 pièces ou plus, cuisine, douche, terrasse, jardin, à partir de 1 944 000 pesetas (environ Fr. 27 000.-).

**EXPOSITION PERMANENTE CIUDAD QUESADA**

Ch. des Cèdres 2, 1004 Lausanne  
☎ (021) 38 33 28/38 33 18

Depuis 10 ans déjà avec vous

L'annonce, reflet vivant du marché

L'Impartial dans votre boîte aux lettres  
pour seulement 52 cts par jour  
**Tout nouvel abonné**

**POUR 1985**  
(MINIMUM 3 MOIS)

REÇOIT LE JOURNAL

# GRATUITEMENT

pendant le mois de  
**DÉCEMBRE 1984**

— BULLETIN D'ABONNEMENT —

Je m'abonne à

## L'IMPARTIAL

Prix: Fr. 157.50 ☐ pour l'année  
6 mois Fr. 82.- ☐ - 3 mois Fr. 43.- ☐

biffer la case qui convient

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_

No et rue: \_\_\_\_\_

No postal

Localité: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Bulletin à retourner à l'administration de «L'Impartial» 2301 La Chaux-de-Fonds.

L'abonnement se renouvelle tacitement pour la même durée.

Cette offre est réservée exclusivement aux nouveaux abonnés.

Elle ne peut être utilisée pour prolonger ou renouveler un abonnement existant.

L'IMPARTIAL



la voix  
d'une région

# JURA BERNOIS

la voix  
d'une région

## Les propriétaires de forêts de la région Chasseral font le point Les séquelles de l'ouragan de l'automne 83

Sous la présidence de l'ingénieur d'arrondissement M. François Gauchat, l'Association des propriétaires de forêts «Chasseral» a tenu son assemblée générale à Corgémont. Ces propriétaires, qui totalisent une surface forestière d'environ 6350 hectares, sont des corporations bourgeoises et municipales, des associations, sociétés, ou des personnes privées.

Dans son rapport d'activité, le président a fait état de la situation issue de l'ouragan du 27 novembre 1983 et de ses conséquences sur l'économie forestière régionale.

Un comité de coordination interrégionale mis sur pied rapidement a pris alors les mesures d'urgence, permettant d'acheminer sur place une main-d'œuvre dépassant de loin les possibilités régionales.

Avec l'appui d'aides fédérale et cantonale, un dispositif a été constitué, touchant l'exploitation des bois tombés, leur évacuation, ainsi que les moyens financiers que nécessitait la situation.

Le volume de bois mis en vente et négocié dans le cadre de l'association était de l'ordre de 248 % des marchés habituels, soit deux à trois fois supérieur aux chiffres pratiqués normalement.

Ainsi, les livraisons de bois du 1er octobre 1983 au 30 septembre 1984 pour l'Association «Chasseral», se sont élevées à 351 camions ou wagons, totalisant 10.530 stères.

Les difficultés financières de la Société coopérative de valorisation du bois SCVB, qui ont nécessité une restructuration du capital, ainsi qu'un geste de solidarité de la part de ses adhérents ont aussi été mentionnées.

Le dépérissement des forêts s'est rapidement aggravé, s'étendant des résineux aux feuillus, faisant apparaître, sur le plan national une atteinte du mal au 30 % du peuplement.

Des remerciements particuliers furent adressés à M. Renaud Baumgartner, ingénieur forestier, qui a accepté, deux années durant de suppléer à l'absence de son collègue M. Nicolas Bessire, qui accomplissait une mission en terre africaine.

Les comptes, dont donnait connaissance le secrétaire-caissier M. Jean Bourquin, bouclent par un résultat positif. Il en est de même du budget approuvé pour 1985.

### SITUATION DU MARCHÉ DU BOIS

Le président cita l'effet bénéfique résultant de l'accroissement de l'activité dans le bâtiment qui, pour les constructions publiques dépassera 32 milliards de francs.

### Manifestation nocturne des Béliers à Courtelary Le chef du groupe Sanglier visé

Dimanche matin, vers 4 h. 15, une quinzaine de membres du groupe Bélier a manifesté dans les rues de Courtelary en chantant la Rauracienne. Le groupe s'est arrêté devant la maison du chef du groupe Sanglier, M. Guillaume-Albert Houriet. Ce dernier dormait et il a été réveillé par le bruit. La vitre d'une fenêtre a été cassée par des cailloux et une autre vitre est fendue. Mais le chef des Sangliers n'est pas sorti de chez lui. Déjà la police arrivait. L'un des deux agents, qui a reçu du gaz lacrimogène dans l'oeil, a dû se rendre chez un médecin, par mesure de prévention. Des membres du groupe Bélier ont été appréhendés et ils ont été relâchés dans la journée. Le juge d'instruction du district, M. Philippe Beuchat, a ouvert une instruction.

Dans un communiqué publié hier, le groupe Bélier précise que la manifestation a été décidée à l'issue d'un repas à Cortébert après que deux voitures appartenant à des membres du groupe avaient eu leurs pneus crevés. Le communiqué affirme notamment par ailleurs «que les vitres cassées (...) ne sont pas l'oeuvre du Bélier». (cd-imp.)

## NAISSANCE

Françoise et Pierre  
FROSSARD-HADORN  
ont la grande joie d'annoncer  
la naissance de leur fils

**ARNAUD**

le 9 décembre 1984

Clinique des Forges

Récille 23  
2520 La Neuveville

32511

Le nombre des autorisations pour la construction d'appartements est aussi en augmentation, ce qui permet d'espérer un meilleur placement du bois de construction.

Au cours de l'exercice 1983-1984, les scieries ont écoulé quelque 70.000 m<sup>3</sup> de plus que l'année précédente.

La disponibilité de grandes quantités de bois sur le marché, a contribué à exercer une forte pression sur les prix, qui sont en constante régression.

Les effets de la tempête ayant provoqué la destruction de 325 ha. de forêts dans le Jura bernois, dont plus de la moitié dans le périmètre de l'association, place les propriétaires devant la tâche ardue de reconstitution des forêts. Les besoins financiers nécessités étant de grande ampleur, seule une exploitation forestière rationnellement menée sera à même de fournir les revenus substantiels indispensables.

### MUTATION AU COMITÉ

En remplacement de M. Georges Marchand décédé, M. Jean Marchand de Sonvilier a été appelé à siéger au comité et Armand Aufranc d'Orvin représentera le Plateau de Diesse.

### EN MONTGOLFIERE AU-DESSUS DU JURA BERNOIS!

En seconde partie de l'assemblée, M. Martin Chaignat, directeur de l'Office du tourisme du Jura bernois OTJB, offrit aux participants un voyage à travers le Jura bernois et en montgolfière au-dessus d'un pays cher au cœur de ceux qui détiennent une partie de ces parcelles forestières, qui constituent un des magnifiques fleurons touristiques de la région. Du lac de Bienne au point culminant de Chasseral ont défilé des images aimées, animées par une population qui peuple villes, villages et campagne.

Le conférencier dressa un tableau, démontrant l'importance du tourisme sur le plan national, où cette branche d'activité offre au total 700.000 lits, 500 installations de remontées mécaniques et 50.000 km. de chemins pédestres entretenus, dont 1200 km. dans le Jura bernois.

### UNE FIN EN FANFARE

C'est par une prestation très acclamée que le «Brass Band» de Corgémont, sous la baguette de M. Roland Krüttli, apporta la note finale de haut de gamme à une assemblée bien étoffée à l'issue de laquelle chacun apprécia le réconfort d'une collation offerte par la municipalité et la bourgeoisie. (gl)

## Assemblée communale ordinaire à Renan Transformation du collège: comptes acceptés

C'est à une cinquantaine de personnes que M. Eric Opplinger, président des assemblées de commune, a souhaité la bienvenue. Le procès-verbal de l'assemblée d'avril a été accepté. Il rappelait que les comptes avaient bouclé avec un excédent de produit de 27.000 francs.

Le règlement sur le subventionnement de logements a été prorogé sans restriction.

Quant au budget 1985, avec une quotité d'impôt de 2,6, la taxe immobilière, taxe de financement et d'exploitation de la STEP, taxe des ordures et des chiens, qui restent inchangées, il présente un excédent de charges de l'ordre de 10350 francs pour un total des charges de 1.377.350 francs. Ce budget était accepté à l'unanimité.

Le compte final de la transformation du collège représentait la partie importante de cette assemblée. Il a été présenté par M. Raymond Marthaler, président de la Commission de construction. Comme déjà annoncé à l'assemblée de printemps, le dépassement du devis de départ est de taille, puisque de 1.473.315 francs on passe, aux factures finales à 1.961.790 francs.

Cela peut surprendre et paraître démesuré. A l'écoute des raisons primordiales de ces dépassements, il faut bien admettre qu'ils sont justifiés et que cet important investissement ne représente ni luxe ni extravagances.

Une des améliorations du projet initial, la plus importante peut-être, avait d'ailleurs été votée en assemblée générale. Il s'agit de la cage d'escaliers qui, de classique, comprenant des installations sanitaires entre les étages, a été fondamentalement changée, la place pour un futur ascenseur étant réservée au centre. La fosse en est préparée. Des fondations

## Corgémont: une partie du village privée d'eau pendant plusieurs heures

Ensuite d'une rupture de la conduite d'eau principale reliant la station de pompage de Côtel au réservoir d'eau des Carolines, les quartiers du village situés à un niveau supérieur de la station de pompage ont été privés d'eau durant plusieurs heures. La rupture avait eu lieu dans le courant de la nuit.

Le réservoir de la Bottière a continué à alimenter le réseau du village aux endroits où l'eau continuait à arriver, mais en quantité réduite par manque de pression.

Construite il y a plus de vingt

ans, la conduite de fonte d'un diamètre de 200 mm. qui a été sectionnée est située à côté de la station de pompage. C'est à cet endroit où elle était supportée par un socle en béton qu'elle s'est rompue, le socle ayant cédé à la suite des mouvements internes du terrain, ne pouvant plus ainsi servir d'appui.

L'intervention de l'équipe des Travaux publics et de l'installateur a été rapide, mais c'est la nature de l'accident qui a causé un arrêt prolongé jusque dans le courant de l'après-midi. (gl)

prévue au départ, le remplacement de pierres de taille, l'installation adéquate des locaux d'une école ménagère, autant de facteurs qui justifient les décisions de la Commission de construction.

Quant au chauffage, si la nouvelle installation s'est avérée assez coûteuse, elle réduit par contre, la consommation d'huile de plus de la moitié. Enfin, il va de soi qu'un bâtiment de cette importance et de cet âge - plus de 120 ans - réserve des surprises inévitables, mais le résultat est surprenant.

Ce dépassement sera en grande partie couvert par des subventions plus importantes que celles obtenues initialement et une augmentation sensible du prêt LIM, sans intérêt pendant 30 ans. La commune devra faire un emprunt supplémentaire de 160.000 francs.

Ce dépassement a été ratifié par vote à main levée sans opposition. M. Opplinger a remercié la Commission de construction et le Conseil communal pour cette réalisation.

Ont été votés également et acceptés sans opposition: le changement du système de la comptabilité communale, par ordinateur dès 1986. Une modification de l'article 22 du règlement du personnel de l'administration communale conformément à l'ordonnance cantonale et l'adaptation au type fédéral du règlement pour l'Office communal de compensation.

Dans les divers, une large part était consacrée à l'horaire des CFF qui défavorise le vallon de Saint-Imier. Contacts seront pris par les communes concernées, les usines et la FJB.

La commune cherche toujours un médecin qui s'établirait à Renan.

Les passages pour piétons tracés dernièrement sur la route principale ne s'avèrent pas satisfaisants, surtout pour les enfants se rendant à l'école. Il devrait y être remédié.

En dernier lieu et à titre personnel, M. Opplinger a soulevé les difficultés que rencontre le Centre de culture et loisirs de Saint-Imier. Il est d'avis que si les communes, bourgeoises et paroisses du Haut Vallon pouvaient tendre la perche au CCL, on éviterait peut-être une issue négative.

Il est évident que la fermeture de la seule institution qui s'occupe d'activités culturelles dans la région serait fort regrettable.

La séance a été levée à 22 h. 40. (hh)

## Ensemble des jeunes musiciens de Tramelan

### Coup de maître pour une première



Gérard Gagnebin à la clarinette et Max-Olivier Nicolet ont démontré une belle maîtrise de leurs instruments en interprétant deux pages de musique classique.

La première apparition en public de l'ensemble des jeunes musiciens a ravi un auditoire nombreux qui n'a pas ménagé ses applaudissements en signe de reconnaissance en fin de concert.

Cet ensemble formé de jeunes musiciens provenant des fanfares du village soit de la Fanfare municipale, de l'Union instrumentale, de l'Harmonie de la Croix-Bleue et de la Fanfare mennonite ont démontrés que les jeunes savaient encore occuper sainement leurs loisirs.

Le programme était composé d'une manière variée et plaisante, les musiciens et leur chef pouvant se distinguer aussi bien dans des arrangements pour instruments à vent et à percussion que dans les

marches ou au travers de la musique moderne.

On aura apprécié la mise en valeur de chaque registre de l'ensemble, les musiciens démontrant un réel plaisir à jouer et un enthousiasme remarquable.

L'ensemble des jeunes musiciens a donc très bien réussi sa «première» et il est à souhaiter que nous aurons souvent l'occasion de les entendre.

En complément de programme, nous relèverons les deux pages classiques interprétées par deux artistes très connus du village, MM. Gérard Gagnebin (clarinette) et Max-Olivier Nicolet au piano, qui furent eux aussi ovationnés par l'assistance pour leur brillante démonstration. Max-Olivier Nicolet donnant également un reflet de ses immenses talents en interprétant avec une maîtrise remarquable la Rhapsodie in Blue de Gershwin, alors que précédemment deux jeunes solistes de l'ensemble s'étaient produits avec succès avec Daniel Geiser au trombone et Marc-André Bühler au piano.

Il appartenait à M. Aurèle Noirjean, député et président du comité des jeunes musiciens, de présenter cet ensemble qui fut fondé en 1983. Il releva que les aînés

avaient la tâche d'apporter leur aide aux jeunes musiciens afin qu'ils puissent s'exprimer de la façon la plus harmonieuse. La salle archicomble de la maison de paroisse démontra que les responsables avaient raison dans la voie qu'ils ont choisie: cet ensemble est promis à un bel avenir.

Si le côté financier est aussi à l'ordre du jour des préoccupations des responsables, il faut relever le geste combien sympathique de Saint-Nicolas qui a fait une apparition lors de ce concert en remettant à M. Gérard Gagnebin, directeur, une enveloppe contenant la belle somme de 600 francs, ce qui a permis à ce dernier d'adresser de vifs remerciements à ceux qui soutiennent cet ensemble qui d'ailleurs est ouvert à tout musicien bénéficiant de quelques mois de pratique. (texte et photo vu)

## A Moutier, séance du Conseil de ville Remous concernant les élections

Le Conseil de ville de Moutier a tenu sa dernière séance de l'année hier soir au Foyer sous la présidence de M. Philippe Zuber. M. Pierre Schnegg a été nommé de la commission de gestion et M. Ueli Vigna de la commission culture, sport et loisirs. Les deux représentants du Parti socialiste du Jura bernois remplacent M. Jaquet démissionnaire.

Le Conseil de ville a accepté également sans autre demande de crédit de 90.000 francs à couvrir par voie d'emprunt pour l'installation de protections contre les mises à terre du réseau électrique.

En revanche un point important de l'ordre du jour soit une demande de crédit de 620.000 francs à couvrir par voie d'emprunt pour la construction de la rue Saint-Randaold à Moutier a été renvoyé au Conseil municipal. En effet il est apparu qu'une telle rue à proximité du collège «Chantermerle» peut présenter quelque danger pour les enfants et le Conseil devra revoir cette question.

Il appartenait ensuite au Conseil de ville d'élire son bureau pour 1985. Contrairement à ce qu'on attendait, le premier vice-président M. Michel Girardin,

membre du parti libéral-radical, a été combattu par Philippe Degoumois qui est membre du Ralliement des Prévôtis jurassiens. Par 20 voix, Me Degoumois a été élu. Suite à ces élections, les membres du parti libéral-radical ont quitté la salle, déçus. Quant à l'udc et psjb qui ont déclaré renoncer à briguer d'autres postes vu l'attitude des membres du Conseil de ville autonomistes. Ces derniers ont relevé que c'est à la suite de la non-nomination d'un vice-maire jurassien que le Conseil de ville devait avoir un président cette fois-ci jurassien. Les autres membres élus du bureau ont été M. Paul Affolter, parti socialiste autonome, premier vice-président, 20 voix; Mme Irma Hirschi du Rauraque, 20 voix, deuxième vice-présidente; les scrutateurs Maxime Beurret, 20 voix, pdc et Monique Sautebin, 20 voix, du Rauraque.

Le Conseil de ville a accepté la motion concernant les sports motorisés. Il semble que la direction de police constate que les manifestations traditionnelles ne sont pas menacées et continueront vraisemblablement de recevoir les autorisations nécessaires. Il s'agit des courses de motos et rallies dans la région de Moutier. (kr)

Grâce aux efforts conjugués des maisons



Autocars Giger



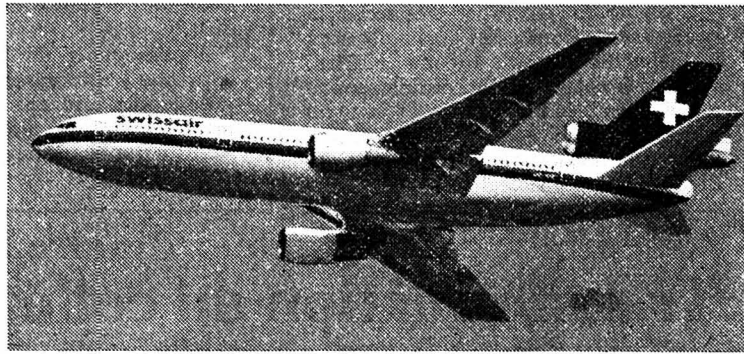
L'IMPARTIAL  
La voix d'une région

propose

# des baptêmes de l'air à ses jeunes lecteurs de 8 à 18 ans

les samedis 2 et 9 février 1985

**En exclusivité  
pour notre région**



Gros porteur de Swissair qui transportera nos jeunes

## Programme de la journée:

- 7 h 30 Rassemblement des participants, place du Marché au Locle, voyage en car Giger jusqu'à Zurich
- 7 h 45 Départ place de la Gare pour les participants de La Chaux-de-Fonds
- 8 h 15 Départ place du 16-Mars pour les participants de Saint-Imier
- 11 h 00 Arrivée à l'aéroport de Zurich-Kloten, formalités d'embarquement
- 11 h 50 Envol du premier groupe par avion gros porteur de Swissair à destination de Genève par vol SR 256
- 12 h 00 Envol du second groupe par avion gros porteur de Swissair à destination de Genève par vol SR 296
- 12 h 35 Arrivée du premier groupe à Genève-Cointrin
- 12 h 45 Arrivée du second groupe
- 13 h 00 Repas de midi servi à l'aéroport de Genève-Cointrin
- 14 h 00 Visite des installations du dit aéroport
- 15 h 00 Film documentaire de Swissair et remise des certificats de baptême de l'air aux participants
- 16 h 30 Départ de Genève-Cointrin en car Giger
- 19 h 00 Arrivée à La Chaux-de-Fonds
- 19 h 15 Arrivée au Locle
- 19 h 45 Arrivée à Saint-Imier

\*\*\*\*\*  
\* **Prix: Fr. 81.-** \*  
\*\*\*\*\*

comprenant: le transport en car **GIGER**, le vol **SWISSAIR** Zurich-Genève, le repas de midi avec boissons, la visite de l'aéroport de Cointrin, le film documentaire et le certificat de baptême de l'air. Assurance responsabilité civile autocar-avion. Nos jeunes seront confiés à des accompagnateurs **TCS-SWISSAIR**

**Formalités: carte d'identité valable ou passeport même périmé, mais de moins de 5 ans**

Peuvent participer à ce voyage, exclusivement les enfants ou adolescents de 8 à 18 ans

**Un cadeau original  
pour les fêtes  
de fin d'année**



Vue de l'aéroport de Genève-Cointrin

Programmes, inscriptions et paiements peuvent se faire aux adresses suivantes:

La Chaux-de-Fonds:	<b>TCS-VOYAGES</b> 88, av. Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 11 22	<b>AUTOCARS GIGER</b> 114, av. Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 75 24	<b>L'IMPARTIAL</b> 14, rue Neuve 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/21 11 35
Le Locle:	<b>L'IMPARTIAL</b> 8, rue du Pont 2400 Le Locle ☎ 039/31 14 44	Saint-Imier:	<b>ASSA</b> 3, rue du Collège 2610 Saint-Imier ☎ 039/41 48 38

(Paiement lors de l'inscription)

## Bulletin d'inscription

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: ..... NPA Localité: .....

Date de naissance: .....

Date désirée.  2 février 1985  9 février 1985

Lieu de départ:  Le Locle  La Chaux-de-Fonds  Saint-Imier

Signature des parents ou du tuteur légal: .....

## OFFRES D'EMPLOIS

Pour le service **FACTURATION**, nous cherchons une  
**employée de bureau**

qualifiée, précise et consciencieuse  
Nous offrons:

- emploi stable
- horaire partiel possible, minimum 50% l'après-midi
- travail sur un système informatisé
- bonne ambiance de travail
- horaire variable

Date d'entrée: janvier 1985

Nous prions les personnes intéressées d'adresser au service du personnel une offre écrite accompagnée d'un curriculum vitae. 91-556

Jean Singer & Cie SA  
Fabrique de cadrans soignés  
Crétets 32 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 42 06



**XIDEX**  
Magnetics SA  
filiale d'une entreprise américaine fabriquant des disques magnétiques pour l'informatique

désire engager un

## process engineer

Tâches principales:

- étude des différentes opérations de fabrication afin d'améliorer la qualité et d'augmenter la capacité de production;
- étude d'automatisation pour la réalisation de lignes de fabrication;
- échanges avec nos filiales américaines pour la standardisation des solutions obtenues.

Nous demandons:

- formation d'ingénieur ETS en électro-mécanique ou d'ingénieur industriel;
- expérience similaire de quelques années au sein d'une entreprise industrielle à haut volume de production.
- connaissances de l'anglais technique nécessaires, bonne maîtrise de l'anglais parlé souhaitée.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae et vos prétentions de salaire au Service du Personnel, **XIDEX MAGNETICS SA, rue Girardet 29, 2400 Le Locle.** 91-134



**La Neuchâteloise Assurances**  
fondée en 1869

La Neuchâteloise est une compagnie d'assurances pour laquelle il fait bon travailler. Elle doit son dynamisme et son efficacité à la qualité de ses collaborateurs.

## INFORMATIQUE

Les moyens informatiques dont nous disposons actuellement - IBM 4341-12, sous DOS/VSE et VM/SP (CICS, DL 1) - vont évoluer rapidement vers des systèmes plus performants. Notre développement présente ainsi de bonnes perspectives de perfectionnement professionnel pour nos collaborateurs.

Afin de compléter notre équipe d'exploitation, nous cherchons:

## 1 ingénieur de système 1 opérateur pupitreur

Bien que souhaitant engager du personnel expérimenté, nous sommes aussi disposés, pour ces deux postes, à prendre en charge la période de formation initiale. Les qualifications de base demandées sont les suivantes:

Poste ingénieur: technicien ou ingénieur diplômé; anglais technique; aptitude au travail en équipe et goût pour la recherche de solutions pratiques.

Poste opérateur: CFC technique ou commercial; sens de la collaboration; travail en rotation d'équipes jour/nuit.

Pour ces fonctions à responsabilités, nous mettons l'accent sur la stabilité et la conscience professionnelle.

Les candidats obtiendront, sans engagement de leur part, tout renseignement les intéressant en s'adressant à **M. Wagnières, Bureau du personnel, La Neuchâteloise Assurances, rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel, ☎ 038/21 11 71, interne 315.** 28-35

**Près de vous  
Près de chez vous**





# CANTON DU JURA

la voix  
d'une région

## La Transjurane et l'environnement, une thèse de Marcel Faivre L'arme de l'imagination

Page 15

Ses publications, ses interventions le font remarquer à l'étranger. Dès 1982, il enseigne à l'Institut universitaire ISSA à Lyon. Le grade de docteur lui est attribué en 1984. Entre-temps, à partir de recherches sur une ferme pilote, avec des scientifiques et des praticiens, il développe trois entreprises dans le Jura: en bio-technologie des eaux, en bio-physique médicale et en thermo-dynamique industrielle.

Une personnalité hors du commun, il faut bien le dire. Parce que Marcel Faivre est aussi un passionné d'aviation - en survolant le Jura il a découvert des sites archéologiques - qui n'aime pas les grandes formules mais préfère la modestie.

Le professeur Jean Labasse, de l'Université de Lyon, qui a eu comme élève Marcel Faivre dira que l'ouvrage «La Transjurane - Propositions: développement, protection de l'environnement» est un exemple du travail de l'aménagiste qui prend en compte toutes les sciences humaines pour élaborer une dynamique de développement. Son livre est un condensé de cet objectif. Il fait œuvre de géographie appliquée.

### CONCEPTION GLOBALE

Si la Transjurane sera l'ouvrage du siècle pour le Jura, son intégration, la dynamique de développement qui lui est liée sont soigneusement étudiées. L'auteur va bien au-delà d'une simple présentation technique. Ainsi, la Transjurane va jouer un rôle de diffuseur du trafic et donc de développement. Mais pour autant que l'aménagement de ses accès soit efficace.

Le tracé ne devra pas enclaver les localités mais leur offrir chaque fois une jonction. Vu sous cet aspect, la Transjurane pourrait prolonger la saison touristique de Saint-Ursanne. Outre l'analyse des effets attendus, Marcel Faivre évalue l'impact sur l'environnement et les moyens de la sauvegarder.

C'est sans aucun doute la première fois en Suisse que la construction d'une route est aussi intimement liée aux impératifs des différents milieux traversés, soit sur le plan géologique, archéologique et naturel. L'auteur formule toute une série de solutions. Manifestement, c'est une opportunité de réflexion originale et d'une acuité brû-

lante, puisque les travaux commenceront en 1986.

La route et son long ruban de béton peuvent corriger les cheminements des espèces animales, par exemple, entre leur habitat et leur point d'eau. Cette correction, si elle est inévitable, ne doit pas aboutir à des «îlots de biotopes». Car l'échange entre les animaux doit être maintenu, sans quoi on risque de limiter la base génétique des espèces. Les zones humides, si importantes, ne doivent pas être sacrifiées. Si c'est le cas, des solutions simples permettraient de les aménager ailleurs. Ainsi, la Transjurane devrait prévoir systématiquement des points d'eau, tout au long de son parcours, en fonction d'études écologiques.

Mais donnons peut-être cet exemple de détail. On répand sur les routes des quantités importantes de sel. D'où une pollution inévitable. Marcel Faivre propose d'épurer cette eau naturellement. Car on sait le faire: la station d'épuration de Lajoux est un bel exemple.

En fait, la construction de la Transjurane ne doit pas aboutir à un affrontement entre les milieux de la nature et les impératifs des constructeurs. Les propositions et réalisations concrètes que propose Marcel Faivre se traduisent évidemment par des charges financières. Leur coût se chiffre à quelque 8 à 10 millions de francs. Mais c'est loin d'être un obstacle.

### UN ORGANISME DE RÉFLEXION

Les pouvoirs publics sont prêts à les étudier. Une preuve: le ministre de l'Environnement et de l'Équipement, François Mertenat, en a donné l'assurance à M. Faivre. Mais pour les formuler, Marcel Faivre propose la création d'un organisme de réflexion et de développement. Un véritable programme de recherches sur les effets probables des routes majeures.

Il s'agit de coordonner toutes les ressources humaines et institutionnelles qui existent dans le Jura. Une telle approche permettrait sans doute aussi de désamorcer les critiques fondées et pertinentes des milieux de la protection de la nature que les Jura-siens ont pu suivre au cours de la campagne, lors de la votation par le peuple jurassien du principe de la Transjurane.

Quelques propositions originales parmi

d'autres: les stockages d'hydrocarbures posent encore et toujours des problèmes? Pourquoi ne pas les installer à l'intérieur des tunnels de la Transjurane? Les passages sous la route ne doivent pas être conçus uniquement pour les besoins agricoles mais aussi pour la faune.

Marcel Faivre se proclame écologiste. Avec cette nuance qu'il n'est pas un opposant à la Transjurane pour autant que l'on fasse preuve d'imagination. P. Ve

## Soyhières: 50 millions pour une rivière, une route et une voie de chemin de fer

Hier a pris fin à Soyhières, la première étape des travaux de contournement du village. Il s'agit du plus important chantier du canton du Jura: 50 millions de francs, entrant dans le plan de relance de la Confédération et comprenant le détournement de la rivière, de la route et de la voie de chemin de fer. Comme l'a relevé le ministre François Mertenat, c'est aussi un excellent exercice

avant le début des travaux de la Transjurane.

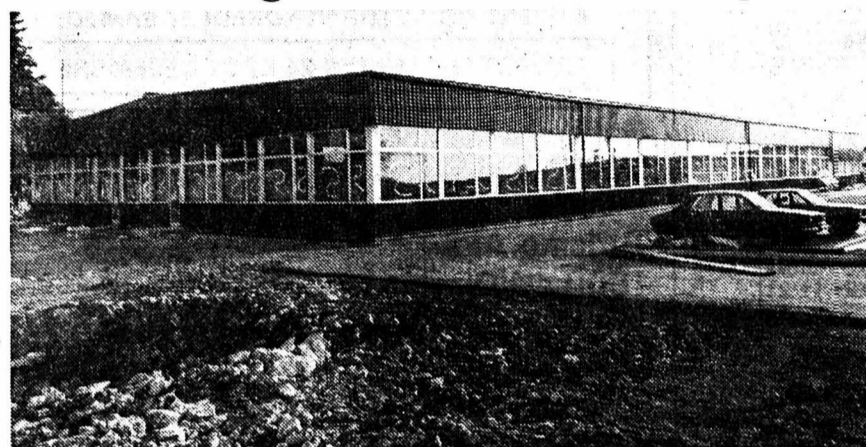
Hier, la Birse a trouvé un nouveau lit d'une longueur de 800 mètres. En fait, la nature avait quelque peu précédé les hommes puisqu'à la suite des hautes eaux de la nuit du 27 au 28 novembre dernier, la rivière avait rompu un barrage provisoire et coulait dans deux lits.

Dès aujourd'hui et au cours des deux prochaines années, il s'agira de dévier la route sur une longueur de 1700 mètres, puis la voie de chemin de fer sur 2200 mètres. Ces importants travaux ont encore nécessité le transfert d'un stand de tir, d'un terrain de football et la construction d'une nouvelle halle-cantine.

Cet ancien projet trouve enfin sa réalisation grâce au plan de relance de la Confédération. Il en coûtera 10 millions de francs au canton du Jura, 14,5 millions aux Chemins de fer fédéraux et le solde, 25,5 millions, à la Confédération.

Il faut dire que le besoin était évident car la traversée du village de Soyhières est des plus sinueuses. Quant au passage à niveau, entre 5 h. 30 et minuit, il n'est fermé pas moins de 6 h. ¼... (ats)

## Henri Paratte & Cie, habillement de la montre Le déménagement aux Bois s'organise



(Photo Impar-Gladieux)

Dès la semaine prochaine commencera le déménagement de l'importante fabrique de boîtes et de bracelets Henri Paratte & Cie, dont les ateliers, répartis dans la géographie du Noirmont et à Saignelégier pour les départements de diamantage et de tournage, posaient de lourds problèmes d'organisation à l'entreprise.

La nouvelle usine, érigée aux Bois (notre photo Gladieux) d'une surface utile de 1800 mètres carrés, accueillera toute l'entreprise, ses installations et son personnel (160 travailleurs) y compris un atelier de placage «Orolux» actuellement à Renan.

Le tout sera opérationnel au début de janvier 1985 et ce sera alors un «ouf» de soulagement que pousseront à n'en pas douter le personnel et les cadres qui disposeront d'un instrument de production et de créativité tout neuf pour des habillements de la montre réputés dans le monde entier.

R. Ca.

### DELÉMONT

#### Magasin cambriolé

Dans la journée de lundi, des inconnus ont pénétré par effraction dans les locaux de vente du magasin de motos Linder, sis rue Auguste-Quiquerez à Delémont. Différents articles ont été emportés.

Suite des informations jurassiennes

► 27

# DENNER

## SUPERDISCOUNT

Remplissez votre cave maintenant,  
car les prix DENNER pour les vins suisses  
sont particulièrement avantageux.

Vin blanc suisse

### Fendant

Plein Soleil 1983



**HIT**

70 cl ~~5.75~~

# 3.75

Vin blanc suisse

### Chasselas Romand

Carabiniers 1983



**HIT**

70 cl ~~5.95~~

# 2.95

Vin rouge suisse

### Dôle

Les Romains 1983



**HIT**

70 cl ~~6.45~~

# 4.75

**Nous sommes toujours plus avantageux**

DI-50/111284

Valable dès le 11.12.84

**Nr. 1 dans les spiritueux!**

En raison de la nouvelle loi sur les alcools nous ne pouvons plus indiquer les prix. Seulement dans les filiales disposant d'une patente de spiritueux.

**Cognac Martell VS\*\*\***

40 Vol. % 70 cl

**VAT 69**

Finest Scotch Whisky

43 Vol. % 70 cl

**Tullamore Dew**

Finest old Irish Whisky

40 Vol. % 70 cl

**Cognac Bisquit\*\*\***

40 Vol. % 70 cl

**Kirsch de Zoug**

Landtwing

40 Vol. % 70 cl

**Gilbey's Gin**

London Dry

40 Vol. % 70 cl

**Calyados Boulard**

Appellation Pays d'Auge contrôlée

40 Vol. % 70 cl

**Rigi Kirsch**

Weber, Arth

40 Vol. % 70 cl

**Bacardi Rum**

Carta Blanca

40 Vol. % 70 cl

**J. Haig Gold Label**

Scotch Whisky 43 Vol. % 70 cl

**Grappa**

Riserva speciale 40 Vol. %

1 litre

**Pastis 51**

45 Vol. % 1 litre

## LE DISC DE LA CHANCE TOURNE POUR VOUS...



GRAND CONCOURS  
**FR. 40'000.- DE PRIX**

1<sup>er</sup> prix: une semaine de vacances de ski pour vous et votre famille ou vos amis (4 personnes au total). Et 99 autres prix merveilleux.

Demandez ici votre bulletin de participation :

**VAC PHOTO CINE**  
René Junod SA · 2301 La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 115 · Tél. 039/21 11 21

**KODAK DISC**  
LE CADEAU IDÉAL



## Stop à la vie chère !

Notre devise de toujours !

Joyeuses fêtes

avec une permanente parfaite

## Nos prix sans surprise

avec coupe et coiffure

La permanente aux protéines **52.-**

La nouveauté Roller-Perm **55.-**

Et toujours notre grand succès:

la permanente à l'huile de vison **40.-**

Tout compris

Teintures soignées, mèches, balayages,  
exécutés par spécialiste au

## SALON HUBERT

Gaston Méroz, Balance 14, ☎ 039/28 37 75  
OUVERT NON-STOP VENDREDI ET SAMEDI

OUVERT LES LUNDIS 24 ET 31 DÉCEMBRE

A vendre

Subaru  
Turismo AF5  
1800 4WD

expertisée, 1981,  
55800 km,  
Fr. 9100.-

☎ 038/31 11 79

*Solution du mot mystère:*

Marina

## Table de Fêtes

## Viandes fumées:

### Palette avec os

moitié, pièce d'environ 600 g  
entière, pièce d'environ 1200 g

le kg **14.90**

### Jambon roulé sans os

moitié, pièce d'environ 600 g  
entier, pièce d'environ 1200 g  
grand, pièce d'environ 3 kg

le kg **15.40**

### Langue de bœuf

pièce d'environ 1 kg

le kg **12.50**

### Jambon épaule

roulé, sans os  
pièce d'environ 800 g

le kg **12.50**

## Viande séchée

des Grisons, sous vacuum  
portion de 800 à 1200 g

le kg **56.-**

## Salamis d'Italie

### Varzi «Negrone»

pièce de 400 à 600 g et de 1 à 1,2 kg

le kg **28.-**

### Milano «Galli»

pièce de 300 à 400 g

le kg **21.-**

## Saumon fumé

«Pacifique», sous vacuum  
pièce de 400 à 500 g

le kg **35.-**

**MIGROS**

## AVIS MORTUAIRES

Tu as posé tes outils,  
ton dur labeur est achevé.  
Repose en paix, Papa.

Madame Marguerite Etienne-Zaugg,

Monsieur et Madame Maurice Etienne-Calame et leurs enfants,  
Marc et Diane, à Bienne,

Monsieur et Madame Georges Etienne-Monnier et leurs enfants,  
à Montreux,

Monsieur et Madame Guibert et leur fille Marie-France,  
Mademoiselle Fabienne Etienne,

Monsieur et Madame Marcel Etienne-Müller et leurs enfants,  
Sabine, Solange et Barbara,

Monsieur Georges Etienne et sa Maman,

Monsieur et Madame Marcel Etienne, à Pontarlier,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

## Paul-Ami ETIENNE-ZAUGG

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, cousin, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement après une pénible maladie, dimanche soir dans sa 79<sup>e</sup> année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 décembre 1984.

La cérémonie aura lieu mercredi 12 décembre.

Culte au Centre funéraire à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Croix-Fédérale 11.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE FAIRE-PART, CET AVIS EN  
TENANT LIEU.

204613

Que ton repos soit doux comme  
ton cœur fut bon, chère épouse,  
maman et grand-maman.

Monsieur Roger Schenk:

Madame Josette Travaini-Schenk, Carole et Laurence,  
Le Landeron,

Madame Danièle Schenk, Patrick, Isabelle et François,  
Madame Claudine Schenk et son fils Charles-André,

Monsieur Francis Mathez;

Les descendants de feu Gérard Beiner-Chervet,

Madame Mina Weber,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

## Berthe SCHENK

née BEINER

enlevée à leur tendre affection lundi, dans sa 65<sup>e</sup> année, après une longue maladie, supportée avec patience.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 décembre 1984.

L'incinération aura lieu mercredi 12 décembre.

Culte au Centre funéraire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: A.-M.-Piaget 17.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

204615

WETTINGEN

Repose en paix chère épouse  
et maman, tes souffrances  
sont finies.

Monsieur Paul Stämpfli et ses enfants:

Mademoiselle Chantal Stämpfli et

Monsieur Robert Huber,

Monsieur Philippe Stämpfli et

Mademoiselle Ulla Brumberg;

Monsieur et Madame Edgar Bourquin-Favre;

Madame Denise Favre et

Monsieur Norbert Meyer, leurs enfants et petits-enfants;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu

Monsieur Ernest Stämpfli,

Parents, amis et alliés,

font part du décès de

Madame

## Paul STÄMPFLI

née Janine FAVRE

leur chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, marraine, tante, cousine et amie enlevée à leur tendre affection, après une longue maladie supportée avec un courage exemplaire dans sa 50<sup>e</sup> année.

WETTINGEN, le 7 décembre 1984.

Le culte sera célébré le mardi 11 décembre 1984 à la chapelle du Friedhof Brunnenwiese à 11 h. 15.

Domicile de la famille: Hardstrasse 37,  
5430 Wettingen.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser aux handicapés, pc 50-8400 Wettingen.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

32413

## AVIS MORTUAIRES

Elle est morte avec sa vie.  
Jean Cayrol.

Paul Thierrin, à Bienne-Orvin et Neuchâtel;  
Babs et Florian Marchand-Kleiber et Anne, Julie, Hélène, à Court;  
Jean et Yvonne Girard-Greppin et leurs enfants, à Bienne;  
Marguerite Fusco-Girard et ses enfants, à Salerne, Italie;  
Marlène et Roland Mamie-Girard et leurs enfants, à Genève;  
Max et Madeleine Girard-Giamberini et leurs enfants, à Moutier;  
Erwin et Ginette Girard-Quadri et leur fils, à Saint-Imier;  
Anne-Marie et Samuel Schwab-Girard et leurs enfants, à Lausanne;  
Elisabeth et Guy Chalverat-Girard et leurs enfants, à Moutier;  
Philippe et Christine Thierrin;  
Les familles Kleiber, Thierrin et Marchand;  
Les amis;

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame  
**Edwige KLEIBER-GIRARD**

Directrice de l'Ecole Bénédicte de Neuchâtel

enlevée à leur affection dans sa 60e année, des suites d'une brève maladie.

Le 7 décembre 1984.

Le service funèbre a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

204623

Maintenant ces trois choses  
demeurent: la foi, l'espérance,  
l'amour; mais la plus grande  
de ces choses c'est l'amour.

Madame Madelaine Frey-Dubois:

Monsieur Claude Frey, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Emil Frey-Senn, à Coire et famille,

Madame Berthe Frey, à Rüfenacht,

Madame Germaine Dubois, Les Ponts-de-Martel,

Madame Jacqueline Varailac et famille, à Paris,

Monsieur et Madame Armand Romério et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont l'infinie tristesse  
de faire part du décès de

Monsieur  
**Walter FREY**

ancien maître coiffeur

qui s'est endormi paisiblement dimanche, à l'âge de 75 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 décembre 1984.

L'incinération aura lieu mercredi 12 décembre.

Culte au Centre funéraire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Président-Wilson 19.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

204619



LE CONSEIL  
COMMUNAL  
DE LA VILLE  
DE NEUCHÂTEL

a le pénible devoir d'annoncer le  
décès de

Monsieur  
**Walter FREY**

père de M. Claude Frey, doyen du  
Conseil communal, directeur des  
Travaux publics, de l'Urbanisme et  
des Forêts et Domaines

32541

LE PERSONNEL  
DES TRAVAUX PUBLICS,  
DE L'URBANISME  
ET DES FORÊTS  
ET DOMAINES

a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur

**Walter FREY**

père de Monsieur Claude Frey,  
directeur.

Pour les obsèques, se référer à  
l'avis de la famille.

32527

MÄNNERCHOR  
CONCORDIA

In tiefer Trauer benachrichtigen  
wir Sie vom plötzlichen Hinschied  
unseres Sängerehepaars

**Walter FREY**

Veteran u. Ehrenmitglied

Ehre seinem Andenken.

204654

Cartes de visite:  
Imprimerie Courvoisier SA

LE PARTI  
RADICAL  
NEUCHÂTELOIS

a le pénible devoir  
de faire part du décès de

**Walter FREY**

père de Monsieur Claude Frey,  
conseiller national

204652

## CANTON DU JURA

## Une buvette pour le FC Le Noirmont

C'est au Restaurant du Cerf que le FC  
Le Noirmont a tenu son assemblée  
générale. En l'absence du président M.  
Eric Prongué, retenu pour cause de  
deuil, c'est le vice-président M. Gabriel  
Pierre qui présida les délibérations. A

cette assemblée bien revêtue, on notait  
la présence d'un membre fidèle, M.  
Pierre Frésard, arbitre à Bienne.

L'appel effectué par la secrétaire Mlle  
Christine Gigandet, on passa à la lecture du  
procès-verbal du 29 juin 1984; les comptes

laissent un déficit de 1500 francs.

Il revint au caissier, M. Pascal Gogniat,  
de présenter les comptes, ceux-ci bouclent  
normalement, mais au budget 84-85 le déficit  
prévu est de l'ordre de 3300 francs.

Pour les différents groupes, chaque res-  
ponsable présente l'activité écoulée. Pour la  
première, Vincent Dubois dit sa satisfac-  
tion. L'entraînement a été suivi d'une  
manière exemplaire et les matchs à l'exté-  
rieur ont été bien fréquentés par les suppor-  
ters.

«Il y a six mois, vous m'avez élu président  
du FC et c'est avec plaisir que j'ai accepté ce  
mandat. J'ai appris à vous connaître, à vous  
écouter et à vous comprendre» dira le rap-  
port du président, lu en son absence. Si tout  
n'est pas encore parfait, il se dit satisfait du  
premier bilan. «... Le but que nous nous  
étions fixé pour la mi-saison est atteint, et  
sur bien des points. Notre première équipe  
est en tête de son groupe en IV ligue avec 2  
points d'avance sur Tavannes. La seconde  
garniture du FC est première de son groupe  
en V ligue avec 2 points d'avance. «Le comi-  
té a tenu douze séances et la commission de  
buvette présidée par M. Anibale Pagani a  
été réunie trois fois.

Le président Eric Prongué annonce qu'il  
cherche un entraîneur JC. En fin de son rap-  
port, les remerciements du président s'en  
vont à tous les membres du comité, aux  
entraîneurs ainsi qu'à tous les joueurs.

Les responsables du FC: Eric Prongué,  
président; Christine Gigandet, secrétaire;  
Pascal Gogniat, caissier; Commission des  
jeux: Ulrich Kneubühl, Manuel Gonzalès,  
Vincent Dubois et Willy Bassang. Entraî-  
neurs: 1re Vincent Dubois, 2e Bernard  
Bovet. Ulrich Kneubühl pour les vétérans et  
Yvaldo Tomasina pour les juniors E.

C'est à l'unanimité que l'assemblée  
accepte de poursuivre le projet de cons-  
truction d'une buvette de 15 m. sur 9 m.  
Pour que tout aille bien, chaque membre du  
FC devra fournir un effort afin que la future  
réalisation soit l'oeuvre du club tout entier  
et que le coût en soit diminué. (z)

BOUDRY

Le dernier des nobles ira à pied  
et n'aura pas le téléphone.

Arthur Nicolet

Mademoiselle Sylviane-Gabrielle L'Eplattenier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part  
du décès de

Monsieur  
**Gérald L'EPLATTENIER**

leur cher frère, cousin, neveu, parent et ami, enlevé à leur tendre affection,  
dans sa 46e année.

2017 BOUDRY, le 7 décembre 1984.

Domicile de la famille: Petit-Pontarlier 15,  
2000 Neuchâtel.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

204603

LES AMIS DE LA NATURE  
SECTION LE LOCLE - LES BRENETS

ont la grande douleur d'annoncer le décès de

Monsieur

**Charles-André MOULIN**

Membre actif de la société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

32533

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL  
DE TISSOT SYNTHETIC SA

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

**Charles-André MOULIN**

leur fidèle collaborateur et collègue.

Nous garderons de lui un souvenir ému et reconnaissant.

32538

LES CONTEMPORAINS  
1930

Section Le Locle

ont le pénible devoir de faire part  
du décès de

Monsieur

**Charles-André  
MOULIN**

membre de notre amicale

Pour les obsèques, se référer à  
l'avis de la famille.

32531

LA SOCIÉTÉ SUISSE  
DES MAÎTRES RAMONEURS

Section neuchâteloise

a le pénible devoir de faire part du  
décès de

Monsieur

**Edouard  
CHEVRÉ**

Membre honoraire

Pour les obsèques, se référer à  
l'avis de la famille.

32542

## REMERCIEMENTS

Merci d'avoir entouré notre  
cher époux, papa et grand-papa

Une présence  
Un message  
Une prière  
Une fleur  
Un don

Autant de témoignages qui nous ont aidés pendant ces jours de doulou-  
reuse séparation.

Merci de votre amitié.

MADAME MARIE RUFENER-FATTAZ

MADAME ET MONSIEUR LOUIS CATTIN-RUFENER  
LEURS ENFANTS ET PETIT-FILS

MADAME ET MONSIEUR MICHEL CATTIN-RUFENER

LA FERRIÈRE, décembre 1984.

32318

LE LOCLE

La famille de

**MONSIEUR ROGER GIRARD-BLASER**

remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de  
l'amitié et de la sympathie lors de son grand deuil.

Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages,  
de dons et de fleurs, l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve.

Elle leur en est profondément reconnaissante.

32424

## LE LANDERON

Nous n'avons pas ici-bas  
de cité permanente, mais  
nous sommes à la recher-  
che de la cité future.

(HB 13/14)

Madame Françoise Bourquin, à  
Cressier;

Mademoiselle Jennifer Reverchon,  
à Cressier;

Madame Blanche Châtelain, à  
Cressier,

ainsi que les familles parentes et  
alliées ont le chagrin de faire part  
du décès de

Monsieur

**Gilbert  
BOURQUIN**

leur cher papa, beau-fils, grand-  
papa, cousin, parent et ami, que  
Dieu a rappelé à Lui dans sa 69e  
année après une courte maladie.

LE LANDERON,  
le 10 décembre 1984.  
Rte de Neuchâtel 6.

L'incinération aura lieu à Neu-  
châtel mercredi 12 décembre  
1984.

Culte à la chapelle du créma-  
toire à 15 heures.

Domicile mortuaire: Pavillon du  
cimetière de Bearegard, Neuchâ-  
tel.

Domicile de la famille:  
Madame Françoise Bourquin  
Rue Sans-Soleil 12  
2088 Cressier.

Cet avis tient lieu de lettre de  
faire-part.

204630

## L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:  
Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial SA,  
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.  
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:

Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Econo-  
mie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. -  
Michel Daruns, Sports. - Raymond Déruze, Agri-  
culture, Magazine et TV. - Cécile Diaz, Jura bar-  
nois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. -  
Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannot, La  
Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de  
Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. -  
Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa,  
Régionale. - Pierre Thomas, Correspondant parle-  
mentaire, Berne. - Pierre Veya, Jura. - Ruth Wid-  
mer-Sydlar, Littoral.

Stagiaires:

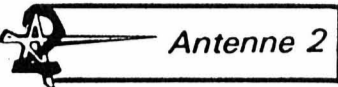
Pascal Brandt, Christiane Ory, Anouk Ortlieb.

Publicité:

Locale: bureau de L'IMPARTIAL  
Suisse: ASSA

mardi

# TELEVISION RADIO



- 9.55 Ski alpin  
Coupe du monde. Slalom géant messieurs, 1re manche. En Euro-vision de Sestrières.
- 12.00 Midi-public  
En intermède:
- 12.25 Ski alpin  
Slalom géant messieurs, 2e manche.
- 13.25 Boccace et C\*
- 14.15 Télévision éducative  
Documentaire: Louis Crelier.
- 14.45 Tickets de premières
- 15.40 La rose des vents
- 16.55 Flashjazz  
Le trio de Bill Evans et Kenny Burrell à Montreux en 1978.
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 18.10 La montagne de feu
- 18.35 Journal romand
- 18.55 Dodu Dodo
- 19.10 De A jusqu'à Z
- 19.30 Téléjournal

- 11.15 TFI vision plus
- 11.45 La une chez vous
- 12.00 Le jeune Fabre  
Anne et le bon sens.
- 12.30 La bouteille à la mer
- 13.00 Le journal à la une
- 13.45 A pleine vie
- 13.50 La petite maison dans la prairie  
Souvenirs.
- 14.40 Ces chers disparus  
Louis Jouvét.
- 14.50 Le deuxième sexe
- 15.55 Les choses du mardi  
Amérique latine: du précolombien aux arts d'aujourd'hui.
- 17.20 Histoires naturelles  
Mouche et coqs de pêches.
- 17.55 Minijournal
- 18.10 Le village dans les nuages
- 18.30 Danse avec moi
- 19.10 Tiffany, s'il te plaît, raconte-moi une puce  
Avec Bernard Haller, Annie Fratellini, Maxime Le Forestier.
- 19.40 Cocoricocoboy
- 20.00 Le journal à la une
- 20.30 D'accord, pas d'accord

- 10.30 A2 Antiope
- 12.00 Midi informations  
Météo
- 12.08 L'académie des 9  
Avec Jackie Sardou, Sim. Claude Brasseur, Michel Bonjenah, Jean-Pierre Jabouille, etc.
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.30 Les autres jours  
Avec Caroline Sihol, Yves Beneyton, Stéphane Testanière, Sylvie Jacob, etc.
- 13.45 Aujourd'hui la vie  
L'esprit de sacrifice.
- 14.50 La légende de James Adams et de l'ours Benjamin  
Le piège.
- 15.40 Le grand raid
- 16.45 Journal d'un siècle  
Edition 1895. Les frères Lumière inventent le cinématographe; Röntgen découvre les rayons X.
- 17.45 Récré A2  
Les devinettes d'Epinal; les quat'z'amis; Latulu et Lireli; terre des bêtes; c'est chouette; Téléchat.
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Le théâtre de Bouvard
- 20.00 Journal
- 20.30 D'accord, pas d'accord

- 17.00 Télévision régionale  
19.10 Inf 3; 19.15 Actualités régionales; 19.39 Magazine régional.
- 19.55 Lucky Luke
- 20.05 Jeux de 20 heures



**A 20 h 35**  
**Bandolero**  
Film d'Andrew V. Mc Laglen. Avec James Stewart, Dean Martin, Raquel Welch, etc. Devenu hors-la-loi à la fin de la guerre de Sécession, Dee Bishop, ancien soldat sudiste, ravage le Texas avec son gang. Mais lors de l'attaque de la banque de Val Verde, les événements leur sont défavorables... Durée: 102 minutes.  
Notre photo: Dean Martin et Raquel Welch. (fr3)

- 22.20 Soir 3
- 22.50 Les cinq minutes de Muse Dalbray
- 22.55 Prélude à la nuit  
M. Rudy, piano: Les tableaux d'une exposition, Moussorgski.

- Demain à la TV romande**
- 12.00 Midi-public
  - 13.25 Boccace et C\*
  - 14.15 Revivre la Course
  - 15.10 les géants de la mer Vermeille
  - 16.00 Rock et belles oreilles
  - 17.10 Flashjazz
  - 17.50 Téléjournal
  - 17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
  - 18.10 Ça roule pour vous
  - 18.35 Journal romand
  - 18.55 Dodu Dodo
  - 19.10 De A jusqu'à Z
  - 19.30 Téléjournal
  - 20.10 Studio 4
  - 21.25 TéléScope
  - 21.55 Plaidoyer pour l'humanité
  - 22.40 Téléjournal
  - 23.05 Football

- Suisse italienne**
- 9.50 Ski alpin
  - 14.00 TV scolaire
  - 18.00 TSI-jeunesse
  - 18.45 Téléjournal
  - 18.50 Viavai  
Informations et divertissement en direct.
  - 19.40 Ici Berne
  - 19.55 Magazine régional
  - 20.15 Téléjournal
  - 20.40 Le roi Lear
  - 22.05 Orsa maggiore  
Thèmes et portraits: Edmond Dobranski.
  - 22.35 Téléjournal
  - 22.45 Mardi-sport  
Téléjournal

- Suisse alémanique**
- 9.00 TV scolaire
  - 9.30 La maison où l'on joue
  - 10.00 TV scolaire
  - 12.00 Ski alpin
  - 14.20 Da capo
  - 16.45 La maison où l'on joue
  - 17.15 TV scolaire
  - 17.45 Gschichte-Chischte
  - 17.55 Téléjournal
  - 18.00 Karussell
  - 18.30 Patrick Pacard
  - 19.00 Actualités régionales
  - 19.30 Téléjournal  
Sport
  - 20.00 Derrick
  - 21.05 CH-magazine
  - 21.55 Téléjournal
  - 22.05 Aujourd'hui à Berne
  - 22.15 Mardi-sport
  - 23.15 Bulletin de nuit

- Allemagne 1**
- 13.15 Vidéotexte
  - 16.00 Téléjournal
  - 16.10 Histoires de femmes
  - 16.55 Klamottenkiste
  - 17.10 Da schau her!
  - 17.40 Petites histoires du zoo
  - 17.50 Téléjournal
  - 20.15 Die Montagsmaler
  - 21.00 Monitor
  - 21.45 Magnum
  - 22.30 Le fait du jour
  - 23.00 Le monde culturel
  - 0.10 Téléjournal

- Allemagne 2**
- 13.15 Vidéotexte
  - 15.25 Enorm in Form
  - 15.40 Vidéotexte
  - 16.00 Informations
  - 16.05 Les Schtroumpfs
  - 16.20 Michael Jackson superstar
  - 17.00 Informations régionales
  - 17.15 L'illustré-télé
  - 17.45 Bugs Bunny
  - 18.20 Eine Klasse für sich
  - 19.00 Informations
  - 19.30 Les misérables  
Film de Robert Hossein, avec Lino Ventura.
  - 21.15 WISO
  - 21.45 Journal du soir
  - 22.05 Baumeister Solness
  - 0.05 Informations

- Allemagne 3**
- 18.00 Rue Sésame
  - 18.30 Telekolleg
  - 19.00 Programmes régionaux
  - 19.25 Informations
  - 19.30 Conseils pour la santé
  - 20.15 Forum
  - 21.15 Ins Leben entlassen
  - 22.35 Science report

## Vivement Truffaut

Truffaut disparu, le cinéma porte le deuil. Depuis plusieurs décennies, il ne se passait pas grand-chose sur le grand écran sans que l'ombre de cet homme ne se profile à l'horizon. Truffaut fut d'abord critique, aux Cahiers du cinéma. Il était dur, impitoyable, et il reconnaissait que lorsque le film ne lui plaisait pas, il prenait un plaisir sadique à l'assassiner de plus. Il restera d'ailleurs toujours un homme de plume également.

Plus tard, il décida de se mettre à faire lui aussi des films. Avec Truffaut se conjugue l'élan de la Nouvelle vague qui allait donner au cinéma français tant de noms importants (Vadim, Malle, Godard, etc.). Pour ceux de ses collègues réalisateurs qui l'attendaient au virage, ce fut sec et net. «Les 400 coups» d'abord, puis «Ne tirez pas sur le pianiste», et encore «Jules et Jim» (merveilleuse Jeanne Moreau) trois films allaient immédiatement donner à Truffaut une place dorée dans le gotha cinématographique. Depuis, il ne l'a plus jamais quitté.

On se souvient de la légende à plusieurs facettes d'Antoine Doinel; «Les 400 coups», «L'amour à vingt ans», «Baisers volés», «Domestic conjugal», avec Jean-Pierre Léaud, sosie ou double de Truffaut; personnage clef de cette saga. Etrange mariage de deux personnages, l'un acteur rempli de grâce, de discrétion, et l'autre réalisateur donnant à ses personnages tant de lui-même. Sans être matériellement présent, Truffaut est toujours quelque part dans le jeu de Léaud comme s'il y avait dédoublé d'une seule et même personne.

On doit à Truffaut «L'enfant sauvage» et «L'argent de poche», deux films sur l'enfance. Un regard de tendresse et d'amour en même temps qu'une défense des «petits de l'homme».

Truffaut qui avait vécu avec beaucoup des femmes de ses films avait offert à Fanny Ardant sa dernière compagne un film et un rôle magnifique; «Vivement dimanche», sorte de clin d'œil noir à l'un de ses maîtres, Hitchcock. On se souvient aussi de la prestation de Jean-Louis Trintignant tout à fait sublime dans un rôle sinistre et dominé de belle manière.

Tout dans l'œuvre de Truffaut respirait l'originalité, la liberté de création. A 52 ans, il nous quitte: il reste cependant une œuvre qui sera encore longtemps dans les cinémathèques bien-nées; et dans les autres aussi.

Pierre-Alain Tièche



**A 20 h 10**  
**Châteauvallon**  
Série avec Chantal Nobel, Jean Davy, Georges Marchal, Raymond Pellegrin, Malka Ribowska, etc.  
La découverte du cadavre de Paul Bossis dans le parc de la Commanderie en bouleverse plus d'un. Le premier averti est Antonin qui n'apprécie pas du tout qu'on tue ses journalistes et qu'on vienne déposer leur cadavre dans son jardin...  
Notre photo: Luc Merenda dans le rôle d'André Travers. (tsr)



**A 20 h 35**  
**L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau**  
La baleine qui chante. Au large des Bermudes, les baleines dont les grandes nageoires blanches ressemblent à des ailes, virent dans la mer, sondent, soufflent... L'équipe de la Calypso a réussi à filmer sous l'eau une mère baleine accompagnée de son petit.  
Notre photo: la baleine à bosse. (tf1)



**A 20 h 40**  
**François 1er**  
Film de Christian-Jaque. Avec Fernandel, Mona Goya, Henri Bosc, Charles Lemontier, etc. En 1937, à Paris et en 1520, à Amboise. Un régisseur de théâtre forain est transporté, par un sorcier, à l'époque de François 1er et se trouve mêlé aux amours du roi et de la Belle Ferronnière. Durée: 90 minutes.  
Notre photo: Fernandel et Charles Lemontier. (a2)

- 21.15 Pintubi  
1re partie: 1932-1936.  
Vie et destin d'un peuple. Documentaire dramatisé sur le choc de deux civilisations au cœur de l'Australie.
- 22.00 Téléjournal  
22.15 Spécial session.
- 22.25 La légende inachevée  
Film de Robert Faurous-Palacio.
- 22.50 Hockey sur glace

- 21.35 La belle au bois dormant  
Ballet en trois actes d'après le conte de Charles Perrault. Musique: P.-I. Tchaïkovski. Spectacle du Royal Opera House au Covent Garden (Londres).
- 23.35 Une dernière
- 23.55 C'est à lire
- 24.00 Clignotant

- 22.20 Mardi-cinéma  
Avec Véronique Jannot, Thierry Lhermitte, Richard Anconina.
- 23.30 Edition de la nuit
- 23.45 Bonsoir les clips

## RADIOS

**Suisse romande 1**  
Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 12 h 30 et 22 h 30. 9 h 05. Turbulences; 11 h 30. On va pas rigoler tous les jours; 13 h 30. Avec le temps; 14 h. Arrêt des émissions en modulation de fréquence jusqu'à 16 h et suite du programme sur Sottens OM; 18 h 30. Le petit Alcazar; 20 h 02. Au clair de la une; 22 h 40. Petit théâtre de nuit; 23 h. Blues in the night.

**Suisse romande 2**  
10 h 30. La musique et les jours; 12 h. Musique populaire, grands compositeurs; 12 h 32. Table d'écoute; 14 h. Arrêt des émissions pour mesures de lignes; 16 h. La vie qui va; 18 h 10. Jazz non-stop; 18 h 30. Empreintes; 20 h 02. Aux avant-scènes radiophoniques: Gin Game, de Donald L. Coburn; 21 h 30. Scènes musicales: I Lombardi, Verdi; 0 h 05. Le concert de minuit.

**Suisse alémanique**  
9 h. Palette; 12 h. Rendez-vous; 14 h. Mosaïque; 15 h. Quand le siècle était jeune, causerie; 15 h 20. Musik wie anno dazumal; 16 h. Le club des enfants; 17 h. Welle eins; 19 h 15. Sport-télégramme; disque de l'auditeur; 20 h 05. Visite dans un village hindou; 21 h. Résonances populaires; 22 h. Sport: Championnat de hockey sur glace; 23 h. Ton-Spur; 24 h. Club de nuit.

**France musique**  
12 h 05. Chœur et orchestre symphonique de la Radio autrichienne; 13 h 32. Repères contemporains; 14 h 30. Les enfants d'Orphée; 15 h. Italie XVIIe et XVIIIe siècle; 19 h 15. Le temps du jazz; 20 h. Premières loges; 20 h 30. Orchestre de chambre européen: Mozart, Symphonie N° 38, Les noces de Figaro, Don Juan, Symphonie N° 39; 22 h 24. Les soirées de France musique.

**NOTES BRÈVES**  
**Barbe-Bleue et Daniel Schmid**  
Déjà dans «Ce soir ou jamais», le moins Suisse alémanique de nos cinéastes, tout en étant le plus grand parmi eux, le Grison Daniel Schmid rendait hommage à l'opéra, sur la bande sonore, et pas là seulement ensuite, mais dans toute son œuvre cinématographique, jusqu'à ce probablement sublime «Bascio di Tosca».  
Nulle surprise, donc, s'il s'attaque à «Barbe-Bleue», livret de Meilhac et Halevy, musique de Jacques Offenbach, pour le Grand-Théâtre de Genève où Desson sut l'attirer.  
Ça promet, et ce sera sur petit écran au soir du 1er janvier. Il suffisait de voir Daniel à «Tickets de premières» (9 décembre), prendre son pied parmi la masse des interprètes, s'amuser, sourire, gesticuler, lever les bras, applaudir, se déplacer parmi la foule pour avoir un avant-goût d'un spectacle qui sera certainement euphorique...

**Autre bleu, celui de Picasso**  
Enfant, il dessinait des ânes pour ses cousines, commençant par l'oreille pour l'une, la croupe pour l'autre. A seize ans, c'était une première communion toute classique, modèles choisis dans sa famille.  
Puis vint la période dite bleu, l'influence de Toulouse-Lautrec qui lui apprit la couleur, le sujet «réaliste», une dépression bleue après le suicide d'un ami, la tristesse des alcooliques, des prostituées au corps las, mais aussi une maternité. Le bleu, pour lui, c'était couleur triste, pas l'évasion du ciel limpide, de la mer infinie.  
Les responsables du Kunstmuseum de Berne sont parvenus à réunir plus de 200 toiles de cette période à laquelle Picasso mit fin vers ses 25 ans. Jusqu'au 17 février, l'explosion est d'autant plus ouverte que «Tickets de premières», (TSR/9 décembre) a su mettre le bleu dans notre œil. Ticket de première, en vision 2, cet après-midi à 14 h. 45. (fjly)

# Une soirée féerique

TF1, ce soir, à 20 h. 35 et 21 h. 35

C'est trop rare pour qu'on ne le souligne pas: voici une soirée complète du mardi dont les enfants pourront se régaler sans que leurs parents se demandent si le programme va leur convenir.

Des baleines qui chantent et une princesse qui danse, voilà de quoi se croire déjà en plein dans les fêtes de fin d'année.

Les baleines, vous l'avez deviné, c'est en compagnie de l'équipe du Commandant Cousteau que l'on va les rencontrer, à partir de 20 h. 35. Mais, attention! pas n'importe quelles baleines: c'est au large des Bermudes que la Calypso est allée filmer les plus extraordinaires baleines qui existent, les baleines à bosse. Ces énormes mammifères marins, munis de nageoi-

res qui ressemblent à des ailes, sont douées d'un étrange pouvoir: celui de chanter. Cet extraordinaire concert sous-marin sera retransmis ce soir, sur des images surprenantes: celles de plongeurs qui se font remorquer par ces gigantesques animaux, tout à fait pacifiques et qui acceptent très courtoisement de se faire filmer en compagnie de leur progéniture, en prenant bien soin de relever leur nageoire pour ne blesser personne!

Restons dans le domaine du merveilleux avec la suite de la soirée qui entraîne dans un monde bien connu de tous les enfants (petits ou grands): celui de Charles Perrault. C'est «La Belle au Bois-Dormant», mis en musique par Tchaïkovski en 1890 et dansé par le ballet du Royal Opera House de Covent Garden au cours d'un specta-

cle donné en l'honneur de la Princesse Margaret, en 1978, qui va être contée. Que les amoureux des ballets traditionnels avec tutus, éclairages romantiques et décors féeriques de carton-pâte débordant d'or ne soient pas inquiets: ils en auront pour leur argent!

On pourra peut-être regretter cette chorégraphie, ce décor et cette interprétation un peu conventionnels, mais, après tout, pour un conte de fées, il faut ce qu'il faut et il est à peu près certain que tout le monde se réglera à la vue des variations qui pourraient constituer chacune un morceau isolé, que ce soit «Le mariage d'Aurore», «La variation des fées», ou «L'Oiseau bleu»... Sans compter le final! De quoi terminer en apothéose une soirée déjà fort réussie. (ap)